



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

1318

RAPPORT D'AVANCEMENT

REVUE ANNUELLE DU DSRP

RAPPORT DE SYNTHÈSE

2^{ème} VERSION PROVISOIRE

cf N° 0351-09
du 24-06-09

JUIN 2009

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	8
I. CONTEXTE GENERAL ET SITUATION MACROECONOMIQUE.....	10
I-1. CONTEXTE GENERAL DE LA REVUE.....	10
I-2. SITUATION MACROECONOMIQUE.....	13
I.2.1. Analyse du Cadrage Macroéconomique.....	13
I.2.2. Analyse des indicateurs macroéconomiques du DSRP	13
II. ANALYSE DES RESULTATS ENREGISTRES EN 2008.....	15
II. 1. AXE « CREATION DE RICHESSES ET CROISSANCE PRO-PAUVRE »	15
2.1.1. Stratégie de Croissance Accélérée	19
2.1.2. Développement agrosylvopastoral et sécurité alimentaire.....	20
2.1.3. Artisanat, Développement industriel et des mines.....	23
2.1.4. Activités du Tertiaire	26
2.1.5. Secteurs d'appui à la création de richesses.....	29
2.1.6. Mesures d'accompagnement	33
2.1.7. Conclusion partielle	35
II.2. AXE « ACCELERATION, PROMOTION DE L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE »	35
2.2.1. Education et Formation.....	38
2.2.2. Santé et Nutrition.....	42
2.2.3. Habitat et Cadre de vie.....	43
2.2.4. Environnement et Ressources Naturelles	45
2.2.5. Eau et Assainissement	47
2.2.6. Conclusion partielle	48
II. 3 AXE « PROTECTION SOCIALE, PREVENTION ET GESTION DES RISQUES ET CATASTROPHES »	48
2.3.1. Réforme et Renforcement des Systèmes formels de Sécurité sociale	49
2.3.2. Extension de la Protection sociale :	50
2.3.3. Prévention et gestion des risques majeurs et catastrophes :	51
2.3.4. Protection sociale et suivi des groupes vulnérables	55
2.3.5. Conclusion Partielle	57
II.4. AXE « BONNE GOUVERNANCE ET DEVELOPPEMENT DECENTRALISE ET PARTICIPATIF »	57
2.4.1. Gouvernance économique et financière	63
2.4.2. Gouvernance judiciaire	64
2.4.3. Gouvernance locale.....	66
2.4.4. Développement des pôles secondaires.....	66
2.4.5. Gestion de la Politique Economique	67
2.4.6. Cadre de partenariat des régions	67
2.4.7 Conclusion partielle	68
III. PERSPECTIVES 2009-2010 POUR LA MISE EN ŒUVRE DU DSRP	69
III.1. CADRAGE MACROECONOMIQUE	70
III.2. PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES	71
III.2. PERSPECTIVES SECTORIELLES 2009-2010.....	71
IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	75
IV.1. CONCLUSION GENERALE.....	75
IV.2. RECOMMANDATIONS.....	77

PDIS	: Programme de Développement Intégré de la Santé
PDMAS	: Programme de Développement des Marchés Agricoles du Sénégal
PEFA	: Public Expenditure and Financial Accountability
PEJU	: Programme Promotion de l'Emploi des Jeunes en Milieu Urbain
PENTA	: PENTA3
PEPAM	: Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire
PEQT	: Programme d'Education de Qualité pour Tous
PER	: Programme Economique Régional
PETROSEN	: Société des Pétroles du Sénégal
PGES	: Plan de Gestion environnementale et sociale
PIB	: Produit Intérieur Brut
PLASPRI	: Plateforme d'appui au Secteur Privé
PLT	: Projet sectoriel eau à Long Terme
PLTPFTE	: Programme de Lutte contre les Pires Formes de Travail des Enfants
PME	: Petite et Moyenne Entreprise
PMI	: Petite et Moyenne Industrie
PNAR	: Programme National d'Autosuffisance en Riz
PNASA	: Programme National d'Appui à la Sécurité Alimentaire
PNASCOT	: Programme National d'Aménagement pour la Solidarité et la Compétitivité Territoriale
PNBG	: Programme National de Bonne Gouvernance
PNDL	: Programme National de Développement Local
PNDS	: Plan National de Développement Sanitaire
PNLP	: Programme National de Lutte contre le Paludisme
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PPTTE	: Pays Pauvres Très Endettés
PRAESC	: Programme de Relance des Activités Economiques et Sociales en Casamance
PRDCC	: Programme de Renforcement et de Développement des Capacités Commerciales
PRDI	: Plan Régional de Développement Intégré
PRECABG	: Projet de Renforcement de Capacités de Bonne Gouvernance
PRECAREF	: Programme de Renforcement des Capacités de Responsabilité Financière et de Transparence
PRECOL	: Programme de Renforcement et d'Equipeement des Collectivités Locales
PRODDDEL	: Programme d'appui à la Décentralisation et au Développement Local
PRN	: Programme de Renforcement Nutritionnel
PROMER	: Projet de Promotion de la Micro Entreprise Rurale
PSA	: Programme de Soutien à l'Action culturelle
PSJ	: Programme Sectoriel Justice
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
PTIP	: Programme Triennal d'Investissements Publics
PVVIH	: Personnes Vivant avec le VIH/SIDA
RBC	: Réadaptation à Base Communautaire
RCCM	: Registre de Commerce et du Crédit Mobilier
REFAMP	: Réseau des Femmes Africaines Ministres et Parlementaires
RRC	: Réduction des Risques de Catastrophes
SAO	: Substances Appauvrissant la couche d'Ozone
SAP	: Système d'Alerte Précoce
SAR	: Société Africaine de Raffinage
SCA	: Stratégie de Croissance Accélérée
SCRIP	: Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté
SDE	: Sénégalaise Des Eaux
SDS	: Schéma Directeur Statistique du Sénégal
SENELEC	: Société Nationale d'Electricité
SENSTOCK	: Sénégalaise de Stockages d'hydrocarbures liquides
SFD	: Système Financier Décentralisé
SIGFIP	: Système Intégré de Gestion des Finances Publiques
SIGMP	: Système Intégré de Gestion des Marchés Publics
SIGTAS	: Système Intégré de Gestion des Taxes
SMN	: Santé Maternelle et Néonatale
SNECRM	: Stratégie Nationale d'Extension de la Couverture du Risque Maladie
SNEEG	: Stratégie Nationale pour l'Egalité et l'Equité de Genre
SNPS	: Stratégie Nationale de Protection Sociale
SONES	: Société Nationale d'Exploitation des Eaux du Sénégal
SONUC	: Soins Obstétricaux Néonataux d'Urgence Complets
SPEPA	: Service Public de l'Eau Potable et de l'Assainissement
SQC	: Sélection Qualité Coût
SR	: Santé de la Reproduction
SRAT	: Schéma Régional d'Aménagement du Territoire
SSN	: Système Statistique National
SRP	: Stratégie de Réduction de la Pauvreté
TDI	: Taux de Dépendance des Importations

TIC
TOFE
TVA
UEMOA
UNDAF
UNICEF
USAID

: Technologies de l'Information et de la Communication
: Tableau des Opérations Financières de l'Etat
: Taxe sur la Valeur Ajoutée
: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
: Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement
: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
: United States Agency for International Development

LISTE DES TABLEAUX, FIGURES ET GRAPHIQUES

Tableau 1: Evolution des principaux indicateurs macroéconomiques et évolution comparée des dépenses en capital selon les scénarii.	15
Graphique 1 : Nombre d'entrées de touristes par an	24
Graphique 2: Evolution du taux d'électrification	27
Graphique 3 : Nombre de handicapés appareillés	53
Graphique 46 : Taux d'exécution budgétaire de la Santé	61
Graphique 13 : Nombre de ménages vulnérables allocataires.....	58
Graphique 14 : <u>Nombre de handicapés appareillés</u>	53
Figure 1 : Nombre d'enfants retirés des pires conditions	62
Graphique 15 : Evolution du budget de l'Education en fonctionnement et investissement	67
Graphique 16 : Taux d'exécution budgétaire de la Santé	68
Tableau 2: Taux d'exécution du BCI en 2008	69
Graphique 17 : Evolution du taux d'annualité budgétaire	69
Tableau 3 : Evolution des principaux indicateurs macroéconomiques en 2009 et 2010 (scénario optimiste)	77

INTRODUCTION

La situation économique et financière du Sénégal a été marquée au cours des années 2003-2005 par une croissance économique de plus de 6%, une inflation relativement maîtrisée à environ 2% et un déficit public contenu en moyenne à 2,5% du PIB. Toutefois, des chocs exogènes enregistrés depuis 2006 ont contribué au ralentissement de la croissance économique, au renchérissement des prix intérieurs et à la dégradation de la balance des paiements courants. Cette situation a conduit à d'importantes subventions de l'Etat en faveur du secteur énergétique et des produits alimentaires en vue de contenir l'effet de ces chocs.

La mise en œuvre du DSRP en 2008 a été particulièrement marquée par les effets des crises énergétique, alimentaire et financière qui ont frappé tous les économies du monde. Au Sénégal, elles se sont également conjuguées pour entraîner, en partie, une crise des finances publiques. Pour atténuer leurs effets sur les conditions de vie des populations, des mesures conjoncturelles ont été mises en œuvre, telles que les subventions de certaines denrées de première nécessité. Des restrictions budgétaires majeures, avec des effets réels sur la mobilisation des ressources prévues au titre de la réalisation des projets et programmes retenus pour les différents secteurs, ont été effectuées pour contenir cette situation difficile au prix de compromettre la poursuite des objectifs nationaux. Cela a conduit le Chef de l'Etat à appeler à la mobilisation de tous les acteurs autour de la Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance – (GOANA) qui s'inscrit de plus dans une dynamique structurelle de revitalisation des politiques agricoles et de sécurité alimentaire.

La GOANA et la crise alimentaire de 2007/2008 ont ainsi confirmé l'accent mis dans le DSRP sur le développement de l'agriculture. Réactualisé en 2006 pour couvrir la période 2006-2010, le DSRP2 est le cadre de référence en matière de politique économique et sociale des politiques de croissance et de réduction de la pauvreté dans une perspective d'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Il fait l'objet de suivi sur la base de revues tenues annuellement.

Pour en assurer un suivi efficace, il a été mis en place, un cadre institutionnel souple et participatif sur la base de principes partagés de transparence et de célérité responsabilisant les acteurs impliqués dans la conduite du processus de mise en œuvre et de suivi. La Cellule de Suivi du Programme de Lutte Contre la Pauvreté (CSPLP/MEF), maîtresse d'œuvre, en assure les fonctions de secrétariat de l'organe de pilotage au niveau central, la coordination technique, l'animation du partenariat et la gestion du réseau d'informations.

De plus, pour assurer l'appropriation de la stratégie, les ministères techniques mettent en place progressivement des mécanismes de suivi en vue de mieux inscrire leurs activités sur la stratégie de réduction de la pauvreté autour d'un document comme le cadre de dépenses à moyen terme qui a tendance à se généraliser. Cette bonne organisation explique l'engagement de plusieurs partenaires dans l'appui budgétaire, après une réforme en profondeur de la chaîne de dépenses. De plus, son efficacité a contribué à amortir les chocs exogènes de l'environnement international.

Le présent rapport rend compte des résultats de la revue 2009 du DSRP, sur la base de la matrice des indicateurs de suivi, après une description du contexte dans lequel le DSRP a été

mis en œuvre en 2008. Il traite ensuite de la mise en œuvre et du suivi/évaluation avant de dégager une conclusion et formuler des recommandations pour le suivi 2010.

I. CONTEXTE GENERAL ET SITUATION MACROECONOMIQUE

I-1. Contexte Général de la revue

Le Gouvernement du Sénégal, a tenu en 2008 sa première revue annuelle conjointe de mise en œuvre du DSRP couvrant la période 2006-2010 pour l'année 2007. Cette revue s'est déroulée de manière participative avec la mise en place des groupes de travail autour des quatre axes stratégiques du DSRP-II à savoir : (i) la création de richesses pour une croissance pro-pauvre, (ii) l'accélération de la promotion de l'accès aux services sociaux de base, (iii) la protection sociale, la prévention et la gestion des risques et catastrophes et (iv) la gouvernance et le développement décentralisé et participatif. Aussi, au-delà de la production d'un rapport, la revue va permettre la tenue de journées de discussions multi-acteurs sur les performances enregistrées par l'économie sénégalaise, permettant de tirer des leçons de l'expérience en vue d'un recentrage des politiques publiques et d'un renforcement des synergies pour une plus grande efficacité des mesures et actions mises en œuvre.

Le même dispositif, enrichi des enseignements tirés du processus de l'année dernière, notamment les principales recommandations et les leçons tirées est reconduit pour la revue de 2009. En effet, au sortir de la tenue de sa première revue annuelle conjointe en juillet 2008, le Gouvernement a procédé à une évaluation du processus pour une prise en compte des principales recommandations retenues.

L'exercice de 2009 s'inscrit dans cette dynamique de mise en valeur des leçons apprises de la revue 2008. C'est ainsi que des améliorations ont été apportées dans le processus sur la base des nombreuses difficultés qui ont été rencontrées en 2008 et dont l'essentiel avait porté sur le faible renseignement des indicateurs de la progression dans l'atteinte des objectifs, sur l'insuffisance voir l'absence de débats sectoriels qui s'étaient avérés utiles pour partager et valider l'état d'avancement sectoriel mais également pour une meilleure appropriation du DSRP. Sous ce rapport, les groupes de travail autour des axes ont été reconduits et un processus de revue sectorielle a été établi afin d'amener les différentes administrations concernées par un axe à fournir une contribution émanant d'un travail participatif impliquant techniciens sectoriels et acteurs non étatiques (secteur privé, société civile).

Encadré 1 : Atouts et difficultés de la Première Revue

Du côté des leçons tirées de la revue 2008, il a été noté des points positifs que sont : (i) la large participation des acteurs ; (ii) une bonne coordination des activités, avec la mise en place à côté de la CSPLP/MEF d'un comité ad hoc pour faciliter le partage et l'appropriation de la démarche la coordination des activités retenues dans la feuille de route ;(iii) le respect des étapes du processus ;(iv) des résultats consensuels sur la qualité du processus de la revue, malgré les délais très courts ;(v) la bonne implication des régions, malgré les difficultés liées à la mobilisation des moyens ;(vi) le renforcement des liens entre la stratégie et le budget avec la prise en compte des résultats de la revue, notamment le respect des engagements budgétaires et de l'alignement.

Au regard des difficultés rencontrées, on peut noter : (i) l'insuffisance des délais de réaction des acteurs impliqués en raison des délais parfois très courts pour des résultats très importants à atteindre ; (ii) l'insuffisance des discussions sectorielles en raison de la nouveauté de la démarche ; (iii) l'insuffisance de données statistiques qui a joué sur la qualité des analyses avec surtout la faible mise à disposition des données budgétaires ; (iv) les retards d'exécution de certaines activités en raison de diverses difficultés pour la mobilisation des ressources et le recrutement des consultants.

La revue couvrant l'année 2008 est marquée par une analyse sectorielle poussée et beaucoup plus orientée vers l'analyse des résultats à travers une appréciation de l'évolution des indicateurs. Le processus au niveau des groupes devra permettre de mettre en cohérence les différentes analyses sectorielles consignées dans un rapport déposé auprès de la CSPLP/MEF.

Le suivi 2009 repose en conséquence sur les groupes de travail, cheville ouvrière du dispositif. Ils sont accompagnés et soutenus par les experts de la Cellule et des consultants. Le processus participatif a été renforcé avec l'implication de tous les acteurs pour partager les résultats des rapports sectoriels et régionaux, et des différents instruments de mise en œuvre du DSRP.

La CSPLP/MEF, en tant que structure chargée du pilotage, de l'animation et de la coordination du processus a assuré le secrétariat et la bonne exécution des différentes activités. Elle a veillé à la coordination des interventions des structures devant contribuer à la revue et préparé et produit les rapports de suivi pour chaque axe stratégique avec l'appui de consultants. Ces rapports ont alimenté les discussions au sein des groupes.

Dès Août 2008, une réflexion est engagée autour des indicateurs dans le souci de les simplifier mais également d'aligner, dans le cas où cela se justifie, les indicateurs du DSRP et ceux de l'ACAB. Ce processus de révision visait à déterminer une liste restreinte des indicateurs du DSRP II, apte à mesurer les résultats attendus des quatre axes et à mettre en œuvre le processus de revue annuelle de l'ACAB. Ainsi, a-t-il permis de disposer d'une liste de base des indicateurs de mesure des performances du DSRP_II, d'une matrice cadre de résultats de la liste restreinte avec 56 indicateurs avec des données historiques et des objectifs renseignés. Ces indicateurs ont été validés par le Gouvernement lors de la rencontre du 3 février 2009 sur le suivi des engagements du Groupe Consultatif.

Encadré 2 : DEMARCHE METHODOLOGIQUE

En terme de documentation, il y a d'abord tous les rapports ou notes élaborées par la Cellule de Suivi, notamment l'élaboration du document portant sur la programmation et l'exécution des projets et programmes de tous les secteurs par axe. Des contributions bien ciblées sont reçues de certains services du ministère de l'économie et des finances et des ministères ou services techniques. Pour l'information financière, il s'agit de la Direction de la Coopération Economique et Financière, pour les dotations budgétaires allouées aux actions prioritaires du DSRP pour l'année 2008, de la Direction de la Dette et de l'Investissement, pour l'exécution financière des différents projets et programmes mis en œuvre en 2008, que cela relève du BCI ou non et de la Direction du Budget, pour les niveaux d'exécution activité par activité. Ces données peuvent provenir du SIGFIP pour alimenter l'ensemble des besoins en informations des différents groupes de travail et de la Cellule. Dans la partie traitant de l'état de mobilisation des moyens financiers, les données financières des secteurs ont été retraitées selon la nomenclature des actions du DSRP.

La Direction DPEE a produit une note sur le cadrage macroéconomique pour l'année 2008 et les perspectives pour 2009. L'ANSD, dont les experts étaient largement impliqués dans tous les groupes, a contribué à la documentation des indicateurs.

De leur côté, les Ministères Techniques ont livré leurs rapports issus des revues sectorielles, permettant ainsi d'alimenter les rapports des groupes avant la tenue de l'atelier de synthèse du groupe de travail, pour la mise en cohérence des résultats de revue. Les revues sectorielles ont permis de: (i) renseigner les indicateurs dominants et plus particulièrement ceux de la liste restreinte concernant le secteur; (ii) analyser les performances; (iii) identifier les contraintes; (iv) formuler des perspectives et recommandations pour le secteur concerné; (v) et valider le rapport de revue sectorielle.

Toute cette documentation ou expertise est mise à la disposition des quatre groupes de travail, qui bénéficie chacun de l'accompagnement d'experts mis à disposition par la Cellule de Suivi avec le concours des partenaires. Cette expertise a permis, une exploitation judicieuse de la documentation en plus des activités de collectes complémentaires d'informations sous diverses formes tant au sein des groupes de travail que pendant le travail de synthèse.

Le démarrage officiel de la revue 2009 est marqué par la diffusion d'une note circulaire du Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances en date du 17 décembre 2008, puis, de la lettre circulaire du Premier Ministre en date du 20 janvier 2009, invitant les sectoriels à tenir des revues ou réunions sectorielles en vue de préparer une contribution de leur secteur.

Les groupes de travail mis en place, depuis le lancement de la première revue, le 15 février 2008, vont continuer le suivi de la mise en œuvre des actions et mesures prioritaires, conformément aux orientations de l'axe stratégique en question. Chaque groupe est composé de membres de Comités ministériels de suivi, des représentants des commissions de la société civile, du secteur privé, des collectivités locales et des partenaires techniques et financiers, des centres de recherche, des représentants des programmes et agences concernés. Il est dirigé par un président et un vice président qui assurent le leadership et la pleine responsabilité du respect des termes de référence établis à cet effet.

Les modalités pratiques de fonctionnement et les termes de références spécifiques de chaque instance ont été définis et annexés dans la feuille de route qui a été validée au cours de l'atelier de lancement et de programmation, de même que le calendrier de travail.

Des ateliers de synthèse des rapports de suivi des groupes de travail sont tenus pour discuter des résultats et des rapports de suivi. Parallèlement, les rapports des régions ont été élaborés et synthétisés pour faire l'objet d'un seul et unique rapport. Une fois les rapports de groupe déposés, la Cellule a élaboré, avec l'appui d'un consultant, la première version de la synthèse de tous les rapports de groupe et de région à discuter. Elle fut l'objet de discussion au sein des commissions d'acteurs (services étatiques, société civile, secteur privé, collectivités locales et partenaires techniques et financiers), pour bénéficier d'observations transversales qui prennent en compte les priorités des différents groupes dans tous les axes du DSRP. Une seconde version du rapport de synthèse, intégrant l'essentiel des observations formulées, est ensuite produite. Elle est soumise à la revue technique qui a été l'occasion d'harmoniser les différents points de vues entre acteurs, afin d'arriver à une version techniquement validée et faisant le point sur les activités de 2008.

Le processus est ainsi bouclé avec la validation politique du rapport de synthèse. Moment culminant du processus, car tous les acteurs en profitent pour formuler des recommandations pour la revue. Ces dites recommandations devront intégrer sans commune mesure le processus budgétaire et faire l'objet d'un plan de suivi trimestriel.

Chacune des 11 régions a pu élaborer son rapport annuel d'avancement de mise en œuvre de la SRP. L'élaboration de leur contribution à la synthèse a été lancée au cours d'un atelier tenu les 29 et 30 avril 2009 à Dakar au cours duquel l'ensemble des représentants des organes de suivi régionaux était représenté.

I.2. Situation macroéconomique

1.2.1. Analyse du Cadrage Macroéconomique

La situation économique en 2008 a été marquée par la reprise de l'activité du secteur primaire suite aux performances de la production agricole, la baisse du secteur secondaire et le ralentissement du secteur tertiaire, dans un contexte de hausse continue des prix des produits alimentaires et de celle des produits énergétiques, notamment sur les huit premiers mois. Cette reprise des activités primaires a permis de compenser les contre-performances enregistrées au niveau des secteurs secondaires et tertiaires et limiter 2,2 points de pourcentage le recul du taux de croissance du PIB réel par rapport au niveau de 4,7% qu'il a atteint en 2007.

Pour ce qui est de l'inflation, elle est évaluée à 5,8% soit au même niveau qu'en 2007 à la suite des fortes tensions de hausse des prix des produits alimentaires sur les marchés mondiaux. En particulier, une céréale comme le riz a vu son prix mondial augmenter de plus de 40%, le prix de l'huile de palme a crû de plus de 60%, celui de l'huile d'arachide et de soja de plus de 30% et celui des produits laitiers de plus de 20%. D'autre part, des comportements spéculatifs conjugués à la flambée du prix du baril de pétrole ont alimenté les pressions à la hausse du niveau général des prix..

S'agissant de la gestion budgétaire, elle s'est traduite par un niveau satisfaisant de recouvrement des recettes budgétaires dont le montant est estimé à 1151,5 milliards en 2008 contre 1100 milliards en 2007, soit une progression de 4,7%. Toutefois, cette performance est inférieure à celles notées ces dernières années en raison notamment de la baisse de l'activité notée en 2008. Les dépenses totales et prêts nets sont évalués en 2008 à 1519,5 milliards contre 1435,6 milliards en 2007, soit une hausse de 5,8%.

Il en ressort un déficit budgétaire global (base ordonnancement) de 253,3 milliards, soit 4,3% du PIB en 2008 contre 3,5% en 2007. Hors dons, il est estimé à 358,6 milliards soit 6% du PIB en 2008. Quant au solde budgétaire de base (hors PPTE, IADM et Coûts temporels des réformes structurelles), il présente un déficit de 126,6 milliards en 2008 soit 2,1% du PIB.

Sur le plan des échanges avec le reste du monde, le déficit du compte courant (dons compris) est estimé à 692,3 milliards en 2008, soit 11,6% du PIB se situant au même niveau qu'en 2007. Hors dons, il est estimé à 12% du PIB. Le compte de capital et d'opérations financières n'ayant dégagé qu'un excédent de 604,7 milliards en 2008, le solde global de la balance des paiements en 2008 est un déficit de 87,6 milliards.

Ainsi, la situation monétaire intégrée s'est caractérisée en 2008 par une baisse des avoirs extérieurs nets de 10,5%, laquelle a été compensée par une hausse du crédit intérieur de 10,8%. Au total, la masse monétaire a enregistré une expansion de 1,7%.

I.2.2. Analyse des indicateurs macroéconomiques du DSRP

Le sentier de croissance emprunté par l'économie sénégalaise depuis 2005 reste en deçà des scénarii optimiste et moyen, sur la base de l'évolution des dépenses en capital, en raison essentiellement des chocs exogènes enregistrés depuis 2006. Il n'a été au delà du scénario tendanciel qu'en 2007. La montée continue des cours du pétrole et des produits alimentaires est à l'origine d'une forte progression importations **en valeur** à un moment où les exportations connaissent une chute due **notamment** aux difficultés rencontrées par les ICS. Ces facteurs, auxquels s'ajoute la demande **de** produits importés soutenue par d'importantes subventions,

expliquent le **relèvement** du déficit extérieur. Ces dépenses imprévues ont occasionné d'importants retards de paiements pour le secteur privé, ce qui a eu un effet négatif sur la croissance en 2008.

Du côté des dépenses en capital, la mobilisation des ressources externes s'est établie à un niveau légèrement supérieur que prévu ; en revanche l'Etat a réalisé son programme de recettes budgétaires avec une moins value de 40,6 milliards en 2008. Dans ce contexte, le taux de croissance du PIB, qui est resté proche du croît démographique, n'a pu suivre l'évolution retenue par le scénario tendanciel. **Toutefois, le taux d'investissement a continué de croître pour s'établir à plus de 25% en 2008.**

Tableau 1 : Evolution des principaux indicateurs macroéconomiques et évolution comparée des dépenses en capital selon les scénarii

	2005	2006	2007	2008 Proj	2008 H
Dépenses en capital	454,7	474,9	565,3	562,5	738,6
Sur ressources internes	287,0	337,1	323,9	333,5	363,3
Sur ressources externes	167,7	137,8	203,2	229,1	219,5
<i>Différentiel / Scénario Optimiste</i>	0	-68,2	-88,6	-176,0	155,8
<i>Différentiel/ Scénario Moyen</i>	0	-42,9	-21,4	-98,2	
<i>Différentiel/ Scénario tendanciel</i>	0	-17,4	45,8	-20,2	
Taux d'investissement	24,5%	24,8%	26,4%	27,6%	25,6%
Taux de croissance des importations de biens et services (en volume)	11,1%	1,1%	2,3%	1,1%	4,5%
Taux de croissance des exportations de biens et services (en volume)	2%	-5,8%	-1,5%	-3,9%	5,1%
Taux de croissance du PIB	5,6%	2,4%	4,7%	2,5%	7,8%
pour mémoire PIB nominal	4593,1	4893,4	5407,7	5950,2	5 844,0
Taux d'inflation	1,7%	2,1%	5,8%	5,9%	
Solde budgétaire global hors dons (base ordonnancement)/PIB (courant)	-4,6%	-7,2%	-5,9%	-6%	-5,6%
Solde Global de la balance des paiements	-14,1	99,0	70,8	-87,6	74,7
Compte Courant Hors Dons (CCHD)	-407,3	-491,9	-650,5	-711,4	-386,6
CCHD/PIB	-8,9	-10,1	-12	-12	-6,6

Sources : ANSD, DPEE, (H) scénario optimiste

Les indicateurs macroéconomiques de la liste restreinte se sont détériorés légèrement sur la période, l'année 2008 étant la plus difficile depuis 2006. A cette situation sont venus s'ajouter les effets de la crise financière mondiale et de la persistance des tensions sur la trésorerie publique, ne laissant pas beaucoup de marge de manœuvre pour la conduite des mesures structurelles nécessaires pour replacer l'économie sur un sentier de croissance en ligne avec le scénario optimiste du DSRP, plus conforme aux exigences de l'atteinte des OMD.

Sur le plan comparatif, bien que l'économie sénégalaise aie une grande dépendance à l'importation des produits alimentaires et des produits pétroliers, relativement à d'autres pays africain à faible revenu, il faut noter que la période sous revue (2006-2008), qu'ils enregistrent une croissance moyenne de plus de 7% (études FMI).

II. Analyse des résultats enregistrés en 2008

II. 1. Axe «création de richesses et croissance pro-pauvre»

Le DSRP-II poursuit les objectifs de réduction de la pauvreté, notamment par la création des richesses, qui en constitue un de ses quatre axes stratégiques. Pilier fondamental pour la période 2006-2010, cet axe sous-tend la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA) avec des orientations sectorielles et des d'actions planifiées de 2006 à 2010, favorables à une croissance inclusive.

Au titre de la présentation de l'état d'avancement de la mise en œuvre des actions prioritaires relevant de la poursuite des objectifs de l'axe Création de Richesses, la SCA et les différents secteurs qui concourent à la mise en œuvre de cet axe sont passés en revue ci-après dans une perspective de mieux apprécier la qualité des interventions et de formuler des recommandations.

2.1.1. Stratégie de Croissance Accélérée

A la suite de la promulgation de la loi d'orientation n°2008-03 du 08 janvier 2008 et du décret d'application de la SCA, l'accent a été mis sur le lancement des activités des grappes en complément aux activités des commissions du CPI. L'implication de la société civile, la vulgarisation de la SCA dans les régions et son opérationnalisation à la base ont fait l'objet de nouvelles initiatives en 2008.

2.1.1.1. Mise en place de l'environnement des affaires de classe internationale

La réalisation du plan d'action relatif aux réformes transversales pour la mise en place d'un environnement des affaires de classe internationale a été poursuivie au cours de l'année 2008 et les résultats présentés lors du CPI du 17 novembre 2008.

2.1.1.2. Mise en œuvre de mesures d'amorçage dans les grappes

Les contraintes qui ont pesé en 2008 sur les finances publiques ont conduit à privilégier pour l'animation des grappes des mesures plus ou moins sans coût financier ou bénéficiant du concours de programmes ou projets existants. Au total, l'accent a été surtout mis dans la promotion de l'esprit de participation, de collaboration et de partenariat au sein des grappes. La mise en œuvre des mesures d'amorçage identifiées en 2008 a ainsi été placée sous l'impulsion de « champions », des membres de la grappe, issus du secteur public ou du secteur privé qui s'engagent à faire converger les efforts et les initiatives pour l'atteinte des résultats poursuivis à travers une mesure donnée.

Pour la grappe « agriculture – agro-industrie », des ateliers ont ainsi été organisés sous l'impulsion du ministère de tutelle pour passer en revue les plans d'action spécifiques pour la promotion des filières banane, anacarde et floriculture.

Pour la grappe « Produits de la mer et aquaculture », la priorité a été donnée en 2008 à : (i) l'achèvement des négociations du Programme d'Ajustement des Capacités des Pêches Maritimes (PACPM).

En attendant de pouvoir progresser sur les autres mesures du plan d'action, la Grappe « Textile-habillement » a surtout œuvré en 2008 à la mise en place du Centre de Promotion Textile-Habillement (CPTH), à la révision des valeurs indicatives appliquées à l'importation des produits textiles.

2.1.1.3. Opérationnalisation de la SCA à la base

En application des recommandations de la revue du DSRP2 2008, 12 ateliers régionaux de vulgarisation et de partage de la SCA ont été animés en août-septembre 2008 des équipes composées de représentants de la Cellule de suivi du DSRP, de la SCA, de la Plateforme des Acteurs non étatiques et de la Commission de la Société civile.

Sur cette base, en partenariat avec les organisations de la société civile, la SCA a fait l'objet d'une large campagne de présentation dans les différentes régions du pays, aux acteurs locaux comprenant les autorités administratives, les services déconcentrés de l'Etat, les élus locaux, les acteurs de la Société civile à la base, le secteur privé local.

Ces rencontres ont été l'occasion d'informer et de sensibiliser les différentes parties prenantes aux échelles régionales et locales sur les enjeux et les défis de la SCA et de leur permettre de prendre conscience de leurs responsabilités dans la réalisation des objectifs de la SCA.

La principale conclusion issue de ces campagnes concerne la nécessité d'aller vers une opérationnalisation de la SCA à la base, s'appuyant sur la force de l'approche grappe, notamment celle-ci intègre une dimension géographique. Aussi, en coopération avec l'ONUDI, une étude a-t-elle été lancée en 2008 pour l'élaboration d'un programme de mise en place de clusters locaux pilotes, c'est-à-dire des grappes autour de filières porteuses dans des territoires bien délimités.

2.1.1.5. Mobilisation de ressources pour la SCA

Conformément aux engagements pris par les PTF d'accompagner la mise en œuvre de la SCA, lors de la réunion du Groupe consultatif d'octobre 2007, plusieurs diligences ont été entreprises au cours de l'année 2008 notamment (i) le financement d'un programme d'appui à la SCA et à la compétitivité de l'économie (10^{ème} FED) ; (ii) l'appui aux réformes et aux filières agriculture, agro-industrie et textile ; (iii) le financement du Programme d'Ajustement des Capacités de la Pêche Maritime (PACPM).

Les contraintes majeures notées en 2008 étaient liées à la faible articulation entre les mesures identifiées dans le PA/SCA 2008 et les lignes du BCI 2008, et la non-disponibilité des coordonnateurs de grappe.

2.1.2. Développement agrosylvopastoral et sécurité alimentaire

2.1.2.1. Secteur Agricole

Du point de vue des résultats du secteur agricole, 2008 a été une année de reprise de la croissance agricole avec un taux de près de 41%. Ainsi la valeur ajoutée du secteur agricole a connu, sur la période 2006-2008, une croissance moyenne annuelle, en termes réels, de 0,07%. Néanmoins, les performances de 2008, considérées comme une année de rattrapage, ne permettent toujours pas d'atteindre les objectifs assignés au secteur, qui restent pour la plupart tous tributaires de la pluviométrie, d'où les fortes fluctuations de sa croissance.

En effet, le **rapport entre la production irriguée et la production totale** est passé de 18,90% en 2007 à 21,30% en 2008, dépassant l'objectif fixé en 2008 (21%). Ce résultat s'explique par les effets induits par l'octroi d'équipements d'irrigation, notamment dans le cadre du Programme National d'Autosuffisance en Riz. Les actions mises en œuvre dans le cadre de la GOANA ont permis également d'impulser le dynamisme du secteur, à travers une mobilisation volontariste de ressources de la part de l'Etat. Mais les cultures irriguées restent largement concentrées dans la région du fleuve Sénégal et pour une petite part dans le bassin de l'Anambé.

*Le **taux de croissance des rendements agricoles** ne cesse de progresser, passant d'une baisse de 19% entre 2006 et 2007 à une hausse de 48% entre 2007 et 2008.* Ce résultat s'explique surtout par l'amélioration des rendements des cultures sous pluies et par les efforts qui ont été portés sur l'amélioration des paquets technologiques à travers une trentaine de projets, conçus dans une perspective de développement durable, à travers les fonds levier.

Tous ces efforts ont également eu un impact sur le relèvement du **taux de croissance du revenu des producteurs** qui passe à 22,2% entre 2007 et 2008, après une baisse entre 2005-2007 et 2006-2007, respectivement de -17,2% et -17,4%. Les actions d'accroissement des revenus ont également porté à la fois sur le développement des marchés agricoles et la promotion des mécanismes de garantie du financement des projets.

La production céréalière a fortement progressé entre 2007 et 2008, passant de 0,8 million à 1,8 million de tonnes, portant ainsi la couverture céréalière de 33,7% à 69%. Ce résultat dépasse les prévisions qui étaient de 1,7 millions de tonnes. Dans ce domaine, des actions vigoureuses ont été réalisées dans le cadre des programmes de relance des cultures vivrières, d'appui à la sécurité alimentaire, d'appui à l'autosuffisance en riz, le programme spécial Mil et Sorgho, le programme spécial Manioc, le renforcement du stock sécurité alimentaire et le Programme spécial Sésame. Tous ces programmes ont connu un regain de dynamisme en 2008 avec la mise en œuvre des actions de la GOANA.

Au niveau décentralisé, une tendance positive des indicateurs retenus se caractérise par une forte augmentation de l'indicateur « production céréalière » dans toutes les régions. Les zones de forte production concernent principalement Kolda, Tambacounda et dans une moindre mesure Fatick, Diourbel et Louga. Toutes ces régions ont plus que doublé les tonnages en 2008 par rapport à ceux de 2007.

Les résultats ainsi obtenus s'expliquent aussi par les mesures réglementaires prises dans le but de limiter le risque agricole avec des fonds d'appui en assurance agricole, le renforcement de la

recherche et des capacités des paysans. Par contre, la révision de la loi sur le foncier, malgré son urgence, n'a pas connu une évolution significative.

En dépit de ces efforts et des résultats atteints, le monde rural continue à dépendre de la pluviométrie, comme l'atteste l'indicateur portant sur le rapport annuel entre superficies irriguées et superficies totales cultivées qui est de l'ordre de 2,9%. Il s'y ajoute les autres contraintes dont la saturation et la dégradation des ressources naturelles (terres, pâturage, ressources halieutiques, la salinisation des sols, l'avancée du biseau salé dans la zone des Niayes, etc.).

L'environnement de la production agricole continue d'être défavorable et reste marqué entre autres par (i) l'accès difficile au système de crédit encore déficient, (ii) l'indisponibilité ou l'inaccessibilité de semences de qualité en quantité suffisante, (iii) l'obsolescence du matériel agricole, (iv) les rigidités et les insuffisances de la loi sur le domaine national.

2.1.2.2. Sous-secteur de l'élevage

Afin de **garantir la sécurité alimentaire et améliorer les revenus des pasteurs et agro-pasteurs**, des performances réelles ont été notées pour l'année 2008, avec le relèvement durable de la productivité du sous secteur de l'élevage entre 2007 et 2008.

La tendance haussière amorcée en 2005, s'est poursuivie avec un taux d'accroissement annuel moyen de 8%. En effet, la production nationale de lait en 2008, avec une croissance de 6,2% a favorisé une baisse des importations de 8,9%. Ce résultat dépasse légèrement l'objectif de 2008.

La production de viande et d'abats, estimée, pour l'année 2008, à 152.255 tonnes, a augmenté de 14% par rapport à l'année 2007, mais est légèrement en baisse par rapport à l'objectif de 2008 (161 000 tonnes). Cette augmentation résulte essentiellement des performances des filières bovine et avicole, dont la part dans la production totale est de 43 et 27%, respectivement. La production de viande bovine a crû de 34% et celle de viande de volaille de 11%, cette dernière étant fortement tirée par l'aviculture moderne, l'aviculture traditionnelle n'ayant pas évolué.

Cependant, l'évolution de la production de viande et d'abats a permis une baisse importante des importations de 27%.

La production d'œufs de consommation a également progressé (+51%), maintenant ainsi sa tendance haussière depuis l'année 2005, avec une augmentation annuelle moyenne de 23%, correspondant à 94 millions d'unités.

De faibles résultats ont été, par contre, enregistrés en ce qui concerne la couverture vaccinale, avec des taux insuffisants par rapport à l'objectif de 80%, qui est conforme à la norme internationale arrêtée par l'Organisation Mondiale de la Santé animale. Ces contre-performances tiennent essentiellement à l'insuffisance des crédits alloués, qui ne permettent pas de réaliser cet objectif. Pour la lutte contre la maladie de Newcastle, la faiblesse du taux réalisé s'explique, en outre, par l'indisponibilité du vaccin utilisé (i2).

Malgré tout, les résultats sont jugés satisfaisants, grâce à la poursuite des mesures d'appui visant à améliorer l'environnement de la production du sous-secteur. Pour la production de lait et de viande, l'augmentation enregistrée résulte notamment des nouvelles mesures portant sur (i) le financement du sous-secteur avec l'opérationnalisation du Fonds d'Appui à la Stabulation (FONSTAB), l'amélioration des races bovines pour la production laitière et l'arrêt depuis 2005 des importations de poulets à la suite de la menace de la grippe aviaire pour la filière avicole. Pour la filière cuirs et peaux, elle a bien tiré profit des effets induits du Programme d'Appui à la Filière Cuirs et Peaux (PACP) pour l'amélioration de la qualité des produits.

Les atouts majeurs qui ont contribué à l'atteinte de ces résultats restent la GOANA, dans le cadre de laquelle, entre autres, l'aliment de bétail a été mis à disposition dans certaines zones d'élevage, la disponibilité de pâturages et l'intervention du PEPAM et de la Coopération décentralisée. Il reste cependant que des contraintes diverses structurelles, qui empêchent de tirer pleinement parti du potentiel du secteur. Elles consistent en l'accès difficile à l'eau, dû à l'insuffisance d'ouvrages hydrauliques, la fréquence des feux de brousse et des vols de bétail, l'existence de maladies transfrontalières émergentes et réémergentes, l'absence de circuits modernes de collecte, de transformation et de commercialisation des produits animaux, l'organisation insuffisante et la faible professionnalisation des acteurs des différentes filières de production et l'insuffisance des ressources humaines au niveau des services d'élevage.

2.1.2.3. Pêche et Aquaculture

Les objectifs visés dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture sont de satisfaire **la demande locale dans une perspective de développement durable**. Le sous secteur des pêches de capture, affecté par la rareté des ressources connaît d'importantes mesures restrictives visant à ajuster la capacité et l'effort de pêche au potentiel naturel des ressources halieutiques. Tout en cherchant à maintenir sa position dans l'économie, la pêche entend préserver les ressources et garantir la durabilité.

Pour assurer la gestion durable et la restauration des ressources halieutiques, des actions phares ont été menées, notamment : i) l'immatriculation des pirogues dont les résultats restent encore insuffisants en 2008 ; ii) la création d'aires marines protégées: 5 aires marines protégées ont été déjà créées et il est prévu d'en créer 3 autres à Dakar, Thiès et Ziguinchor ; iii) l'élaboration des plans d'aménagement des pêcheries : en 2008, est initié avec le processus d'élaboration du plan d'aménagement des ressources démersales profondes. Le démarrage du plan d'aménagement de la crevette côtière connaît des lenteurs. Les résultats restent contrastés en raison de l'instabilité des plans d'aménagement et le nombre limité d'aires marines protégées. Pour satisfaire la demande nationale en produits halieutiques et aquacoles, des infrastructures d'appui à la pêche artisanale ont été créées en 2008 avec une chaîne de froid le long du littoral, des complexes et des unités frigorifiques.

Les actions de valorisation des ressources halieutiques et la modernisation de la pêche artisanale ont permis la construction de sites et aires de transformation en 2008. Par ailleurs, les

ateliers et quais de pêche ont été réhabilités et les capacités des acteurs, renforcés.. Concernant la professionnalisation et la qualification accrue des acteurs du secteur de la pêche et de la transformation, les actions ont porté entre autres sur le renforcement des capacités, la mise à disposition d'experts de haut niveau et l'organisation d'ateliers de formation en aménagement et en gestion des pêcheries.

Dans l'ensemble du sous secteur, malgré la hausse des allocations budgétaires en 2008, le taux d'exécution budgétaire des programmes et projets est resté très faible (28,48%), expliquant éventuellement les difficultés rencontrées dans la réalisation de certaines activités.

Les contraintes majeures rencontrées en 2008 dans l'exécution des projets et programmes de **la pêche** sont à la fois d'ordres technique, budgétaire, institutionnel et socioculturel. Elles sont globalement relatives entre autres à : (i) la faible mobilisation des crédits d'investissement, (ii) la lourdeur des procédures administratives et financières des bailleurs de fonds, (iii) des déficiences dans le management des projets et programmes et (iv) la faiblesse des capacités techniques des institutions publiques et privées, face aux questions relatives à l'aménagement et à la cogestion.

Pour contribuer à la levée de ces contraintes dans une perspective à court terme, les actions à mener doivent, entre autres, viser à **réorienter** l'ensemble des ressources financières allouées au secteur sur les priorités affichées dans la LPS/PA et la grappe « Produits de la Mer et Aquaculture » de la SCA, et **réajuster** le dispositif institutionnel des pêches et de l'aquaculture.

2.1.3. Artisanat et Développement industriel et des mines

2.1.3.1. Promotion de l'artisanat

La **modernisation des circuits de production et de commercialisation s'est poursuivie en 2008**. Les actions menées à ce titre ont concerné : l'amélioration des capacités du personnel, l'échange d'expériences et la promotion des produits artisanaux, mais également la construction et la réhabilitation de villages artisanaux. La valorisation du tissage artisanal a bénéficié de l'aménagement de 3 sites, de la mise en place du matériel et outillage et l'organisation de campagnes IEC.

Dans le cadre de l'amélioration du système de formation, d'apprentissage et de perfectionnement, les résultats ont été significatifs pour l'année 2008. La formation a touché 4 300 artisans dont 2 800 femmes, soit 65,12% dans 25 spécialités en 2008. Les organisations d'artisans se sont elles aussi investies dans la formation orientée vers les techniques de production, le management et l'alphabétisation dans les langues nationales et dans la fourniture de services sociaux telles que les coopératives d'habitat. Les chambres de métiers et d'artisanat ont bénéficié d'appui en IEC.

Au cours de cette année, la principale contrainte rencontrée par **l'Artisanat** est la faiblesse des moyens financiers effectivement mobilisés pour le développement du secteur. De plus, l'absence

de coordination des programmes et projets exécutés par les partenaires techniques et financiers concourt actuellement à la dispersion des informations.

2.1.3.2. Densification du tissu industriel et développement PME/PMI

Dans le cadre de **l'appui et l'accompagnement de PME dans leur développement**, 671 micros et petites entreprises ont bénéficié de renforcement de capacités (formalisation, création, restructuration, formation, formulation de business-plan, installation d'outils de gestion, accompagnement à la recherche de financement et suivi) par l'ADEPME. L'accès aux services de conseils a permis à plus des deux tiers des PME encadrées d'accéder à des financements d'où la pertinence du programme de labellisation des entreprises. Elle intègre une grille d'évaluation des entreprises, fondée sur des méthodes de notation et de cotation. Cette grille a été validée par l'Etat, le secteur bancaire, les IMF et les PME encadrées. Des résultats importants ont été aussi notés dans le cadre de la promotion de l'employabilité des jeunes en milieu urbain avec 400 PME encadrées, dix-huit (18) conseillers de proximité appartenant aux organisations patronales formés aux services BDS et 1 213 actions d'appui réalisées grâce au programme PEJU et l'ADEPME.

La stratégie définie dans la Politique de Redéploiement Industriel vise à favoriser, entre autres objectifs, **un développement industriel endogène**. Les actions mises en œuvre dans ce domaine concernent la promotion de micro et de petites entreprises de transformation. Egalement, les activités menées par l'ITA en 2008 reposent dans ce cadre sur la mise en œuvre de son plan stratégique 2006-2010 et le contrôle de la qualité des aliments. Le Programme national des Plateformes multifonctionnelles pour la lutte contre la pauvreté n'a enregistré que des activités de démarrage en 2008.

Par ailleurs, la restructuration de l'appareil industriel se poursuit avec le programme de mise à niveau qui a concerné en 2008, 42 entreprises, en deçà de l'objectif de 60. En ce qui concerne la mise à niveau spécifique, des missions de pré-diagnostic d'entreprises ont été effectuées.

S'agissant de la mise en place d'un environnement juridique favorable au développement des PME, la charte des PME élaborée en 2003 a évolué en loi d'orientation pour la promotion et développement des PME (loi n°2008-29 du 29 juillet 2008). Cette loi prévoit de définir les PME, les mesures de soutien, les avantages, les obligations qu'elle doit respecter dans le cadre de leur reconnaissance.

2008 a été aussi, l'année où, la LPS- PME a été entamée avec l'organisation des ateliers thématiques et inter régionaux couvrant les 14 régions. En fin Décembre 2008, un rapport provisoire a été présenté.

Les allocations de ressources en 2008 traduisent une bonne couverture des besoins pour l'ensemble du secteur à l'exception des activités d'appui et d'accompagnement des PME, qui doivent être mieux dotées pour accélérer la réalisation des objectifs majeurs. Les niveaux d'exécution des ressources programmées pour le compte du secteur ne sont pas du tout satisfaisants et cela pourrait expliquer les retards enregistrés dans le domaine de la restructuration de l'appareil industriel.

Dans l'ensemble du secteur, la contrainte majeure pour l'année 2008 réside dans les faiblesses des moyens pour mieux appuyer les actions prioritaires.

2.1.3.3. Sous secteur des mines

Le Programme d'Appui au Secteur Minier (PASMI), a contribué largement à la **promotion du secteur des mines et carrières**, grâce aux réalisations importantes en 2008 en géophysique aéroportée du Sénégal oriental, en cartographie du bassin sédimentaire actualisant la carte géologique du Sénégal et avec la mise en place d'un centre de documentation et du cadastre minier

Dans le cadre de l'**amélioration des retombées financières des collectivités locales dans le cadre de la gestion et l'exploitation des ressources, les résultats restent encore mitigés en 2008**. Le bénéfice des collectivités locales dans le cadre de la gestion et l'exploitation des ressources reste encore faible car le décret fixant le taux et les modalités de répartition du Fonds de Péréquation et d'appui aux Collectivités Locales est en cours d'instruction.

En rapport avec la gestion de l'environnement et la réhabilitation des mines et carrières, des comités sont constitués pour le respect des normes environnementales pour les projets l'exploitation de l'or de Sabodala, l'exploitation du fer, et le projet Zircon Grande Côte. Les Plans de Gestion environnementale et sociale (PGES) des différents projets de mines et de carrières sont approuvés par un comité technique. Le projet de décret fixant les modalités d'alimentation et de fonctionnement du Fonds de réhabilitation des sites miniers est dans le circuit administratif. La Société d'Exploitation des Phosphates de Matam a produit en 2008 20.000 tonnes de phosphates naturels mis la disposition du secteur agricole.

Ces résultats se justifient en partie par les niveaux d'allocation et d'exécution des ressources qui sont du reste, très satisfaisants pour les projets du PASMI.

Par ailleurs, le projet d'appui à l'orpaillage dont l'objectif est d'améliorer de façon durable les conditions de vie des orpailleurs a mis en œuvre des activités importantes durant l'exercice 2008. C'est dans ce cadre que l'état des lieux et la base de données de l'orpaillage ont été réalisés pour disposer d'informations fiables sur les bénéficiaires en vue de rationaliser l'appui/conseil. Des activités d'assistance technique ont aussi été menées pour garantir une exploitation durable des ressources ainsi que des ateliers de sensibilisation sur la santé et l'environnement dans les zones d'orpaillage, en plus du développement des services sociaux de proximité. Ce programme a permis de mener l'étude sur le statut légal de l'orpailleur et d'effectuer l'évaluation du potentiel de micro financement dans le cadre de la formalisation des activités d'orpaillage.

L'une des contraintes majeures notées dans le **secteur minier** réside dans la lourdeur des investissements, à l'incertitude liée à la fluctuation des cours mondiaux des prix des matériaux et à la découverte d'un gisement rentable. Au niveau de l'administration minière, on note : (i) l'insuffisance de moyens humains et matériels ; (ii) la faiblesse de motivation du personnel ; et (iii) les difficultés de mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités. Il s'y ajoute le cas spécifique des activités d'orpaillage (méconnaissance des textes réglementaires, la lourdeur des démarches administratives, dispositions fiscales contraignantes et chères).

2.1.4. Activités du Tertiaire

2.1.4.1. Secteur Commerce

L'amélioration de l'environnement des exportations constitue un défi que le Gouvernement s'efforce de relever pour une meilleure insertion des produits et services sénégalais dans les marchés extérieurs. **Les exportations, en valeur FOB**, ont augmenté de **25.92 %**, et en volume de **19%** en 2008 par rapport 2007.

Sur le plan du renforcement du contrôle de la qualité des produits, les services compétents ont pu s'adapter aux normes en la matière. **Sept cent quatorze échantillons ont été analysés**, concernant divers produits dont le lait, les huiles les jus de fruit, etc.

En ce qui concerne l'amélioration de l'accès au marché, le projet des Magasins de Référence a débuté en 2008 par la mise en place d'un réseau intégré de distribution sous la responsabilité de promoteurs privés partenaires et la création de centrales d'achat par les organisations syndicales de travailleurs. Ainsi, 24 magasins de référence ont pu être réalisés et la totalité du financement a été décaissé. La construction de 8 magasins de stockage n'a pu être exécutée en raison de la non mobilisation de financement en 2008.

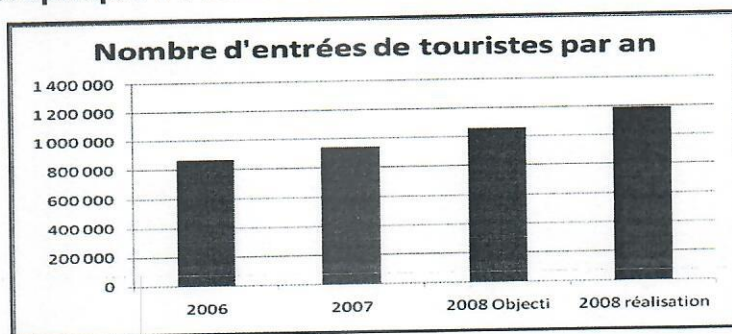
Les principales difficultés relevées pour le sous secteur **Commerce** au cours de l'année 2008 portent essentiellement sur la non réalisation du projet d'édification des infrastructures de stockage de l'ARM. De manière générale, le secteur du commerce souffre d'une faible prise en compte dans les politiques.

Le Sénégal joue les premiers rôles dans la sous région ouest africaine grâce à la capacité d'anticipation des membres du CNNCI à travers l'étude qui a été menée sur les critères de définition des produits sensibles complétée par une réflexion nourrie par un Groupe de travail interministériel composé de représentants des ministères du Commerce, de l'Economie et des Finances et de l'Agriculture et appuyée par le cabinet GRET, ayant permis de déboucher sur une méthodologie de définition des produits sensibles agricoles et agroindustrielles du Sénégal. Cette méthodologie complétée par celle de la CEDEAO a permis au CNNCI de finaliser, très vite, la proposition de listes de produits sensibles sénégalais, dans le contexte des négociations d'un Accord de Partenariat avec l'Union européenne. C'est ainsi dans le domaine de l'accès au marché, près de 70 % des produits proposés par notre pays ont été retenus dans la liste régionale.

2.1.4.2. Secteur du Tourisme

Dans le cadre de la sauvegarde et de la valorisation du potentiel touristique national, le nombre d'entrées de touristes par an a légèrement baissé par rapport aux prévisions de 2008 de 129 000 visiteurs. Le projet de mise en place du système de suivi des informations touristiques, avec les équipements a été mis en place.

Graphique 1 : Nombre d'entrées de touristes par an



Source : Ministère du Tourisme (graphique à revoir)

Quant au programme d'Aménagement, de construction et réhabilitation de sites touristiques, plusieurs ateliers ont permis la vulgarisation du Plan d'Aménagement et de Développement Touristique Durable.

En valorisant ces atouts comme sa position de Finistère ouest africain du Sénégal ou la disponibilité de nombreux produits touristiques, plusieurs régions ont pu connaître un accroissement du nombre de touristes notamment à Ziguinchor où l'on observe la réhabilitation de campements villageois pour le tourisme rural intégré.

Parmi les **principales contraintes** rencontrées par le secteur, on peut noter : (i) l'enclavement de certaines zones avec les mauvais état des voies d'accès, (ii) l'insuffisance du budget de promotion de la destination Sénégal, (iii) les difficultés de fonctionnement des organisations du secteur, (iv) la crise financière internationale qui n'a pas favorisé la demande.

2.1.4.3. Technologies de l'Information et de la Communication – TIC

Le taux de pénétration du téléphone est passé de 38,97 % en 2007 à 50,94% en 2008, soit une hausse de près 12 points, grâce à la téléphonie mobile. Celui de l'Internet reste très faible de 0,29 point (0,33% en 2007 et 0,43% en 2008). Le tarif moyen d'accès au net s'est maintenu à 39 000 FCFA comme en 2007. Ces résultats reflètent l'effort de promotion de l'investissement privé et public pour la démultiplication de l'accès au téléphone et à l'Internet.

Le montant cumulé sur une année de l'investissement public en matière de TIC est passé de 90,4 millions de FCFA en 2006 et 2007 à 20,734 milliards de FCFA en 2008. Le montant cumulé sur une année de l'investissement privé en matière de TIC est passé de 10 milliards de FCFA en 2007 à 1,235 milliard de FCFA en 2008. Cette baisse s'explique par la fin de la totalité des programmes de centre d'appel.

Par ailleurs, l'Etat a vendu en 2008 une licence d'opérateur à Sudatel, à hauteur de 100 milliards de FCFA (200 millions USD). Les autres actions mises en œuvre concernent le Projet de création de centres multimédia et l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de formation adaptée aux besoins des TIC et l'appui aux entreprises de télé-services en milieu rural.

Le **secteur des TIC** continue de souffrir de quelques contraintes dont les principales sont: (i) l'absence d'un document de référence pour la stratégie nationale de développement des TIC; (ii) le retard dans la mise en œuvre du Fonds de Développement du Service Universel dont le décret fixant les modalités de mise en œuvre a été adopté en 2007 ; (iii) le faible taux de mobilisation de ressources financières ; (iv) le niveau relativement élevé des tarifs d'accès aux services de Télécoms/TIC et (v) l'absence d'un observatoire permettant de définir les indicateurs du secteur..

Par ailleurs, la poursuite de la mise en œuvre du programme « Centres de Recherches et d'Essais » en 2008 a permis leur implantation dans le domaine des TIC, plus de 200 ordinateurs ont été installés dans les centres et plus de 3 000 personnes de toutes les tranches d'âge ont été formées aux techniques d'assemblage des ordinateurs, à l'utilisation des technologies alternatives (WIFI, CPL, Excel, maintenance, Infographie), au développement et à l'utilisation des logiciels libres et éducatifs participant de ce fait à la réduction de la fracture numérique.

2.1.4.4. Développement du Sport et des loisirs

La contribution du sport à la création de l'emploi se mesure à travers la construction d'infrastructures sportives et la création d'emplois directs. Dans ce cadre, il y a l'important programme d'infrastructures sportives, en cours, qui a permis en 2008 la réhabilitation de sept infrastructures. Le nombre d'infrastructures sportives construites n'a pas évolué en 2008, du fait de la non-réalisation de l'Arène nationale pour la lutte.

En l'absence d'un cadre réglementaire pour le sport professionnel, il n'existe pas de clubs ou de sportifs professionnels. Toutefois, l'activité sportive induit de nombreux emplois et la création de structures dans et autour du sport comme la lutte, les courses hippiques, les sports équestres ainsi que les arts martiaux et les sports de combat.

Les contraintes notées dans ce secteur sont notamment : (i) une dépendance trop forte vis-à-vis des ressources publiques ; (ii) l'insuffisance des infrastructures et des équipements de base (iii) la faiblesse de la maintenance entraînant une dégradation prématurée et un cadre juridique peu adapté au contexte sportif en constante mutation et (iv) le déficit de cadres administratifs et techniques dans l'accompagnement du développement du secteur.

2.1.4.5. Secteur de la Culture

Dans le cadre de la promotion des entrepreneurs, acteurs et agents culturels, les résultats enregistrés restent encore faibles. Le taux annuel de recouvrement des droits maîtrisés est moyen, indiquant toutes les difficultés rencontrées de ce point de vue, notamment la piraterie des œuvres d'art. De manière générale, les grands diffuseurs de produits culturels (particulièrement les médias) ne se conforment pas à la réglementation, se limitant à verser des contributions forfaitaires en lieu et place du paiement des droits calculés sur la base d'un taux de leur budget.

Pour ce qui est de la diversité des expressions culturelles, les résultats traduisent un déséquilibre entre Dakar et les autres régions. En effet, plus de la moitié des montants (282 904 090 FCFA) pour environ 1/3 des manifestations (avec 61 parrainées) a été accordée à la région de Dakar.

En effet, l'absence de ressources financières a induit un frein préjudiciable à l'objectif stratégique de promouvoir la diversité des expressions culturelles, du fait de la non réalisation d'un aménagement du territoire en infrastructures culturelles.

La principale contrainte rencontrée est l'insuffisance des moyens alloués au secteur, qui demeurent en amont de toutes les activités à réaliser. En définitive, les différentes composantes du Secteur de la Culture ont été beaucoup éprouvées, durant l'année 2008, par la modicité des allocations budgétaires et les ponctions répétées.

Cependant, la création en fin 2008 d'un Service des Etudes, de la Prospective et de la Planification est une réponse institutionnelle aux exigences de gestion axée sur les résultats, de contrôle basé sur le suivi évaluation et de fiabilité des informations posées par l'intégration du Secteur culturel au Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP).

2.1.5. Secteurs d'appui à la création de richesses

2.1.5.1. Transport et mobilité

Dans ce secteur, les objectifs recherchés n'ont pas été atteints en 2008. En effet, les progrès enregistrés à travers les indicateurs retenus montrent un décalage entre les réalisations de 2008 et les objectifs associés. Le nombre de km de pistes de désenclavement construites en milieu rural a connu une baisse entre 2007 et 2008, passant de 373 km à 277,5 km devant un objectif de 303 km. De même, le nombre de km de route revêtue a connu une évolution baissière pour atteindre 301,2 km en 2008 contre 337,5 km comme objectif fixé. Quant au nombre de km de route non revêtue classée récupérés par an, il est baissé en passant de 373 à 277,5 entre 2007 et 2008.

Les actions menées ont concerné, en matière de mobilité, la construction de routes en terre, le bitumage en cours sur plusieurs tronçons et la réhabilitation d'autres routes. Plusieurs projets prévus n'ont pas encore démarré. Pour la qualité des déplacements, le programme d'entretien périodique a concerné 115 km de routes revêtues.

Avec l'appui des PTF, un important programme de réhabilitation et d'entretien périodique du réseau routier a été exécuté. Toutefois, ces ressources insuffisantes pour rattraper le retard d'investissement et d'entretien. Les besoins de mise à niveau sont estimés à près de 200 milliards de FCFA. En 2008, sur une allocation budgétaire de 19,5 milliards de F CFA, seulement 9,6 milliards ont été mobilisés. Ce gap va affecter les résultats en matière d'entretien routier. Des études techniques ont porté environ sur 590 km de pistes de désenclavement dans les régions.

Le démarrage initialement prévu en 2008 du Fonds d'Entretien Routier Autonome (FERA), ne sera fonctionnel qu'en 2010. La création du FERA constitue un progrès significatif dans la mobilisation des ressources nécessaires à l'entretien routier. Toutefois, il est prévu une alimentation du FERA à la fois par des ressources budgétaires et une redevance spéciale sur les

produits pétroliers. Pour l'exercice 2009, il est prévu au budget de l'Etat 21 milliards et 16 milliards dans les prévisions de la taxe spéciale sur les produits pétroliers.

Le développement des corridors qui constitue un axe stratégique du troisième Programme Sectoriel du Transport (PST3), se décline ainsi :

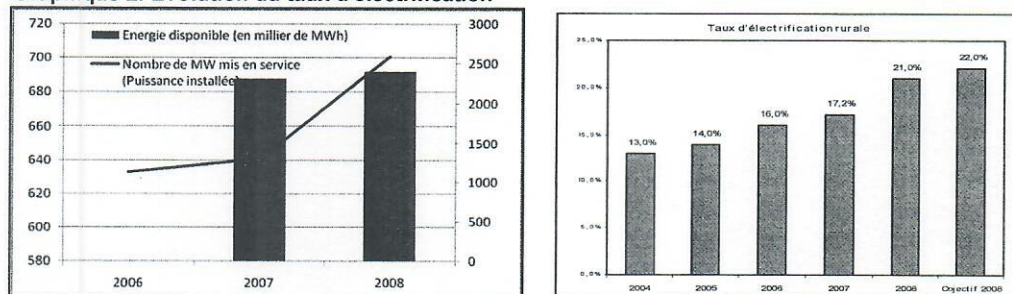
- le corridor Dakar Bamako par le Sud dont le financement par plusieurs bailleurs est acquis, ne sera fonctionnel qu'en 2010,
- les travaux du corridor Dakar Conakry ont démarré. Les mesures de facilitation des transports et transits routiers sous la supervision de l'UEMOA sont en cours.

S'agissant du corridor Dakar Nouakchott, l'étude réalisée du pont de Rosso, sur financement de la JICA avance.

Quant au corridor Dakar Bissau suite aux troubles intervenus, il sera repris.

2.1.5.2. Infrastructures de soutien : Services énergétiques

Graphique 2: Evolution du taux d'électrification



Source : Direction de l'énergie

Le système de production d'électricité est resté marqué en 2008 par de difficultés d'approvisionnement en combustibles avec ses conséquences se traduisant dans la fourniture d'électricité aux ménages.

Les charges de combustibles de SENELEC se sont établies à 170 milliards en 2008 contre 89 milliards à 2005 à la faveur de la crise pétrolière. Il faut noter que cette hausse n'a pas été répercutée sur les revenus perçus par SENELEC à partir des tarifs.

Par ailleurs, la centrale privée GTI d'une puissance de 50 MW, est restée arrêtée pendant six mois en 2008 (du 6 Juin au 31 Décembre 2008 avec une reprise de 2 au 8 Octobre 2008).

L'énergie totale produite au cours de l'année 2008 s'est améliorée de 4% en passant de 2 305 625 MWh en 2007 à 2 401 376 MWh. La demande énergétique de cette année a été satisfaite à 98,2% contre 99,5% en 2007, traduisant ainsi une baisse significative de la satisfaction de la clientèle.

Concernant l'amélioration et la sécurisation de l'accès durable des populations, dans le domaine de l'électricité, le **nombre de MW mis en service** est passé de 641 MW à **701 MW entre 2007 et 2008 pour un objectif cible de 700 MW**. La qualité du service demeure faible car le nombre de coupures ou de ruptures notées dans la fourniture de l'électricité est demeuré très élevé en 2008.

En 2008, le Gouvernement a fourni des efforts pour contenir les effets de la hausse du cours du baril sur les ménages et sur le coût des facteurs de production. Le CIMES dans le cadre de la mise en œuvre du Livre Blanc de la CEDEAO est entrain de finaliser l'élaboration du Programme National d'Accès aux Services Energétiques pour les secteurs stratégiques de la Santé, de l'Education, de l'Agriculture et de l'Hydraulique.

Dans le domaine de l'électrification rurale, les résultats affichent un niveau satisfaisant avec un taux de 21% en 2008, dont 15% réalisés par la SENELEC, soit environ 268 500 ménages ruraux ayant accès à l'électricité. Ce taux s'établit dans certaines localités des régions de Kaolack, Kolda et Sédhiou à 42%. Au regard de l'objectif de 22% qui devait être atteint en 2008, ces efforts bien qu'étant positifs, doivent être renforcés pour soutenir la tendance.

Malgré tout, un certain nombre de contraintes ont été relevées, notamment le retard dans la mise en place du budget d'investissement et de l'insuffisance des ressources allouées par l'Etat pour le compte du programme d'urgence 2008.

En ce qui concerne le segment amont des hydrocarbures, les actions de promotion du bassin sédimentaire ont été poursuivies avec la société PETROSEN. Ainsi, l'exploitation de gaz naturel a permis une augmentation de la production de gaz naturel passant de 30 000 Nm³ (normaux mètre cube) à 300 000 Nm³ destinée à alimenter les turbines en gaz, pour une puissance totale exploitée de 40 MW ainsi que la centrale GTI de 50 MW. Le contrat de fourniture de gaz sera signé entre la SENELEC et la Société **forteza** avant la fin du trimestre 2009.

Dans le segment aval des hydrocarbures, l'année 2008 a été caractérisée par une hausse des cours du pétrole (144 US\$ en juillet) et une durée jamais égalées.

Ainsi, malgré les efforts consentis par l'Etat en 2008 notamment des subventions du gaz butane à hauteur de 23 milliards pour protéger les ménages à faibles revenus, des contraintes persistent dans le sous secteur des hydrocarbures avec notamment la hausse vertigineuse des prix aux consommateurs et l'absence de concurrence dans la distribution. Dans la perspective d'améliorer l'accès aux hydrocarbures, d'une part, et d'autre part le niveau de concurrence, une société de gestion et de stockage de produits pétroliers dénommée SENSTOCK a été créée en 2008 en partenariat avec DIPROM, avec l'édification d'un centre de stockage à Mbao d'une capacité de 167 000 m³ dont 29 000 m³.fonctionnels.

Par ailleurs, afin de réduire les effets du prélèvement de matière ligneuse pour la production du charbon de bois, les pouvoirs publics ont mené les actions suivantes :

- la diffusion de foyers améliorés, la mise en place d'un fonds revolving et de systèmes de commercialisation et la création de deux (02) entreprises de fabrication du charbon à partir des déchets agricoles et des résidus de charbon de bois ;
- un appui a été fourni à des promoteurs privés en termes de financement et d'étude de faisabilité technique et financière de production de biogaz ;
- la diffusion de centaines de cuiseurs solaires et la formation et l'appui de menuisiers et de femmes à la fabrication et à l'usage de ces cuiseurs.

Enfin en termes de diversification énergétique, deux projets de lois d'orientation respectivement sur les biocarburants et les énergies renouvelables ont été élaborés en 2008 et seront examinés par les autorités compétentes avant soumission au Gouvernement.

Ces textes une fois adoptés permettront de renforcer grandement les différentes réalisations passées ou en cours en termes de développement d'énergies renouvelables et de biocarburants.

2.1.5.3. Secteur financier : Promotion de la micro finance

Le dynamisme du secteur de la micro-finance est traduit par une hausse de 5% du nombre de bénéficiaires de crédit entre 2007 et 2008. Le taux de pénétration, qui a progressé de 1% entre 2007 et 2008 reste largement tiré par la région de Dakar qui enregistre 18% en 2008, contre 4% dans les régions de Diourbel, Kolda, Louga et Fatick.

Au niveau stratégique, les principales réalisations du plan d'actions se résument entre autres à : (i) la réalisation d'une cartographie numérisée des SFD ; (ii) l'adoption de la loi par l'Assemblée Nationale et le Sénat respectivement le 21/07/08 et le 22/08/08 et sa promulgation le 03 septembre 2008 (loi n°2008-47) par le Président de la République le 28 novembre 2008 avec son décret d'application signé; (iii) le renforcement des capacités de services financiers et la mise en œuvre de produits de crédit adaptés aux zones agricoles ; (iv) l'appui financier dans le cadre du Programme Emploi des Jeunes en milieu Urbain et (v) la diffusion du nouveau référentiel comptable avec la tenue de sept sessions de formation.

Pour l'ensemble du sous-secteur, les principales contraintes identifiées concernent : (i) la fragilité des conditions de viabilité des institutions de base (MEC et GEC), (ii) le problème de ciblage des bénéficiaires, (iii) l'insuffisance de la sensibilisation et de l'information des bénéficiaires potentiels de la micro finance, (iv) l'inégale répartition géographique des SFD sur le territoire national, (v) inadéquation du cadre réglementaire à l'organisation du fonctionnement de certains intervenants, (vi) la faiblesse des ressources au regard de l'expansion de la demande de financement, (vii) la faible capacité de suivi des projets et d'encadrement sur le terrain en raison du manque d'appui institutionnel, et (viii) la non-adoption du nouveau cadre juridique (loi, décret, nouveau référentiel comptable).

2.1.6. Mesures d'accompagnement

2.1.6.1. Renforcement des capacités du secteur privé

Depuis sa création en novembre 2003 à sa 8^{ème} session, tenue le 17 novembre 2008, le Conseil présidentiel de l'investissement (CPI) est parvenu à s'imposer comme un des cadres les plus dynamiques du partenariat Public – Privé dans les réformes.

D'importantes réformes ont pu être réalisées en 2008 :

- la simplification des procédures d'importation et d'exportation avec :
 - le fonctionnement à feu continu des opérations d'enlèvement des marchandises ;
 - la simplification des procédures de dédouanement (le nombre de documents est passé de 11 à 6 pour les exportations et de 11 à 5 pour les importations) ;
 - la réduction des délais (les délais sont passés de 20 jours à 14 jours pour les exportations et de 26 jours à 18 jours pour les importations).

- la simplification des procédures de transfert de propriété avec des délais qui sont passés de 114 à 18 jours ;
- la simplification des procédures de délivrance du permis de construire avec des délais qui passent de 217 à 78 jours et en perspective une réduction possible de ces délais.
- l'adoption de textes d'application du Code du travail, en particulier l'arrêté n° 1887 du 6 mars 2008 fixant la liste des secteurs d'activité dans lesquels il est d'usage de ne pas recourir au contrat à durée indéterminée ; ce texte réglementaire, longtemps attendu par les investisseurs, a vocation à donner aux entreprises, notamment celles des grappes de la SCA, la souplesse et la sécurité juridique dont elles ont besoin pour porter la croissance et générer des emplois.
- les délais de création d'entreprises sont passés de 58 jours à 48 heures grâce au Bureau d'appui à la Création d'Entreprise de APIX S.A, regroupant des services du Greffe, de la Direction Générale des Impôts et Domaines (DGID), de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) et le Ministère chargé du Travail.

2.1.6.2. Promotion de l'équité et de l'égalité de genre

En matière de promotion de l'Equité et de l'Egalité de Genre, des progrès significatifs sont réalisés par un renforcement de la présence des femmes dans les instances de décision, malgré une représentation en deçà de leur poids démographique (52%). En effet, il a été noté en 2008, l'adoption de la loi sur le traitement fiscal et la création par décret de la Direction de l'Equité et de l'Egalité de Genre et de l'Observatoire National des Droits de la Femme. Par ailleurs, pour une bonne appropriation de la SNEEG, sept séminaires ont été organisés au profit de 600 personnes et 17 PTF, alors que la composante genre a permis le suivi sur le terrain des actions de lutte contre les violences à l'encontre des femmes et la formation de 25 membres du Réseau des Femmes Africaines Ministres et Parlementaires (REFAMP).

Au niveau économique, des mécanismes d'appui technique et financier ont été mis en place notamment le Fonds National de Promotion de l'Entreprenariat Féminin (FNPEF), le Projet Crédit Femmes (PCF) et le Projet d'Appui à l'entreprenariat féminin. Ainsi, de 2007 à 2008, le nombre de bénéficiaires de financement est passé de 18 944 à 4967 avec un volume de financements passant de 1 051 161 518 FCFA à 628 929 000 FCFA (soit une régression de 67%). Cette baisse est due à la diminution voire l'absence d'attribution des ressources prévues en 2008 pour les différents fonds. Durant cette même période, le nombre de femmes ayant vu leurs capacités techniques et managériales renforcées est passé de 912 à 925, soit une progression de 1%.

Les contraintes rencontrées dans ce sous secteur spécifique portent pour l'essentiel sur, d'une part, l'absence d'un système d'information sur les femmes notamment dans des domaines comme l'économie et d'autre part, sur le fait que la SNEEG n'est pas encore opérationnelle à cause du retard noté dans la mise à disposition des fonds alloués par les bailleurs.

2.1.6.3. Promotion de l'emploi décent

En 2006 le taux de sous emploi était évalué à 20,90% et devait atteindre le niveau de 18,20% en 2008. Sur cette même période, le taux d'activité devait également passer de 50,70 à 56,37% en

2008. Cependant, même si des efforts ont été faits, il est difficile d'apprécier l'évolution réelle de la situation compte tenu de l'état actuel des statistiques.

Le secteur emploi est marqué en 2008 par le ralentissement de la création d'emplois par les services publics, et à la faiblesse du soutien à l'auto-emploi. Cette situation s'explique par les difficultés notées dans le recouvrement des fonds du FNPJ et la faiblesse des crédits alloués au Fonds National d'Actions pour l'Emploi.

Pour ce qui est du secteur privé, on note une augmentation progressive du nombre de contrats de travail enregistrés par les inspections régionales, il se situe en 2007 et 2008 à 31 000 contrats dont près du tiers est constitué de contrats à durée indéterminée. Une enquête sur la déclaration annuelle sur la situation de la main-d'œuvre aurait permis d'avoir une plus grande lisibilité sur l'emploi dans le secteur privé.

Dans le contexte du renforcement de l'efficacité et de la transparence du marché de l'emploi, il était prévu la création, en vain, d'un observatoire de l'emploi et des qualifications professionnelles.

Dans le cadre de la promotion de l'emploi indépendant en milieux rural et périurbain, des efforts substantiels ont été faits sur une période récente dans le domaine de l'amélioration des coûts de création d'emploi. L'AGETIP et le FNAE ont contribué à des créations d'emplois principalement dans le domaine des infrastructures.

Les secteurs commerce, construction, activités de santé et d'action sociale, éducation formation, égrenage de coton et fabrication des textiles et les services d'hébergement et de restauration ont le plus cru en termes de création d'emplois entre 2006 et 2007 (ANSD, 2008).

Certains secteurs, de par leur grande capacité d'absorption de main d'œuvre, constituent des secteurs refuge (commerce, confection et stylisme, construction, transport, travail du bois, menuiserie métallique et aluminium, métiers domestiques...). Ils contribuent beaucoup à améliorer l'insertion dans le marché du travail et la lutte contre la pauvreté et le chômage. En exploitant et en rationalisant le potentiel de certains d'entre eux, on peut arriver à insérer beaucoup de jeunes dans le marché du travail. Dans le domaine du commerce par exemple, on note une certaine tendance dans la modernisation des supports de distribution (café, jus de fruits transformés, lait...). Un nouveau type de relations existe entre les fournisseurs des supports de vente et les exploitants, c'est un exemple typique de partenariat à explorer. L'Etat peut aider à l'identification de produits à haut potentiel (produits agricoles transformés par exemple ou produits à haute valeur ajoutée) de vente et au financement de l'investissement de base (support de vente et fond de roulement).

De même, on note l'existence de gisements importants d'emplois dans le secteur du bâtiment et de la construction, du transport, de la culture, de la formation et la santé, dans les métiers sportifs, culturels et de loisirs.

Beaucoup de contraintes méritent d'être levées dont les plus importantes sont : l'absence d'un document officiel d'orientation de la politique de l'emploi, l'absence d'options stratégiques claires et efficaces sur l'emploi, la dispersion des structures qui s'occupent d'emplois avec un niveau de communication faible, la non articulation entre l'emploi, la formation professionnelle et la politique d'accompagnement pour l'auto-emploi, la multiplicité des fonds avec des missions similaires, le manque de transparence du marché de l'emploi accentué par les retards notés dans la mise en place de l'observatoire de l'emploi et le répertoire opérationnel des métiers et emplois,

la faiblesse des ressources humaines dédiées à l'emploi aussi bien en qualité qu'en quantité, l'insuffisante articulation entre le plan d'actions prioritaires du DSRP et la programmation budgétaire, la faiblesse des ressources allouées à la convention Etat-employeurs privés pour l'emploi des jeunes.

Il reste cependant à améliorer le contenu en emploi de la croissance afin de garantir une évolution économique inclusive et pro pauvre. Les actions pour favoriser le développement de l'emploi doivent être davantage renforcées dans les secteurs productifs pour la réduction de la pauvreté.

2.1.6.4. Promotion du dialogue social

Les actions prioritaires dans le cadre de la promotion du dialogue social n'ont pas été réalisées dans l'ensemble, les besoins de financement n'ont pas été satisfaits.

Cependant, le Comité National de Dialogue Social (CNDS) a été très actif en 2008, à travers notamment l'organisation et la participation à des discussions entre acteurs du travail et de l'emploi. Un des événements majeur de l'année 2008 a été la tenue de la session ordinaire du 17 au 22 novembre 2008 sur le thème : « Dialogue Social et amélioration de la qualité du service public ». Il a été recommandé l'engagement pour un dialogue social caractérisé par une volonté affirmée de toute les parties dans la confiance et le respect mutuels ; le renforcement de capacités des organisations de travailleurs et d'employeurs en les dotant de compétences techniques ; le respect des droits fondamentaux que sont la liberté syndicale et la négociation collective ; et un soutien institutionnel approprié.

Cependant, le plan d'action du CNDS n'a pas été mis en œuvre par manque de ressources financières. Il importe à très court terme de réagir favorablement pour démarrer de manière effective la mise en œuvre des activités dans ce domaine.

2.1.6.5. Promotion des Sénégalais de l'Extérieur

La prise en charge des sénégalais de l'extérieur est fondée sur une politique sectorielle. Un fonds des sénégalais à l'extérieur a été créé. En effet, le Fonds d'Appui à l'Investissement des Sénégalais de l'Extérieur a été créé par décret n° **2008-635 en juin 2008**. Ce fonds, bien que fortement sollicité avec 110 demandes, n'a pu répondre par rapport aux objectifs du budget. Les candidats au retour bénéficient souvent de projets et programmes de coopération à l'initiative du pays d'accueil, surtout ceux du Nord. Le retour des sénégalais, hautement qualifiés, est aussi encouragé par le projet TOKTEN.

Le volume des transferts pour 2008, est évalué à la baisse avec 500 Milliards contre 543 milliards en 2007. Cette baisse serait liée à la crise économique et financière touchant les pays d'accueil.

Pour la réinsertion des émigrés, les pouvoirs publics ont mis en place des mécanismes de financements des projets des candidats. Il s'y ajoute la mise en place de deux mutuelles d'épargne et de crédit.

Les principales contraintes du secteur concernent le Fonds FAISE qui n'est pas encore fonctionnel, la faible promotion des programmes auprès des acteurs.

2.1.6.6. Intégration régionale et synergie des politiques

Dans le domaine de l'intégration économique sous régionale, plusieurs entreprises et produits sénégalais sont éligibles aux mécanismes d'accès préférentiels. Ces avantages sont presque identiques tant au sein de la CEDEAO que de l'UEMOA.

Le nombre d'entreprises et de produits agréés a baissé entre 2007 et 2008, passant respectivement de 22 à 18 et de 105 à 71. Ces nouveaux agréments ont porté en 2008 le cumul des entreprises sénégalaises agréées à la TPC à 218 et celui des produits à 952. En termes d'échange, au niveau de l'UEMOA, la part des exportations progresse alors que celle des importations, en baisse sur longue période.

La libre circulation, qui est effective dans la zone CEDEAO, se renforce au niveau plus restreint de l'UEMOA où plusieurs actions entreprises et mesures prises en 2008, aussi bien sur le plan de l'application des textes communautaires que dans la réalisation des projets d'infrastructures. C'est ainsi que les Directives n°6 et 7/2008/CM/UEMOA du 26 juin 2008 concernant respectivement la libre circulation et le droit d'établissement des pharmaciens et des chirurgiens-dentistes ressortissants de l'Union ont été adoptées.

Des difficultés persistent encore comme celles relevées sur les exportations du Sénégal vers le Mali sous le prétexte que les entreprises sénégalaises utilisent des régimes douaniers avantageux. Le Sénégal a appliqué dans les délais 50 sur 60 textes adoptés, 43/53 au titre de la CEDEAO et 7/7 pour l'UEMOA. Au titre des projets d'infrastructures à caractère intégrateur, le Sénégal a démarré en 2008 de manière formelle 38 projets sur les 63 du programme Economique régional, soit 60% des projets inscrits.

La principale contrainte en matière d'intégration est le retard dans la transposition et l'application des textes de l'UEMOA. Dans le cadre du PER, les difficultés notées portent sur la non signature par l'Autorité compétente des textes du cadre réglementaire des activités ainsi que sur l'absence de visibilité et l'insuffisante articulation avec le Programme National de Mise à Niveau.

Dans le secteur d'appui à la création de richesses, presque tous les sous secteurs ont été largement couverts, les apports BCI/PAP étant supérieurs à 100%. Le taux d'exécution est variable avec pour les transports plus de 75% et l'énergie avec près de 60% du fait surtout des engagements de l'Etat. Les pouvoirs publics ont fortement appuyés la micro finance, moyen efficace de lutte contre la pauvreté, plus que les partenaires.

2.1.7. Conclusion partielle

Les résultats enregistrés dans l'ensemble restent très mitigés pour les secteurs retenus dans l'axe création de richesses. Pour autant le secteur agricole a été performant, le transport, la mobilité et l'énergie ont enregistré des contre performances au cours de l'année 2008. Somme toute, la croissance économique reste en deçà des attentes et cela risquerait d'affecter négativement les tendances de l'incidence de la pauvreté.

Le secteur primaire, après avoir connu en 2006 et 2007 des baisses respectives de 9,4% et 0,4%, devrait se redresser avec une croissance d'environ 12,7% à la faveur notamment d'une bonne production en raison essentiellement de la bonne saison des pluies avec des

précipitations qui ont progressé en moyenne de 36,7% par rapport à 2007 et sous l'impulsion de la GOANA initiée par le Gouvernement.

S'agissant du secteur secondaire, la croissance est estimée en baisse de 2,7% contre une hausse de 6,2% en 2007. Les principaux sous secteurs ayant connu des baisses sont, outre la production chimique qui tarde à retrouver sa tendance normale malgré la recapitalisation des ICS, les corps gras alimentaires, les conserves, les activités extractives et les BTP. En effet, les activités extractives connaîtraient une baisse de 5,8% en 2008 contre une hausse de 0,4% en 2007. En ce qui concerne les corps gras alimentaires, la baisse est estimée à 40,2% en 2008, suite notamment à la baisse de la production arachidière pendant les deux précédentes années. La production chimique, malgré la recapitalisation des ICS, enregistrerait une baisse de 27,1% en 2008, liée à un recul aussi bien de l'acide phosphorique que de l'engrais, contre une progression de 12,1% en 2007. Quant au secteur des BTP, le dynamisme noté ces dernières années s'est considérablement estompé en 2008 avec une baisse de l'activité estimée à 0,3% contre une hausse moyenne de 9% sur la période 2004-2007. En revanche, la poursuite de la reprise de l'activité de raffinage, malgré la flambée du prix du pétrole, aurait permis d'atténuer la situation. Le sous secteur devrait croître de plus de 52,3% suite à la reprise enregistrée en 2007 (134,7%).

Pour ce qui est du secteur tertiaire, l'activité serait au ralenti en 2008 avec une croissance estimée à 3,5% contre 7,0% en 2007. Cette situation est liée à la baisse des autres services notamment les activités immobilières de 15,7%, après une hausse de 3,7% un an auparavant. La contre performance de ce sous secteur serait liée essentiellement à une insuffisance de la demande notamment pour les besoins de bureaux du fait d'une conjoncture intérieure peu favorable.

Dans cadre de la mobilisation des ressources, c'est dans le secteur primaire, que les difficultés ont le plus été senties avec entre autres les ponctions budgétaires. Le taux d'exécution des ressources allouées par l'Etat s'est établi en retrait par rapport à 2007 et reste en deçà de celui des PTF.

S'agissant des allocations budgétaires de l'année 2008 pour le secondaire, elles ont été modestes, suivant la prévision du PAP/DSRP. Les activités tertiaires ont eu des taux de couverture qui dépassent la programmation du PAP du fait à la fois des efforts de l'Etat et de l'apport des bailleurs. De manière générale, le taux d'exécution resté faible, est induit par une insuffisance dans la mobilisation des ressources allouées par l'Etat, notamment dans le cadre des projets.

Globalement des efforts soutenus ont pu être faits dans la couverture des besoins financiers de l'axe1 pour l'année 2008. Les allocations du BCI ont pu couvrir à hauteur de 170% les actions prioritaires du DSRP en termes de prévisions. Cette bonne performance de mobilisation s'est estompée à travers les taux d'exécution des ressources qui n'a pu atteindre que 74% dans l'ensemble de l'axe création de richesses. Les ressources financées par les partenaires au développement ont été mieux exécutées avec un taux de 79% contre 69% pour les ressources de l'Etat.

II.2. Axe « Accélération, Promotion de l'accès aux services sociaux de bases »

L'amélioration de l'accès des populations aux infrastructures et services sociaux de base relève d'une forte réponse à la demande sociale et joue un rôle primordial dans le relèvement de la productivité de l'économie. La mise en valeur du capital humain occupe une place centrale dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement. Le Sénégal a fortement progressé dans ce domaine ces dernières années et cette progression s'est poursuivie en 2008 malgré le contexte économique international défavorable.

2.2.1. Education et Formation

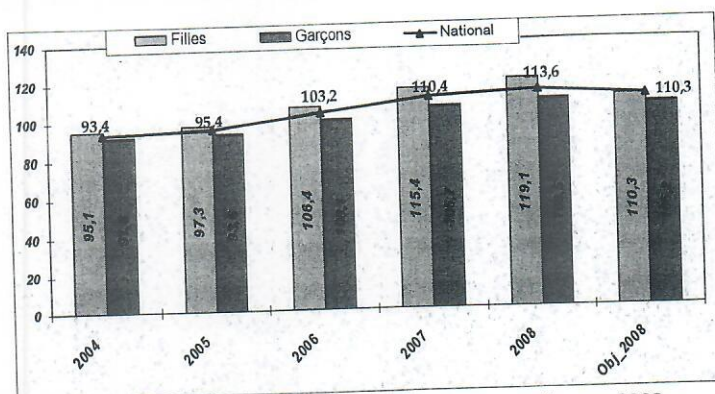
Le sous-secteur de l'éducation et de la formation constitue une forte priorité pour le Sénégal. Il dispose d'un programme stratégique de long terme, le PDEF, décliné en politique sectorielle.

Enseignement préscolaire et promotion de l'achèvement du cycle élémentaire

L'examen de l'accès, tel qu'il s'exprime à travers le taux brut d'admission et le taux brut de scolarisation, fait ressortir globalement un effort d'enrôlement continu.

En effet, le **taux brut d'admission au CI est passé de 110,4% en 2007 à 113,6% en 2008, dépassant les prévisions de 2008 (110,3%)**. Cette progression résulte d'un taux d'admission des filles (115,4% en 2007 contre 119,1% en 2008) plus important que celui des garçons (105,7% en 2007 contre 108,5% en 2008).

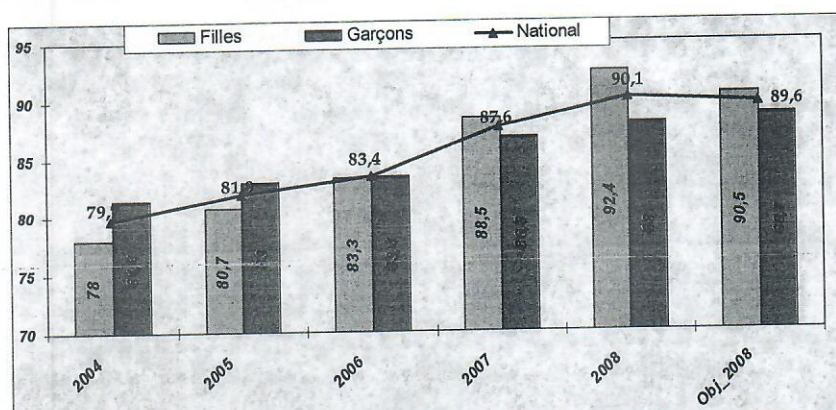
Graphique 3 : Evolution du taux brut d'admission au CI (en %)



Source : Rapport national sur la situation de l'éducation en 2008

Quant au taux brut de scolarisation, il a suivi la même tendance allant de 87,6% en 2007 à 90,1% en 2008, dépassant également les prévisions de 2008 (89,6%). Chez les filles (88,5% en 2007 à 92,4% en 2008), les résultats ont été meilleurs que chez les garçons (86,8% en 2007 à 88% en 2008).

Graphique 4 : Evolution du taux brut de scolarisation (en %)

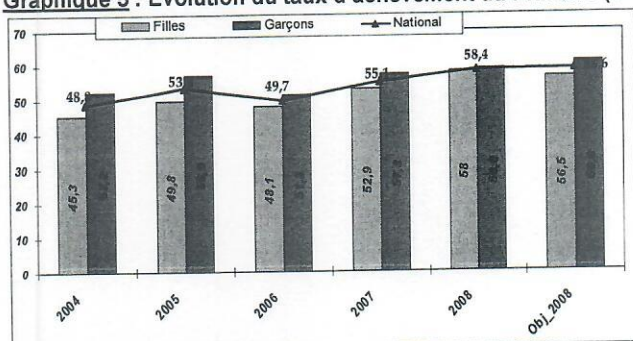


Source : Rapport national sur la situation de l'éducation en 2008

Cependant, la contre performance des programmes de construction a considérablement limité l'accès et a favorisé le développement des salles de classes sous abris provisoires (16,3% du réseau en 2008 contre 14,8 % en 2007). En effet, aucune classe n'a été réceptionnée en 2008 (750 salles de classe ont été réceptionnées en 2007), beaucoup de chantiers étant arrêtés pour cause de décomptes non réglés aux entrepreneurs adjudicataires). Parmi les difficultés qui contrarient l'effort de construction de salles de classes, il y a notamment les ponctions budgétaires, la lenteur des procédures de passation des marchés publics et la défaillance du dispositif de suivi des constructions.

Quant à l'achèvement du cycle primaire¹, **le taux d'achèvement s'est établi à 58,4% en 2008, dépassant son niveau de 2007 (55,1%), mais légèrement plus bas que le niveau prévu (59% en 2008)**. Celui des filles (58,0%) a dépassé son objectif (56,5%) avec un bond satisfaisant. Le rythme de progression du taux d'achèvement chez les garçons est resté faible, ce qui n'a pas permis d'atteindre l'objectif ciblé en 2008 (60,6%).

Graphique 5 : Evolution du taux d'achèvement du Primaire (en %)



Source : Rapport revue secteur Education 2008

¹ Efficacité du système éducatif au niveau du primaire

Promotion d'une éducation de qualité à tous les niveaux d'enseignement et de formation

Concernant la qualité, le ratio manuel par élève s'est stabilisé en 2008 restant ainsi en deçà des cibles. Il se situe à 1,5 contre 1,6 prévu, pour la 1^{ère} étape (CI-CP), soit un déficit de 0,1 manuel par élève. Concernant la 2^e étape (CE1-CE2), le ratio est de 2,3 contre 2,8 prévus, soit un déficit de 0,5 livre par élève. Enfin, s'agissant de la 3^e étape (CM1-CM2), la performance est de 2,5 livres par élève, contre un objectif de 3 unités, soit un gap de 0,5 manuel par enfant. Le renforcement des ratios manuel élève à tous les niveaux, fait partie des défis que le Programme doit relever durant sa phase III. A cet effet, divers programmes sont déjà dans le circuit dont BAD IV, PEQT II et l'Etat à travers l'appui budgétaire de l'ACDI.

Les résultats au CFEE (70,4%) dépassent l'objectif annuel (58,4%) de 12 points. Quant aux résultats au BFEM (37,3%) et au BAC (41,8%), ils sont en deçà des objectifs respectifs de 47,2% et de 50,8%. Par ailleurs, le taux de transition entre l'élémentaire et le moyen mesure la progression vers l'objectif d'accès et d'achèvement du cycle fondamental. En 2008, il est de 60,5% (pour un objectif de 62,6%). On note un léger progrès par rapport à 2007 (60,1%). Cependant, les difficultés à atteindre les objectifs sont liées, entre autres, aux pertes de quantum horaires induites par les grèves d'enseignants ou d'élèves, qui ne permettent pas au système de mener ses programmes d'enseignement à terme.

La gestion déconcentrée et décentralisée des ressources humaines et financières est satisfaisante. Le bilan de cette gestion de proximité du personnel a été satisfaisant, même si par ailleurs, l'encadrement et les examens professionnels des maîtres ont souffert de la grève des Inspecteurs de l'enseignement.

Lutte contre l'analphabétisme et promotion des langues nationales.

Dans le cadre de la lutte contre l'analphabétisme, un enrôlement global de 83 529 apprenants a été enregistré en 2008 sur une prévision de 92 893, soit un gap de 9 364 en valeur absolue et un taux de réalisation de 89,9%. Le PAIS-Etat déroulé dans quatre (4) académies (Louga, Diourbel, Saint-Louis et Kolda) n'a permis d'enrôler que 17 698. Le résultat annuel (83 529 en 2008) comparé à celui de 2007 (62 223) montre une évolution de 21 306 apprenants, soit une augmentation de 34,2% des effectifs enrôlés. La part des femmes dans les effectifs enrôlés 79,2% (6 6208) a permis d'atteindre l'objectif annuel de 63,2% en 2008.

La contre performance annuelle des effectifs enrôlés (taux de réalisation 88.73%) est liée à deux facteurs principaux :

- une faiblesse des ressources mobilisées : dans le cadre BCI : l'enrôlement devait concerner 87 500 adultes dans le programme national d'alphabétisation et 1 718 jeunes dans les modèles alternatifs pour un montant de 1 650 000 000 FCFA. Ce budget n'a pu être mobilisé à temps du fait de la lenteur des procédures du BCI. Aussi, seules 4 académies sur 11 ont mis en œuvre le PAIS en 2008 ;
- la non maîtrise des données : le sous secteur ne possède pas encore un système d'information exhaustif, ce qui fait que toutes les interventions et leurs résultats ne sont pas bien maîtrisés.

Promotion de la formation professionnelle orientée vers le marché du travail

Concernant l'éducation qualifiante, la contribution du secteur privé a permis au taux d'accroissement des effectifs d'atteindre 6%, dépassant de 3 points la prévision. Cependant, la formation professionnelle et technique manque d'équipements dans les ateliers d'apprentissage.

La faiblesse du taux d'exécution des constructions et réhabilitations prévues dans le BCI, l'obsolescence des équipements et l'insuffisance de postes de travail fonctionnels sont à l'origine de la stagnation des effectifs du public. Les filles représentent 53,86% des effectifs de 2008 contre 52,98% en 2007. L'essentiel de l'offre (70% des effectifs en 2008) reste concentrée à Dakar. L'atteinte des OMD appelle plus d'attention pour le secteur.

Programmation et exécution financière

Le secteur de l'éducation dispose d'un CDSMT qui constitue le **cadre de programmation financière à moyen terme** du PDEF, articulée aux stratégies éducatives.

La programmation du BCI couvre largement les prévisions du DSRP, plus de 26% que prévu. L'exécution du BCI a été très faible (38,1%). Ainsi, les ressources internes n'ont été exécutées qu'à hauteur de 21%.

La faible exécution budgétaire des ressources internes n'a pas permis de réaliser certaines activités importantes. Cette contre performance est certainement due en partie par : (i) la faible prédictibilité de certaines ressources programmées dans le CDSMT ; (ii) la faible maîtrise des procédures de passation de marchés, persistance de la diversité des procédures, retard dans la mise en place des ressources (Fonds de Dotation) de nombre de Collectivités locales ; (iii) les ponctions opérées sur le budget et (iv) les délais de traitement des dossiers à l'analyse au niveau de la Direction Centrale des Marchés Publics.

2.2.2. Santé et Nutrition

Le sous-secteur de la santé constitue une priorité. Dans le cadre des OMD, trois objectifs lui sont consacrés. L'approche macroéconomique montre aussi son importance pour l'élévation de la productivité de tous les autres secteurs. L'année 2008 a été marquée par l'élaboration du PNDS-II (2009 2018), pour prendre en charge les OMD.

Qualité, accès et offre de services de santé dans les régions les plus pauvres

Pour l'accès aux services de santé, le **taux de consultation primaire globale** (curative et préventive) est à 58% en 2008², soit une baisse par rapport à 2007 (60%). Ceci s'explique notamment la difficulté que les populations rurales rencontrent pour accéder aux services de santé pour les services spécialisés dont les structures de référence sont implantées à Dakar ou au niveau des capitales régionales.

² Donnée provisoire : les statistiques du quatrième trimestre et les données sur les consultations dentaires ne sont pas encore comptabilisées.

Ces dernières années les programmes de vaccination n'ont cessé de réaliser des taux dépassant 80%, en particulier, la proportion des enfants de 0-11 mois complètement vaccinés.

En 2008, les locaux de dix (10) régions médicales ont été construits ou réhabilités. Toutefois, les nouvelles régions médicales (Matam, Kédougou, Sédhiou et Kaffrine) ne sont pas encore dotées de locaux. Les brigades régionales d'Hygiène, à l'exception de celles de Matam, Kolda et Saint-Louis, ne disposent pas de locaux fonctionnels et adaptés.

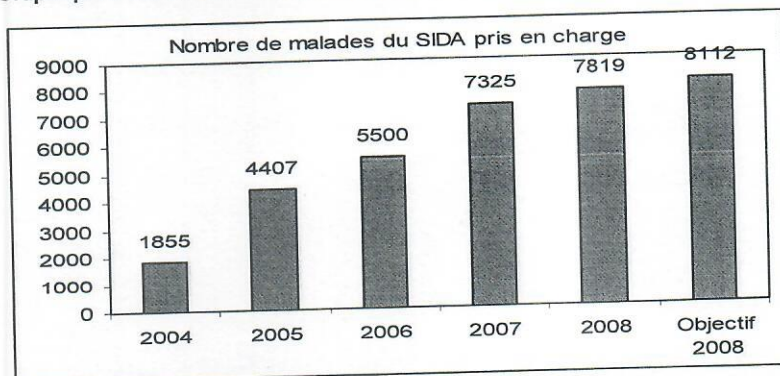
Les contraintes dans le secteur de la **santé** sont d'abord d'ordre institutionnel et portent entre autres sur les aspects suivants : (i) le retard dans l'exécution des travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures de santé et la non fonctionnalité de certaines structures sanitaires de référence (bloc SONU, CREN,...) ; (ii) la difficulté de fidéliser le personnel qualifié dans les zones difficiles ; (iii) la faible implication et/ou capitalisation de l'apport du secteur privé ; (iv) la vétusté de la logistique et les ruptures de stocks de vaccins et de médicaments essentiels et inexistence de certains médicaments spécifiques aux affections chroniques dans les structures publiques de santé.

Prévention et prise en charge du VIH/SIDA

Concernant certaines maladies infectieuses comme le SIDA, il est observé une mise en œuvre satisfaisante des stratégies retenues.

Les résultats portant sur la fréquentation des CDVA et SDVA et la prise en charge des malades se sont établis tous à des niveaux supérieurs aux prévisions. Le **nombre de personnes fréquentant les CDVA et SDVA** s'est accru de 59,75% en 2008, alors qu'il était prévu une augmentation de 22,73% (93703 en 2007 contre 149 689 en 2008). L'engagement dans la lutte et la décentralisation du dépistage dans les postes de santé ont eu un effet positif sur l'identification des malades. Des difficultés persistent encore avec le faible niveau de traitement ARV des malades dans le Sud où la prévalence reste forte et la faiblesse du dépistage des groupes vulnérables. Le nombre de malade du SIDA pris en charge s'élève à 7819 individus en 2008, contre 7325 en 2007, soit une augmentation de 494 personnes. Les résultats s'expliquent par l'importance des ressources mises à disposition, d'une part, l'intégration des stratégies multidimensionnelles, d'autre part. Cependant, par rapport à l'objectif de 8112 cas qui était projeté pour 2008, la prise en charge est en baisse.

Graphique 6 : Evolution de la prise en charge des malades du SIDA

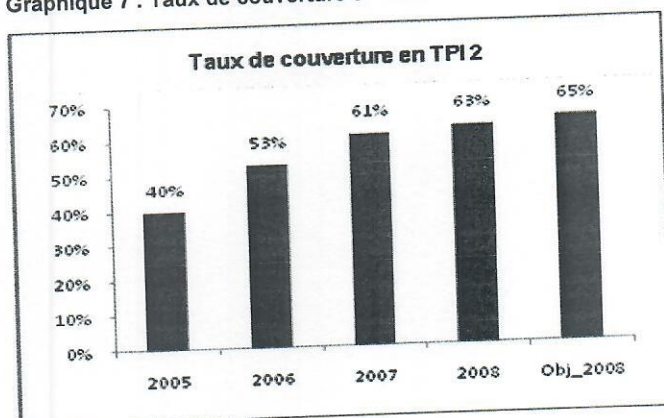


Source : Rapport revue Santé 2008

Prévention et lutte contre le paludisme

S'agissant de l'objectif d'amélioration de la prévention et la lutte contre le paludisme, le taux de couverture en TPI 2 réalisé en 2008 est de 63% et a augmenté par rapport à son niveau de 2007 (61%). Mais, il reste en dessous de la cible de 65% de 2008³.

Graphique 7 : Taux de couverture en TPI 2



Source : Rapport revue Santé 2008

Quant au taux de morbidité proportionnelle palustre qui, pendant plus de 10 ans a stagné entre 33 et 35%, s'est retrouvé ces deux dernières années, sous la barre des 25%, ce qui traduit les efforts considérables fournis pour faire reculer le paludisme. Ceci s'explique notamment par un nouveau traitement contre le paludisme. Ce traitement est réputé plus efficace et accessible aux pauvres, avec un coût de 150 FCFA chez les enfants et 300 FCFA chez les adultes.

Santé maternelle et infanto juvénile

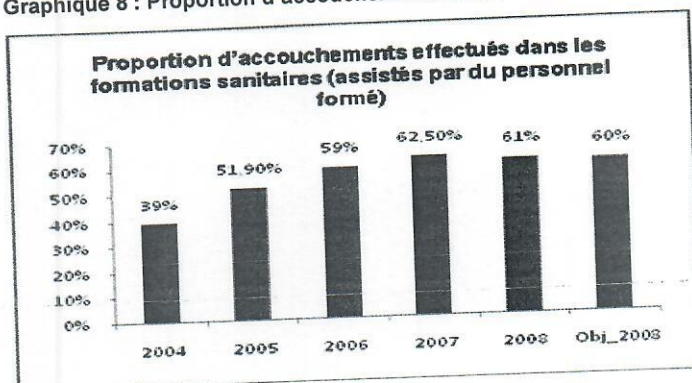
La lutte contre les mortalités maternelle et infanto-juvénile se poursuit à travers la mise en œuvre de la feuille de route multisectorielle 2006/2015. Ainsi, les résultats enregistrés sont satisfaisants par rapport aux objectifs fixés.

Le taux de consultation prénatale est passé de 74% en 2007 à 88,23% en 2008. La couverture a donc progressé de manière significative. Les prévisions de l'année sont atteintes traduisant une utilisation satisfaisante des structures de santé pour la consultation prénatale.

Quant à la **proportion d'accouchements effectués dans les formations sanitaires** (assistés par du personnel formé), elle est passée de 62,5% en 2007 à 61% en 2008. Malgré cette légère baisse, l'objectif de 2008 a été atteint.

³ L'explication pourrait résider dans le mode de calcul de la couverture et non dans les performances intrinsèques du secteur.

Graphique 8 : Proportion d'accouchements effectués dans les formations sanitaires

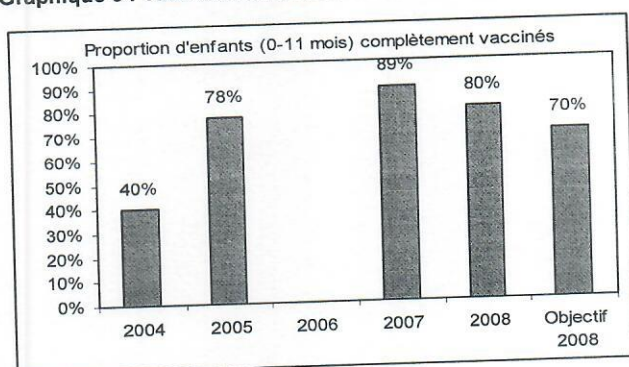


Source : Rapport revue Santé 2008

Ce résultat est dû à la poursuite de l'implantation de blocs opératoires au niveau des centres de santé rendant disponibles les SONUC (soins obstétricaux et néonataux d'urgence complets).

En 2008, 80% des **enfants de 0 à 11 mois étaient complètement vaccinés**. Ce taux a connu une baisse par rapport à 2007 (89%). Toutefois, cette réalisation dépasse de 10 points l'objectif de 2008 (70%). Le **taux de vaccination PENTA3** est de 88% en 2008 et baisse de 6 points comparativement à la situation de 2007 où le taux affichait une performance de 94%. Là encore l'objectif de 2008 a été atteint.

Graphique 9 : Taux d'enfants de 0-11 mois complètement vaccinés



Source : Rapport revue secteur Santé 2008

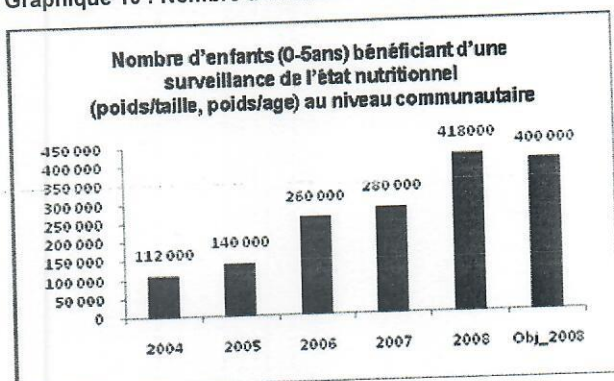
Situation nutritionnelle des femmes et des enfants

Le nombre d'enfants 0-5 ans bénéficiant d'une surveillance de l'état nutritionnel au niveau communautaire a atteint 418000 en 2008, contre 280000 enfants en 2007, soit une augmentation de 49,3%, en valeur relative. La performance enregistrée en 2008 dépasse également l'objectif fixé pour l'année 2008 qui était fixé à 400 000.

Il faut noter que la phase II (2007- 2011) du PRN se poursuit et l'objectif est d'étendre son expérience à plus grande échelle, notamment en milieu rural. Cependant des disparités régionales ont été notées. En ce qui concerne les cas de malnutrition parmi les enfants suivis, les régions de Diourbel et Saint-Louis ont enregistrés les taux les plus élevés. La tendance est à la baisse dans les autres régions, les taux les plus faibles sont enregistrés dans les régions de

Kaolack et Dakar. Cependant, les données des régions de Kolda, Matam et Ziguinchor ne sont pas enregistrées du fait d'un faible taux de complétude.

Graphique 10 : Nombre d'enfants 0-5 ans bénéficiant d'une surveillance de l'état nutritionnel



Source : Rapport revue Santé 2008

De manière globale, les bons résultats du secteur de la Santé s'expliquent également par le partenariat qui a été initié avec les ONG, jugé positif. L'apport du privé en matière de santé n'est pas optimisé. Il subsiste encore à cet égard des limites dans la politique de contractualisation. Celle-ci n'est pas encore véritablement fonctionnelle. Il n'existe pas encore, à proprement parler de cadres formels de collaboration Public – Privé.

Du point de vue de la mise en œuvre du PNDS-I, il a manqué de la cohérence et de la précision quant au rôle des différents acteurs. Cette limite a été à l'origine de plusieurs dysfonctionnements tels que le non respect des délais de livraison des plans opérationnels annuels, le manque de description des procédures de validation de ces plans, et l'insuffisance des financements mobilisés pour leur exécution. Le suivi a été rendu difficile par l'absence d'un plan de suivi évaluation.

Les contraintes qui entravent la bonne exécution des activités de nutrition relèvent, entre autres, de : (i) la faiblesse des ressources financières pour la mise en œuvre de certains programmes jugés prioritaires ; (ii) la difficulté de mobilisation des ressources financières et les lourdeurs dans les procédures (le manque d'harmonisation des procédures des partenaires au développement, lourdeurs dans le processus de remboursement des prestations servies).

2.2.3. Habitat et Cadre de vie

Au rythme actuel de mise en œuvre des programmes, la production de logements est en deçà du scénario retenu par le plan d'investissement pour l'atteinte des OMD.

Situation des bidonvilles et les habitats précaires

Les résultats enregistrés en 2008 ont été faibles. En effet, le nombre de personnes sorties des habitats spontanés et relogées connaît une hausse considérable par rapport à 2007. Il est passé de 5260 à 27 750 entre 2007 et 2008. Le nombre attendu en 2008 était de 57 000 personnes.

De manière générale, au plan réglementaire, plusieurs codes sont adoptés ou en cours, comme le code de l'Urbanisme où la partie législative est approuvée et la partie réglementaire dans le circuit d'approbation, le code de l'assainissement en cours d'adoption et le code de la construction en préparation.

Le développement de la promotion immobilière privée a également renforcé la production de logements des sociétés immobilières publiques dans la promotion de l'habitat planifié. Les promoteurs immobiliers privés, acteurs importants de la production de logements, ont mis en œuvre plusieurs programmes soit de terrains viabilisés, soit de logements sociaux dans les zones de Kounoune, Sébikotane, Ndiakhrate, Rufisque, Grand Mbao, Keur Massar, Bambilor et à Ziguinchor.

Cependant, ils sont aujourd'hui confrontés à des problèmes de gestion liés à l'importance de leurs charges d'exploitation, l'insuffisance des financements adéquats et surtout l'absence de financement d'un parc locatif qui peut, non seulement, améliorer leur gestion financière mais surtout réguler l'ensemble du marché du logement. De plus, les délais nécessaires pour réaliser les différentes étapes d'un projet immobilier, sont trop longues. La production locale de matériaux de construction reste limitée.

Le secteur de l'habitat souffre d'un manque de maîtrise du marché foncier, caractérisé aujourd'hui par la spéculation. Par ailleurs, les produits mis sur le marché ne sont pas de bonne qualité du fait, entre autres, d'une absence de qualification et de classification des entreprises qui opèrent dans le domaine.

La superficie totale des espaces verts aménagés sur l'ensemble du territoire pour l'année 2008 est de 2000 hectares, soit un taux de 3,55 m² par habitant, largement en deçà de la norme OMS de 10 m² par habitant. Sur six projets en cours, un seul a été finalisé en 2008.

Par ailleurs, plusieurs Régions disposent d'un schéma régional d'aménagement (SRAT) du territoire (Fatick, Thiès, Louga, Diourbel et Ziguinchor) en 2008. Les régions qui n'ont pas encore réactualisé leur SRAT sont Dakar, Saint-Louis, Tambacounda et Fatick. A ceux là, il faut ajouter les nouvelles régions de Kédougou, Sédhiou et de Kaffrine.

En termes de contraintes, il faut noter que l'absence de dispositifs de suivi évaluation au sein des services opérationnels en charge de l'habitat et de l'aménagement du territoire explique les difficultés dans le renseignement de certains indicateurs, pour rendre compte des performances. Il faut aussi noter l'absence de l'intervention de l'Etat dans le financement de la viabilisation des recettes foncières mises à la disposition des sociétés immobilières, la très faible participation des sociétés concessionnaires à la viabilisation des assiettes foncières, la marginalisation du secteur de l'habitat rural.

2.2.4. Environnement et Ressources Naturelles

Un objectif majeur de ce secteur est de promouvoir un développement durable en renversant la tendance à la dégradation des ressources naturelles et de l'environnement.

2.2.4.1. Gestion rationnelle des ressources naturelles et conserver la biodiversité

En matière de promotion d'une gestion rationnelle des ressources naturelles et de conservation de la biodiversité, il a été procédé au suivi périodique de l'effectif des espèces, au dénombrement des espèces d'avifaune. Néanmoins, les prévisions de 2008 n'ont été que partiellement réalisées.

2.2.4.2. Lutte contre la désertification et sauvegarde de la faune et de la flore

Dans le cadre de la lutte contre la désertification et la sauvegarde de la faune et de la flore, les efforts de reforestation (reboisement, mise en défens, régénération naturelle, aménagement pour la production durable des forêts) ont permis de porter **le ratio reforestation/déboisement à 1,25. Ainsi, l'objectif de 2008 a été atteint, à cet égard.**

En matière de suivi des feux de brousse, en 2008 la quantité de biomasse consommée par les feux de brousse est évaluée à 952 900 tonnes de matière sèche contre **753 900 tonnes en 2007 soit une hausse de 26,4%.**

Les actions réalisées en matière d'aménagement forestier, ont permis de domicilier à partir de 2008, la totalité du quota de charbon de bois dans les zones aménagées. Pour cette année, le plan d'aménagement participatif de la forêt de Kandiator (54.179 ha) a été finalisé. La quantité de charbon de bois tirée des zones aménagées est évaluée à 67,61%. Ce niveau d'exécution s'explique par l'évacuation des dépôts de la campagne 2007, les difficultés de déplacement des exploitants classiques des zones non aménagées vers les nouvelles zones aménagées et la précocité de l'installation de l'hivernage.

En termes de reconstitution, de conservation et de protection des ressources forestières, de la faune et de son habitat, les réalisations provisoires sont chiffrées à 12.896 ha de terres reboisées, 2 997 km de pare-feux ouverts et 5 251 km entretenus, 4 680 ha de mise en défens et 2 948 ha de régénération naturelle assistée.

2.2.4.3. Valorisation des ressources sauvages

En matière de valorisation des ressources sauvages, des efforts importants ont été faits dans le sens d'une bonne évolution des recettes générées par les activités dans le secteur. A cet effet, 40 microprojets d'apiculture durable sans feu ont été mis en place, 40 foyers améliorés ont déjà été mis à la disposition des populations et 500 autres sont en cours de confection pour 15 villages.

2.2.4.4. Lutte contre les pollutions, nuisances et risques

Dans le cadre de la lutte contre les effets pervers des activités économiques sur l'environnement, **17% des Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) relatifs aux études d'impact environnemental ont été mis en œuvre et suivis.**

Des efforts ont été faits pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Un réseau de surveillance de la qualité de l'air est mis en place. Par ailleurs la quantité de substances appauvrissant la couche d'ozone a été ramenée à 10 t en 2008. En matière de contrôles techniques effectués sur l'observation des règlements par les établissements classés, 260

installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) ont fait l'objet d'une inspection pour une amélioration leur environnement.

2.2.4.5. Sauvegarde de l'environnement marin et côtier

Dans le cadre de la sauvegarde de l'environnement marin et côtier d'importants travaux ont été entreprises pour protéger le trait de côte contre l'érosion côtière. Pour l'exercice 2008 les travaux de protection ont porté sur 730 mètres linéaire. Ce qui dépasse largement les 500 mètres prévus pour 2008. Cet résultat est dû aux travaux d'enrochements réalisés à au niveau de Thiawléne, à Rufisque.

Pour la lutte contre la dépollution de la baie de Hann, 140 000 mètres carrés de plage ont été nettoyés dans àThiaroye et 192 000 mètres carrés de plage dépollués entretenus dans la commune d'arrondissement de Hann Bel Air.

Dans le secteur de l'**Environnement et des ressources naturelles**, le déficit de communication, d'information et de sensibilisation par rapport aux rôles et responsabilités des différents acteurs sont des freins au développement du secteur. Les autres contraintes du secteur sont : l'absence d'un mécanisme de gestion de la transversalité du secteur, la faible implication du secteur privé, l'insuffisance de l'application effective du transfert de compétences en matière de gestion des ressources naturelles et de l'environnement aux collectivités locales, la faiblesse de la connaissance et de l'application d'instruments juridiques de gestion de l'environnement tels que le code de l'environnement, le code forestier, le code de la chasse et de la faune , l'insuffisance de ressources humaines.

2.2.5. Eau et Assainissement

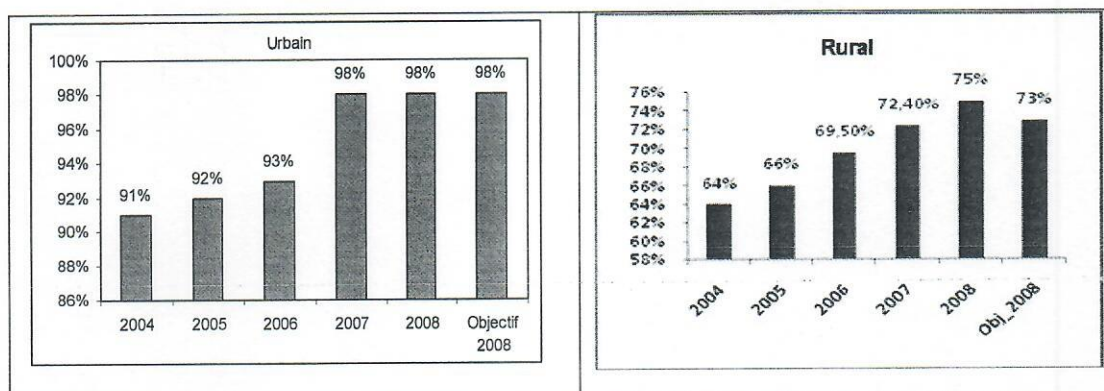
Le secteur Eau et Assainissement, à travers le Programme eau potable et assainissement pour le Millénaire vise à un accès total à l'eau potable et à l'assainissement pour toutes les populations résidentes au Sénégal. Pour la mise en œuvre du programme, un cadre unifié a été mis en place pour surmonter l'éclatement du secteur entre différents ministères. La loi sur le Service Public de l'Eau Potable et de l'Assainissement (SPEPA) a été promulguée le 24 septembre 2008. La concession accordée sur l'eau par l'Etat à l'opérateur national va à son terme et en milieu rural, le transfert de la gestion des ouvrages à des opérateurs privés constitue un grand défi à relever.

Accès à l'eau potable

Les objectifs d'accès à l'eau potable ont été atteints en 2008. En effet, le **taux d'accès global à l'eau potable en milieu urbain** (par bornes fontaines et par branchements domiciliaires) se maintient au niveau élevé de 98% déjà atteint en 2007.

Quant à celui en milieu rural, il est estimé à **75,5% en 2008** contre 72,4% en 2007, soit une progression de 3,1 points, dépassant l'objectif de 2008 (73%).

Graphique 11 : Evolution du taux d'accès à l'eau potable



Source : Rapport de la revue annuelle 2008 du PEPAM

Ainsi, les activités opérationnelles ont permis de réaliser 16 515 branchements supplémentaires (dont 8305 branchements sociaux et 8 210 branchements ordinaires) contre 13 744 en 2007 soit une progression de 20%. Ainsi, 165 000 personnes supplémentaires ont amélioré leur accès à l'eau potable par branchements domiciliaires en 2008, soit une progression de 3% du taux d'accès par branchements.

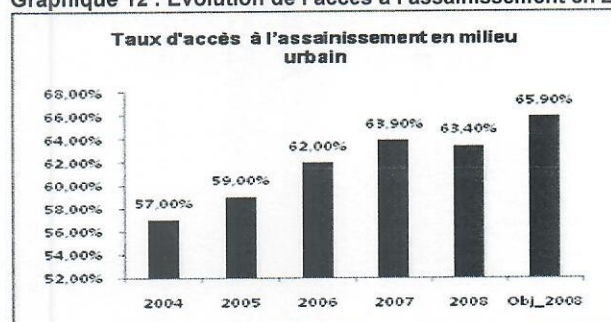
Le taux de panne des forages ruraux motorisés est passé de 88% en 2007 à 90,3% en 2008, soit une progression de 2 points, même si le renouvellement des ouvrages de captage n'a pas été total, particulièrement au niveau de la zone centre.

Des insuffisances techniques ont été relevées dans les capacités de certaines entreprises occasionnant des retards importants dans la finalisation des travaux.

Accès des ménages à des systèmes adéquats d'évacuation des excréta et des eaux usées et pluviales en milieu rural et urbain.

L'objectif d'amélioration de l'accès à l'assainissement n'a pas été atteint en 2008. En effet, le **taux d'accès à l'assainissement en milieu urbain est passé de 63,9 % en 2007 à 63,4% à fin 2008**. On constate une baisse de 0,5 point par rapport à fin 2007 et de 2,5 points par rapport à l'objectif de 2008 qui était de 65,9 %.

Graphique 12 : Evolution de l'accès à l'assainissement en zone rurale



Source : Rapport de la revue annuelle 2008 du PEPAM

Ce résultat s'explique par le retard lié à la réalisation d'une station de pompage à Guédiawaye qui aurait permis de réaliser les 1400 branchements restants du projet de densification du réseau mais aussi par les retards sur la mise en service des systèmes semi-collectifs. De plus, on a noté une lenteur dans la réalisation du projet GPOBA compte tenu des montants importants de participation initiale demandés aux populations. Aussi, les réalisations non comptabilisées d'ouvrages individuels dans les nouveaux lotissements et habitations individuelles non déclarés à l'ONAS expliquent également ce résultat.

Quant au taux d'accès à l'assainissement en milieu rural, il a été de 27,5% en 2008 contre 26,8 % en 2007, soit une hausse de 0,7 point.

Le taux de dépollution est passé de 18% en 2007 à 25,2 % en fin 2008 soit 1,2 point au dessus de l'objectif fixé en 2008 qui était de 24%, et un progrès de plus de 7 points comparativement à la situation de l'année précédente. L'augmentation enregistrée tient du fait de l'amélioration de la capacité de traitement en 2008 mais aussi de celle des rendements épuratoires liée à l'augmentation de la capacité de la station d'épuration de Cambérène.

2.2.6. Conclusion partielle

La mesure de l'Indice synthétique d'accès aux services sociaux de base en milieu rural, permettrait une appréciation plus nette de l'impact des efforts fournis dans les domaines sociaux et surtout en faveur du monde rural. Toutefois, on peut noter que depuis la mise en œuvre du premier DSRP et avec les débuts de réalisation des actions prioritaires du DSRP_II, le taux d'électrification rurale a augmenté, le rythme de construction d'école a connu une accélération, de même que les structures sanitaires, d'eau potable et d'assainissement. Cela devrait permettre de considérer que l'indicateur a bien évolué dans le sens d'améliorer l'indice d'accès aux services sociaux de base.

Dans l'ensemble de l'axe « amélioration de la promotion de l'accès aux services sociaux de base », les résultats peuvent être jugés très satisfaisants pour 2008. Dans le secteur de l'éducation, presque tous les indicateurs se sont bien comportés en s'inscrivant en hausse, même si dès fois l'objectif reste à être atteint.

Pour la santé, les progrès notés dans l'ensemble garde une bonne tendance. Tous les indicateurs ont pu se maintenir au rythme à l'exception du taux de vaccination. Il y a lieu d'être optimiste avec les niveaux de couverture vaccinale et le rythme de consultations primaires curatives. Au niveau de l'assainissement, les tendances sont bonnes malgré le fait que des efforts importants doivent être faits pour l'accès des ménages à un système autonome d'évacuation des excréta et des eaux usées, qui devient un problème persistant.

Les ressources programmées ont relativement bien couvert les attentes et cela traduit fortement la volonté des acteurs tels que l'Etat et les Partenaires, à agir dans les domaines couverts par l'axe stratégique n°2 du DSRP. Malheureusement, les niveaux d'exécution restent encore faibles pour l'ensemble et cela ne milite pas du tout pour une bonne poursuite des objectifs fixés. Comme cela a été noté l'année dernière, les efforts d'exécution sont plus notés avec les PTF qu'avec l'Etat, en dehors des secteurs de l'Education et du cadre de vie. Dans l'ensemble, le taux

d'exécution du BCI a été moyen pour cet axe stratégique, avec un taux de 57,26%, dont 41% pour l'Etat et 79,51% pour les bailleurs.

De manière spécifique, la programmation du BCI montre l'effort additionnel de l'Etat et des bailleurs dans le secteur de la nutrition est de 13% par rapport aux prévisions du PAP.

Quant au secteur Cadre de vie et habitat, l'effort additionnel consolidé (BCI) de l'Etat et des bailleurs est le plus élevé de l'axe 2 du DSRP, avec 44% de plus que prévu. Le financement est essentiellement fait par l'Etat. L'exécution financière est restée toutefois très moyenne (58,6%).

Pour le ministère en charge des ressources naturelles et de l'environnement il y a eu un effort additionnel par rapport aux prévisions du DSRP. Cependant, le taux d'exécution du BCI reste également moyen (à peine 50%).

Pour le secteur de l'Eau et de l'assainissement, la programmation du BCI est juste équivalente à la prévision du DSRP. L'exécution reste élevée (84% pour l'assainissement et 101,5% pour l'eau potable). Les ressources internes n'ont été exécutées qu'à hauteur de 36% en 2008 pour le secteur de l'eau potable.

Une des difficultés réside dans les lenteurs très souvent notées dans les procédures de passation de marchés, avec des retards importants dans les délais et dans l'exécution. Ces contraintes contribuent à affaiblir les capacités d'exécution financière du secteur et partant les performances en matière d'absorption des ressources allouées. Au niveau de l'assainissement rural, les niveaux actuels de mobilisation de financement, des délais d'instruction des nouvelles requêtes, des capacités de réalisation des entreprises et des mécanismes opérationnels, les simulations dans le sous-secteur démontrent que les objectifs réalistes seraient de 41% en 2015.

II. 3 Axe « protection sociale, prévention et gestion des risques et catastrophes »

Pour relever les défis de cet axe, diverses initiatives sectorielles ont été prises par l'ensemble des acteurs à travers une série de mesures : des lettres de politique sectorielles sur la sécurité sociale, l'équité et l'égalité de genre, le développement, la mise en place du conseil de la sécurité sociale, et des actions en faveur de certaines catégories vulnérables comme les personnes handicapées et les retraités, la mise en place de mutuelles de santé.

L'effort de programmation budgétaire de l'axe a presque doublé par rapport aux prévisions du DSRP. Cependant, l'exécution a été très moyenne, avec 48,2% en 2008, dont 46% pour l'Etat et 64% pour les PTF.

2.3.1. Réforme et Renforcement des Systèmes formels de Sécurité sociale

En matière de **lutte contre l'évasion sociale, la promotion et la prévention des risques sociaux**, les actions prioritaires retenues tournent autour de la mise en œuvre d'un programme d'urgence de lutte contre l'évasion sociale, du renforcement du dispositif de régulation de la sécurité sociale par la COSRISS, de la consolidation et de l'élargissement du champ de

couverture pour inclure des prestations en cas de chômage involontaire et assurer une assurance sociale aux sénégalais de l'extérieur. Un programme opérationnel de lutte contre l'évasion sociale a été préparé.

Pour le renforcement des capacités des professionnels de la sécurité sociale et des acteurs sociaux, la tutelle des IPM a initié un plan de réforme systémique englobant les objectifs stratégiques du DSRP_2 notamment : (1) les voies et moyens pour l'extension de la couverture médicale des IPM passant entre autres par la lutte contre l'évasion sociale ; (2) la mise à jour du cadre réglementaire des IPM ; (3) la pérennisation des IPM garantie par leur assainissement.

L'objectif du **relèvement du niveau de pensions à 50% entre 2002 et 2011** a déjà été atteint en 2008. Des mesures ont été prises dans le cadre des réformes paramétriques au niveau des organismes de retraite et ont permis d'aboutir à un assainissement des équilibres actuariels au FNR et à un relèvement progressif des pensions au niveau de l'IPRES.

Des contraintes ont été identifiées au niveau de cette composante. Elles sont notamment liées : au retard dans la formulation et la mise en œuvre d'une lettre de politique sectorielle « travail et sécurité sociale » et du programme de lutte contre l'évasion sociale ; au manque de données statistiques fiables relatives aux travailleurs du secteur formel privé ; à l'absence de cadre permanent de concertation, de mise en œuvre et de suivi des actions de cette composante ; au manque de données statistiques exhaustives relatives à l'assurance maladie obligatoire lié à la faible organisation des IPM.

2.3.2. Extension de la Protection sociale

Le défi lié à l'extension de la protection sociale a suscité une réelle dynamique dans la recherche de réponses appropriées aux niveaux des acteurs concernés dont les populations cibles elles-mêmes, à travers la poursuite de l'objectif de **renforcement des mutuelles de santé et d'amélioration du système d'assurance-maladie**. De nombreuses initiatives ont été mises en œuvre pour matérialiser les orientations stratégiques, mais force est de reconnaître qu'on est encore loin de relever les défis relatifs à l'exclusion de la majorité de la population des systèmes actuels de protection sociale.

Dans la mesure où les systèmes actuels de sécurité sociale n'assurent qu'à peine la couverture sociale de 20% de la population totale, le principal défi à relever est d'assurer un taux de couverture plus conséquent à moyen terme en optant pour l'extension de la protection à d'autres catégories socioprofessionnelles.

A cet effet, une stratégie nationale d'extension de la couverture du risque maladie (SNECRM)⁴ a été définie en 2008.

Concernant la couverture maladie des personnes âgées de 60 ans et plus au Sénégal (environ 650 000)⁵, 30% seulement bénéficient de couverture sociale assurée par l'IPRES et le FNR.

⁴ Source : Stratégie nationale d'Extension de la Couverture du Risque Maladie – Août 2008

⁵ Source : Rapport plan SESAME 2008, IPRES)

Pour, le Plan SESAME, en application depuis 2006, l'Etat a consenti 800 millions de FCFA en 2008 pour un cumul de 2,2 milliards depuis 2006. Deux centres spécialisés en gériatrie ont été réhabilités.

Concernant le développement des nouvelles initiatives, chaque régime a prévu un plan de financement pour la mise en place des régimes d'une part, et d'autre part une subvention pour la pérennisation du régime pour les personnes exerçant le métier de l'agriculture. Un décret instituant un régime de protection sociale agro-sylvo-pastorale a été signé en 2008. Le régime pour les ruraux a obtenu une inscription budgétaire pour 2008 de l'ordre de 310 millions pour la mise en œuvre du plan d'actions, même si ces ressources n'ont pas été débloquées.

Quant au régime des routiers, il souffre encore d'un défaut d'ancrage institutionnel et de portage politique. Néanmoins, il a pu franchir des étapes importantes de sa mise en œuvre débouchant sur son démarrage effectif en février 2008. La mutuelle sociale des travailleurs des transports routiers a signé des conventions avec des hôpitaux et centres de santé de Dakar.

En termes de **principales contraintes**, celles identifiées sont liées au : (i) défaut de mobilisation des ressources budgétaires ; (ii) défaut de portage institutionnel ; (iii) retard dans la mise en œuvre des régimes de couverture sociale dans le secteur agricole.

2.3.3. Prévention et gestion des risques majeurs et catastrophes

Pour une **promotion de stratégies et mécanismes de prévention et de gestion des risques et catastrophes en appui aux plans nationaux**, il a été entrepris, en 2008, une série d'activités de renforcement des capacités des acteurs. Ainsi, des parlementaires (30 sénateurs et députés) ont été formés et un réseau des parlementaires en réduction des risques de catastrophes est mis en place. Un guide d'un système d'alerte précoce, communément appelé SAP, a été élaboré.

En ce qui concerne le renforcement des capacités en matière de prévention des risques sociaux, des acteurs sociaux ont bénéficiés de sessions de formation dans le domaine de la prévention des risques professionnels.

Dans le cadre de la **coordination et la promotion de la culture de la prévention et de la gestion des risques et catastrophes**, la plateforme nationale de **réduction des risques et catastrophes**, cadre institutionnel intersectoriel pour la gestion de tels risques et catastrophes, a été instituée par le décret 2008-211 du 04 mars 2008. Elle joue un rôle d'interface entre les différents acteurs concernés et sert de cadre de concertation et d'harmonisation des interventions pour la prévention et la gestion des risques de catastrophes.

Le plan de contingence national pour la **maîtrise des accidents industriels majeurs et les inondations**, bénéficiant du soutien de plusieurs partenaires, a été arrimé au plan ORSEC et mis en œuvre lors des inondations de l'hivernage 2008. Ces inondations ont concerné plus de 250 000 familles et causé d'importants dégâts, avec 88 écoles et 12 postes de santé sous les eaux. Les moyens financiers dégagés par l'Etat en 2008 s'élèvent à près de 6 milliards FCFA.

Dans le cadre de la couverture des risques agricoles, l'Etat du Sénégal a entrepris depuis plus d'une décennie une série d'études sur la faisabilité d'un système d'assurances agricoles.

La plus récente, élaborée à partir de 2004, est liée à la mise en œuvre de certaines dispositions de la Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale (LOASP). Elle a abouti à la création en 2008 de la Compagnie Nationale d'Assurances Agricoles du Sénégal (CNAAS), société dotée de capitaux publics et privés (Etat du Sénégal, Sociétés d'assurances, Organisations de producteurs). Cette

société a été agréée en décembre 2008 par la Commission Régionale de Contrôle des Assurances organe de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA), siégeant à Libreville (République du Gabon).

Par ailleurs, le Commissariat à la Sécurité alimentaire et le Fonds de Solidarité nationale ont mené des opérations de distributions gratuites de vivres, d'aliments de bétails et de petits matériels de première urgence pour un montant global de 11,2 milliards.

L'assistance sociale aux groupes vulnérables a vécu un dynamisme avec les inondations allant d'une prise en charge temporaire pour leur alimentation, leur hébergement avant leur relogement définitif dans la zone assainie du Plan Jaxaay. Pour ce qui concerne les zones inondables restructurées, 389 quartiers sinistrés ont été recensés. Par ailleurs des PTF ont apporté leur soutien matériel et financier.

Le Fonds de Solidarité Nationale a permis d'assister 26 802 familles sinistrées en matériel et vivres (665 tonnes de riz) en 2008 dans le cadre du plan ORSEC.

Le volume financier mobilisé par l'Etat dans le cadre des fonds de solidarité nationale et de calamité est passé de 2 milliards de FCFA en 2007 à 2,35 milliards en 2008. Les collectivités locales ont par contre des difficultés à contribuer. La reconstitution du stock de sécurité alimentaire a bénéficié d'importantes dotations passant de 2,7 milliards en 2007 à 11,5 milliards F.CFA en 2008. Cette hausse s'explique par l'aide au monde rural en 2008.

La politique de Réduction des Risques de Catastrophe nécessite alors une vision globale et doit être accompagnée de mécanisme de coordination des institutions. L'éclatement entre de multiples services et organismes n'est toutefois pas profitable à un traitement rapide du risque qui devrait systématiquement faire appel à une coordination institutionnelle, et une rapidité dans la riposte.

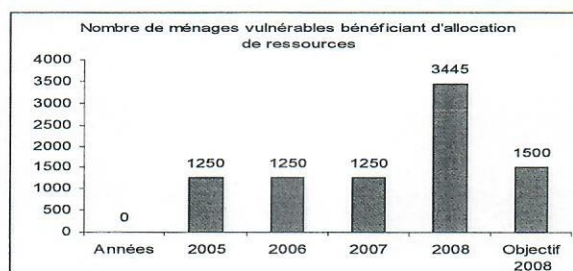
Cela implique un type de gouvernance reposant sur l'information et la participation de tous les acteurs. Les populations, qui sont les premiers à être affectées par les catastrophes, ont du mal à s'approprier la problématique de la réduction des risques de catastrophe.

2.3.4. Protection sociale et suivi des groupes vulnérables

De nombreuses interventions de l'Etat appuyées par les partenaires au développement et la société civile contribuent à la protection des groupes vulnérables au Sénégal.

Dans le cadre de la protection et le suivi des groupes vulnérables, l'objectif de 2008 a été atteint. En effet, le **nombre de ménages vulnérables bénéficiaires d'allocation de ressources (assistance sociale), s'élève à 3 745, doublant même l'objectif de 2008 (1500).**

Graphique 13 : Nombre de ménages vulnérables allocataires



Source : Ministère Famille

Pour améliorer l'accès aux services sociaux par les groupes vulnérables et assurer l'accès aux actifs et à la pleine jouissance de leur droit, un programme d'appui par des allocations monétaires conditionnelles et non conditionnelles en faveur des familles pauvres a été mis en œuvre à travers le transfert de ressources aux groupes cibles.

En effet, des programmes spécifiques sont mis en œuvre en faveur des groupes vulnérables et des indigents, notamment : (i) la gratuité des accouchements et des césariennes sauf à Dakar ; (ii) l'accès gratuit aux antirétroviraux ; la gratuité des médicaments antituberculeux ; la subvention sur les coûts des traitements antipaludéens, diabétiques, anticancéreux, de l'insuffisance rénale, des cardiopathies ; le traitement gratuit du paludisme grave chez les enfants et les femmes enceintes et le prix subventionné des moustiquaires imprégnées ; la subvention pour la prise en charge des indigents ; la gratuité des soins aux aveugles et aux membres de leur famille.

D'autres actions pour l'accès aux services sociaux de base ont été réalisées, notamment la construction et l'équipement de services sociaux dans le domaine de l'éducation et de la santé (l'école de Ndiabène Gandiole), les cases de santé de Darou Rahma et de Bélinaybé.

Pour améliorer le ciblage, le suivi-évaluation et l'élaboration des actions dirigées vers les groupes vulnérables, des actions ont été engagées et/réalisées en 2008. C'est ainsi que dans le cadre de l'appui au dispositif de suivi évaluation des projets et programmes de lutte contre la pauvreté, il a été réalisé la conception et la mise en place d'un Système de Suivi Opérationnel de Lutte contre la Pauvreté articulé à un système multisectoriel d'information sur la pauvreté impliquant l'ensemble des acteurs.

L'objectif dudit système est de supporter les opérations de gestion et de suivi du programme national de lutte contre la pauvreté, pour créer un outil multifonctionnel et modulaire autour du volet suivi du DSRP et articulé à l'Observatoire des Conditions de Vie des Ménages et du Développement Humain. Un système d'information et de suivi évaluation de la pauvreté (SISE) a été mis à jour et paramétré. Une base de données a été réalisée et le ciblage des CPDV. Le système de suivi évaluation au niveau régional a été installé.

En matière de ciblage 200 relais communautaires ont été formés en 2008 contre 21 en 2007, soit une progression de 89,5%. Cette performance montre l'importance que revêtent le ciblage et le suivi des actions dirigées vers les groupes vulnérables.

Par ailleurs, il a été conduit une revue des systèmes de protection sociale et des scénarii établis pour des systèmes de cash transfert tenant compte de la capacité du pays. De plus une étude de faisabilité technique et financière pour une protection sociale universelle des familles ayant des enfants est disponible.

La principale contrainte de la composante « **protection sociale et le suivi des groupes vulnérables** » réside dans : (i) le faible taux de tirage sur les ressources extérieures au profit des groupes vulnérables (moins de 50% des ressources prévues ont été décaissées en 2008) ; (ii) méconnaissance des mécanismes de mobilisation des ressources PTIP par plusieurs services de l'Etat.

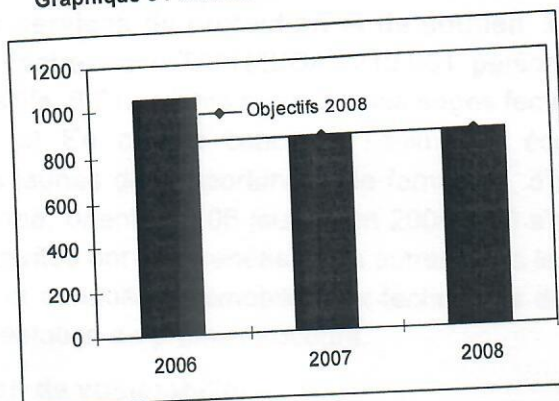
Il y a également la faible capacité technique en matière de planification, suivi, évaluation et gestion des programmes.

- **personnes handicapées**

En ce qui concerne la prise en charge des personnes handicapées, il n'y a pas eu de progrès notable. En effet, **le nombre de personnes handicapées appareillées s'est stabilisé à 850 en 2008. Il avait le même niveau en 2007.** Les programmes de réadaptation à base communautaire (RBC) ont intéressé 150 GIE en 2008 contre 120 en 2007. Le volume de financements octroyés aux personnes handicapées s'élève à 150 millions FCFA en 2008, contre 120 millions en 2007.

Quant à la loi d'orientation sociale, elle n'a pas enregistré d'évolution, aucun dispositif n'a encore été mis en place.

Graphique 3 : Nombre de handicapés appareillés



Source : Ministère Famille

• Personnes âgées

Pour ce qui est de la catégorie sociale « personnes âgées », des réalisations ont été enregistrées à travers les interventions du projet d'appui à la Promotion des Aînés (PAPA) qui a démarré ses activités avec une inscription au BCI de 108 millions FCFA en 2008 qui ont été entièrement mobilisés. La revalorisation et le paiement des pensions des personnes retraitées **selon une fréquence bimestrielle et non plus trimestrielle** sont parmi les mesures qui contribuent aussi à la protection et au bien-être des aînés. Le nombre de personnes âgées allocataires de ressources a été de 130 en 2008 contre 182 en 2007, soit une baisse de 52 bénéficiaires. Quant au volume de financements octroyés aux personnes âgées, il n'y a pas eu d'augmentation entre 2007 et 2008, le montant est resté à 100 millions FCFA.

• Jeunes

S'agissant des initiatives de protection sociale en faveur des jeunes, des actions entreprises concernent : (1) le programme « Jeunes dans les Fermes Agricoles » (JFA) ; (2) le programme d'équipement de 16 ateliers des Maisons de l'Outil et de création d'un réseau de 13 Entreprises de Boulangeries ; (3) le programme de création et de fonctionnement de 5 « Ecoles Atelier » à Saint-Louis et enfin le programme « Initiative pour l'Accès des Jeunes aux TIC contre la Fracture numérique et en faveur de la création d'Emplois ».

D'autres initiatives ont été enregistrées notamment avec le Fonds National de Promotion des Jeunes (FNPJ) qui, dans le cadre du programme « Tout Petit Crédit » a permis de financer 125 jeunes commerçants ambulants de la banlieue et 125 microprojets pour un montant de cinquante millions (50 millions FCFA).

En termes de financement, la composante « Réforme et Renforcement des Systèmes formels de Sécurité sociale » a obtenu en 2008 une très bonne programmation financière de la part de l'Etat (2,182 milliards de FCFA), même si l'exécution est très faible (33,86%).

S'agissant de l'extension de la Protection sociale, il faut noter qu'elle bénéficie d'une inscription de près de 4 milliards de FCFA dans le BCI de 2008, par une programmation des PTF. Le taux d'exécution du BCI pour la composante est de 64%. L'Etat n'a pas exécuté ses ressources programmées.

Le montant global affecté en 2008 à des groupes vulnérables (ménages, femmes, PVVIH,...) s'élevait à 138 millions de FCFA.

En définitive, la prise en compte des actions prioritaires de cet axe s'est améliorée en 2008 par rapport à 2007, mais d'importantes actions restent à faire pour accroître la mobilisation des ressources pour ce secteur.

II.4. Axe « bonne gouvernance et développement décentralisé et participatif »

Dans cette partie, la revue couvre la gouvernance économique et financière, la gouvernance judiciaire et la gouvernance locale. La mise en œuvre de l'axe « Bonne gouvernance, développement décentralisé et participatif » a enregistré des résultats satisfaisants.

2.4.1. Gouvernance économique et financière

La bonne gouvernance (à travers le PNBG) et le plan d'actions PEFA, constituent les leviers retenus par le DSRP en vue de conforter l'État de droit l'efficacité et la transparence dans la gestion économique et sociale.

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité du service public, la loi d'orientation sur les agences d'exécution a été élaborée et devrait être adoptée en 2009 ..

Après la revue en 2007 des performances de son système de gestion des finances publiques à travers un exercice PEFA, un plan d'action PEFA (2008-2010) a été adopté et mis en œuvre afin de répondre aux besoins d'amélioration de la gestion des finances publiques.

2.4.1.1. Amélioration du dispositif de préparation du budget de l'Etat

En matière d'allocation stratégique des ressources, les pouvoirs publics poursuivent leurs efforts de protection des dépenses au profit des secteurs sociaux et de mise en œuvre d'une budgétisation fondée sur les stratégies publiques, avec treize ministères sectoriels mis sous CDSMT, depuis 2006. Ainsi, la part du budget des Ministères sous CDSMT est passée de 33% en 2007 à 49,3% en 2008⁶.

L'expérimentation de l'approche CDMT s'est poursuivie en 2008 dans la perspective de s'aligner progressivement sur les pratiques internationales et de promouvoir la culture de la performance dans la gestion des finances publiques. En attendant l'aboutissement du chantier de réformes engagé par l'UEMOA pour la mise en place de systèmes de budgets programmes dans les Etats-membres, l'approche par ministère a été poursuivie et couvre désormais 13 ministères. Les difficultés rencontrées dans la mise en place de l'approche CDSMT sont les suivantes :

- le déficit de capacités techniques dans les domaines de la gestion des politiques publiques et du cycle de vie des projets de développement ;
- les difficultés rencontrées dans l'identification d'indicateurs appropriées pour la mesure des résultats de certains ministères ;
- la non prise en compte des prévisions de tirages sur ressources extérieures dans la détermination des plafonds budgétaires annuels ;
- l'absence de système permanent d'information dans la plupart des ministères.

Il faut noter que la généralisation connaît des obstacles, notamment la définition des lettres de Politique sectorielle (LPS) et la réalisation des revues de dépenses publiques pour les ministères qui n'en ont pas⁷.

⁶ Pour rappel, la part du budget des Ministères sous CDSMT était de 28% en 2006. Elle est estimée à 54,35% en 2009.

⁷ Des mesures ont été prises pour l'exécution de cette activité afin d'accélérer le processus.

2.4.1.2. Amélioration de la commande publique et de la pratique des marchés publics

S'agissant de l'amélioration de la pratique des marchés publics, l'année 2008 a permis à la DCMP et l'ARMP, avec l'appui financier des PTF et de l'Etat, d'organiser les sessions de sensibilisation, de partage et de formation au profit des autorités contractantes couvertes par le champ d'application et d'engager la mise en place des outils de gestion et de régulation des marchés publics. Il s'agit :

- du manuel technique, administratif et financier de l'ARMP ;
- du règlement intérieur du comité de règlement des différends et des procédures d'application de la régulation des marchés ;
- du manuel technique et administration de la DCMP ;
- du manuel d'application du CMP ;
- des dossiers types pour la passation des marchés ;
- et du système d'informatisé et de gestion des marchés publics (SIGMP).

Le nouveau code des marchés publics entré en vigueur en janvier 2008 renforce le respect des principes d'intégrité et de transparence à travers :

- la séparation des fonctions de contrôle a priori et de régulation avec la création de la DCMP et de l'ARMP ;
- l'autonomisation du financement de l'ARMP par la mise en place d'une redevance sur les marchés publics ;
- l'adoption par décret d'une charte d'éthique et de transparence des marchés intégrée dans les DAO et les DRP sous la forme d'un modèle type faisant partie intégrante des pièces administratives à produire par les soumissionnaires ;
- la publication systématique des Avis Généraux et Plans annuels de Passation des Marchés ;
- la systématisation des audits a posteriori des marchés à la fin de chaque gestion budgétaire.

A la suite de l'évaluation externe satisfaisante du SNPM conduite en février 2008, l'objectif d'aligner ce dernier sur les pratiques et standards internationaux a suscité de nouvelles initiatives en vue du renforcement des capacités techniques des agents de la DCMP, des agents des autorités contractantes, des professionnels de la presse, des acteurs de la société civile et du secteur privé.

Le principe des appels d'offres pour l'exécution de la commande publique, le respect du plafond contractuel fixé à 20% dans le cadre du PEF/ISPE (2007-2010) pour les marchés par entente directe et la publication systématique des plans de passation, des avis généraux, des avis d'attribution et des décisions rendues par le comité de règlement des différends sont des facteurs révélateurs que le système national de passation des marchés a fonctionné durant l'année 2008 sur des pratiques généralement admises au plan international.

Afin d'inscrire dans la durée les résultats attendus de ces initiatives, l'appui financier des PTF a permis au Gouvernement de disposer d'un cadre de planification stratégique et opérationnel (2009-2011) résultant du Plan d'Actions Global de Formation sur les Marchés (PAGFM) validé en mars 2008.

Les statistiques publiées sur le site web du SIGMP au titre de la gestion budgétaire 2008 renseignent déjà sur le nombre de plans de passation de marchés publiés transmis par les ministères, agences et établissements publics (184), le nombre total des réalisations envisagées (4 851), la répartition par type de marchés (travaux, fournitures, services, prestations intellectuelles et contrats de concession de service public) et mode de passation (AO « 2790 », DRP « 468 », SQC « 112 », ED « 89 », autres « 301 »).

2.4.1.3. Amélioration de la crédibilité budgétaire

L'évaluation externe sur la base de l'approche PEFA effectuée en juillet 2007 ayant jugé le cycle budgétaire du Sénégal conforme aux pratiques internationales, ce dernier a été codifié par décret en décembre 2008. Il intègre le CDMT dans le processus de préparation du projet de LFI. Le projet de LFI est voté régulièrement avant fin décembre.

Du point de vue de la prévision et du recouvrement des recettes, de nouvelles initiatives ont été prises en vue de l'amélioration continue des performances.

La création de nouveaux centres de services fiscaux à Dakar responsabilisés dans le recouvrement ainsi que le transfert effectif de la fonction recouvrement des impôts directs du CGE du Trésor à la DGID, entre autres, ont contribué au maintien en 2008 des performances réalisées en 2007 en matière de recettes intérieures, malgré une conjonction des situations de crises énergétique, alimentaire et financière. En outre, l'effort de modernisation de la prise en charge des fonctions d'assiette, de recouvrement et d'information sur les finances publiques, le progiciel SIGTAS est désormais déployé à l'ensemble des impôts pour tous les centres de services fiscaux de Dakar, l'implantation du progiciel ASTER s'est poursuivie l'interfaçage entre ASTER – SIGFIP - SIGTAS est devenu effectif afin de faciliter l'échange de données et la communication.

Les procédures d'exécution de la dépense publique ont été améliorées par la consolidation des mesures de déconcentration de l'ordonnancement du budget et d'informatisation de la chaîne de la dépense ainsi que par le lancement ou la poursuite d'actions comme :

- la modernisation en cours du système de gestion de la solde et des pensions qui devrait permettre à l'Etat de disposer d'un fichier unifié du personnel de l'Etat et de sécuriser et de pérenniser les applications informatiques ;
- le déploiement de SIGFIP au niveau des régions administratives : 5 régions connectées, l'objectif étant de couvrir l'intégralité du territoire avant fin 2010 ;
- la limitation de l'utilisation des procédures dérogatoires et la suppression de toute possibilité de recours aux avances de trésorerie ;
- la limitation des virements de crédits au ratio de 10% fixé par la loi organique portant sur les lois de finances ;

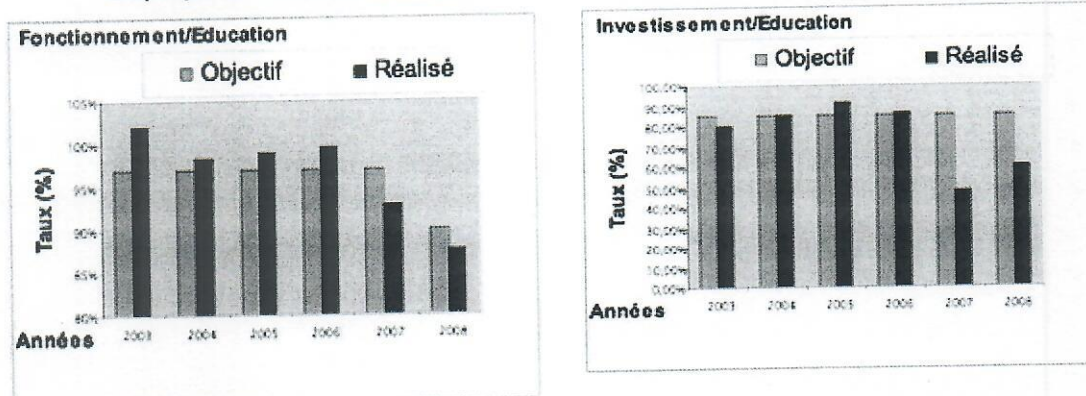
- l'encadrement des conditions de reprise en engagement et de report des crédits du budget général par la fixation des règles en la matière en vue de minimiser les sources de perturbation dans la gestion budgétaire ;
- la réglementation des conditions d'ouverture, par les administrations bénéficiaires de fonds publics, de comptes bancaires dans les banques privées.
- l'adoption d'un projet de loi fixant notamment les conditions dans lesquelles les agences autonomes peuvent être créées et les mécanismes de contrôle de leurs opérations et les procédures d'exécution.

2.4.1.4. Exécution budgétaire

Le taux d'exécution global du budget en 2008 est ressorti à 93,5% dont 98,5 pour le budget de fonctionnement et 88,5% pour les dépenses d'investissement.

Les **Ministères en charge de l'Education nationale** ont connu également des taux d'exécution relativement élevés. En effet, le taux d'exécution du budget des ministères en charge de l'Education nationale est ressorti à 80,87% ⁽⁸⁾. **Le budget de fonctionnement** a été exécuté à 87,7% en 2008 contre 92,78% en 2007. **Ce taux d'exécution** n'a pas atteint l'objectif de 2008 (90%). De même, **le taux d'exécution du budget d'investissement** a été de l'ordre de 60,08% en 2008. Bien qu'ayant connu une nette progression par rapport à 2007 (47,82%), il **n'a pas atteint l'objectif de 2008 (85%)**.

Graphique 15 : Evolution du budget de l'Education en fonctionnement et investissement



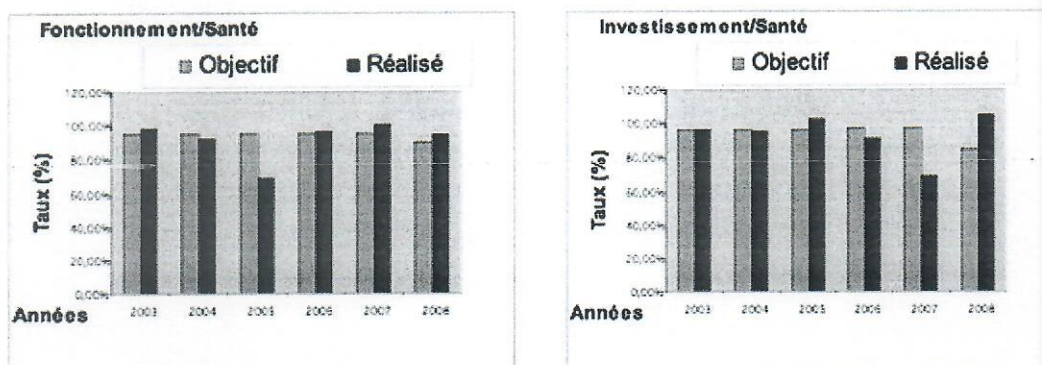
Source : SIGFIP/DGF

Quant au **Ministère Santé et de la Prévention**, il a également connu un taux d'exécution de son budget (fonctionnement et investissement), relativement élevé (88,21%). Cette performance est expliquée par l'exécution de son **budget d'investissement** qui a atteint un **taux de 105,43%**, pour devenir largement supérieur, non seulement par rapport à son niveau de 2007 (68,59%), mais également son niveau prévu en 2008 (85%). Par contre, le **taux d'exécution du budget de**

⁸ Ce taux a été calculé sur le total fonctionnement et investissement des ministères en charges de l'éducation

fonctionnement étant à 93,91% en 2008, a connu une légère baisse par rapport à son niveau de 2007 (99,43%), mais a dépassé son niveau prévu pour 2008 (85%).

Graphique 46 : Taux d'exécution budgétaire de la Santé



Source : SIGFIP/DGF (Lettre N°01321 MEF/DGF/DB/DB3 du 27 avril 2009)

Pour réduire l'impact de la crise internationale de la flambée des prix du pétrole et des denrées de base, le Gouvernement a procédé à des ponctions sur le budget de 2008 au titre de la LFR. Celles ont été de l'ordre de 120 milliards dont 15 milliards sur le fonctionnement et 105 sur les investissements.

Encadré 3:

Ces calculs ont été réalisés sur la base des projets et programmes codifiés selon la nomenclature sectorielle (secteurs et domaines) et les objectifs prioritaires du DSRP_2. Sur la base des montants agrégés par objectifs prioritaires, les différents ratios et taux ont été calculés. Le tableau en annexes retrace le détail de calcul effectué sur la base de cette méthodologie à partir des données transmises par la DDI et la DCEF.

Le taux d'exécution du BCI (projets et programmes) est estimé à 68,15% en 2008. Le taux d'exécution des ressources des PTF (78,7%) est ressorti supérieur à celui de l'Etat (61%). Pour les taux d'exécution des objectifs stratégiques du DSRP, l'axe_2 a enregistré le taux le plus élevé avec 75,4% contre 73,10% pour l'axe_1, 57,26% pour l'axe2 et 48,17% pour l'axe_3.

Tableau 2: Taux d'exécution du BCI en 2008

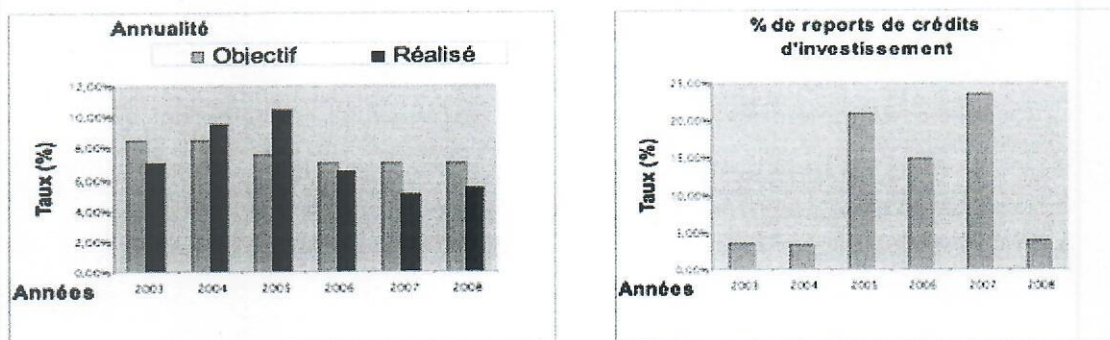
AXES DSRP	Etat	Bailleurs	Total	Exécution du BCI par axe stratégique du DSRP
Axe1	69,33%	77,14%	73,10%	
Axe2	40,76%	79,51%	57,26%	
Axe3	45,73%	63,94%	48,17%	
Axe4	71,13%	93,20%	75,40%	
Total	60,94%	78,69%	68,15%	

Source : DDI et DCEF (PTIP-2008-2010)

La performance constatée dans l'exécution budgétaire résulte notamment par l'accélération de la poursuite des réformes budgétaires et financières. En août 2008 un plan d'action a été adopté.

De même, le Gouvernement continue de s'inscrire dans la ligne du principe de l'annualité budgétaire. En effet, le **taux d'annualité budgétaire a été établi à 5,43% en 2008** contre 5,01% en 2007, en légère dégradation sur la période, mais **l'objectif fixé pour 2008 (moins de 7%) a été atteint**. Le régime des reprises d'engagement et reports de crédits a été simplifié. Le pourcentage de report de crédits d'investissement de la gestion budgétaire de 2008 sur celle de 2009 est de **A confirmer**. L'objectif de ne pas dépasser les 5% a été atteint.

Graphique 17 : Evolution du taux d'annualité budgétaire



Sources : DGF et DCEF

2.4.1.5. Niveau d'endettement

L'encours total de la dette publique en 2008 s'est établi à 26% du PIB contre 23,7% en 2007, soit largement en dessous de la norme de 70% retenue par l'UEMOA.

La durée moyenne de passation de marchés publics est de 129 jours en 2008. L'objectif recherché (inférieur à 150 jours) a été largement atteint.

Par ailleurs, dans le cadre de l'amélioration de la transparence budgétaire, le gouvernement a procédé à la réorganisation des conditions dans lesquelles les agences autonomes de l'Etat peuvent être créées, suivies et contrôlées, la maîtrise des flux de financement extérieurs et la prévisibilité des transferts de l'Etat aux collectivités (FDD/FECL et Décentralisation du BCI).

En ce qui concerne le Contrôle externe de la gestion budgétaire par la Cour des Comptes et l'Assemblée Nationale, le **nombre de projets de lois de règlement reçus par la cour des comptes par rapport au retard cumulé est passé de deux (2) en 2007 à trois (3) en 2008 (2002, 2003 et 2004).**

Par ailleurs, le pourcentage des comptes de gestion reçus par la Cour des Comptes est passé de 17,60% en 2007 à 14,40% (A confirmer par le PCBRF !!!!!!!) en 2008.

En 2008, 10 assistants parlementaires ont été recrutés pour accompagner les députés de la commission des finances de l'Assemblée et du Sénat durant les sessions budgétaires. Des formations ont été organisées à l'intention des deux institutions de contrôle : (i) pour la CEGFPCE, deux sessions de formation portant respectivement sur la « loi de Règlement et le compte des administrations financières et générales » et sur le « contrôle du suivi budgétaire » et ; (ii) En ce qui concerne la Cour des comptes, les formations ont porté sur « l'audit de la dette publique », « l'éthique et la déontologie » et « la gestion du courrier administratif ».

Le système d'information sur l'exécution des opérations financières projets et programmes est opérationnel bien qu'il ne couvre pas tous les apports des bailleurs de fonds, en dépit de leurs engagements. Toutefois, sa publication reste limitée. Les situations d'exécution budgétaire publiées sur le site manquent d'exhaustivité. Les dépenses de personnel sont en retard dans le SIGFIP qui ne retrace pas les situations d'exécution financières des services autonomes ou déconcentrées.

Pour **améliorer la qualité et l'efficacité de la gestion des finances publiques** et des procédures d'exécution des marchés publics, le Gouvernement a mis en œuvre de nombreuses réformes dont la plupart initiées à la suite à l'évaluation CFAA/CPAR. La revue des performances de son système de gestion des finances publiques a donné lieu à un plan d'action PEFA (2008-2010). La mise en œuvre des réformes budgétaires et financières a été jugée satisfaisante en 2008. D'ailleurs, des efforts financiers importants ont été consentis en 2008 pour accélérer les réformes économique, budgétaire et financière.

2.4.2. Gouvernance judiciaire

La gouvernance judiciaire, prise en charge à travers le Programme Sectoriel Justice (PSJ), qui prend en compte l'ensemble des préoccupations du secteur. Il contribue à réformer et à moderniser la Justice afin de la rendre apte à remplir sa fonction essentielle de régulation économique et sociale et à jouer pleinement sa partition dans la lutte contre la pauvreté. Les actions prises visent l'efficacité, l'accessibilité et la lutte contre la corruption.

Au titre de **l'accroissement de l'efficacité de la justice**, il a été noté que le délai de délivrance du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) est ressorti à 24 heures en 2008 contre

un objectif de 48 heures. Quant aux délais moyens de traitement des dossiers pénaux, ils sont de 6 mois et 3 ans respectivement pour les dossiers délictuels et les dossiers criminels. Les actions qui sous tendent ces résultats sont : (i) la mise en place d'une chambre spécialisée en matière commerciale au niveau de la Cour d'appel et du Tribunal Régional de Dakar et (ii) la prise de mesures pour une application plus rigoureuse, dans toutes les juridictions, des dispositions du décret sur la mise en état.

Le ministère de la Justice a bénéficié également d'un financement pour la réalisation de projets d'informatisation et de mise en réseaux de l'ensemble des services judiciaires. En outre, l'automatisation des procédures de gestion et de délivrance des actes du registre du commerce et du crédit mobilier a été réalisée à Dakar. Cela a permis la possibilité de délivrer les actes du RCCM en moins de deux (02) heures de temps. Le processus sera étendu à l'ensemble des régions courant l'année 2009.

Dans le cadre de l'amélioration de l'accessibilité de la justice, l'analyse de la carte judiciaire a révélé des goulots d'étranglement nuisant à l'efficacité globale des juridictions. Afin de les éliminer, une réflexion sur la Nouvelle Carte Judiciaire a été menée et finalisée.

Le secteur a aussi initié un important chantier de réformes des textes relatifs à l'organisation et au déroulement des carrières de ses personnels judiciaires. L'effort de recrutement a porté l'effectif des magistrats à 418, des greffiers à 242, des agents de l'administration pénitentiaire à 1629, et des agents de la Direction de l'Éducation surveillée et de la Protection Sociale à 252.

Dans le cadre de la Lutte contre la corruption, la Commission Nationale de Lutte Contre, la Non Transparence, la Corruption et la Concussion (CNLCC) n'a été saisie d'aucun cas avéré en 2008. Elle a reçu cependant 15 réclamations en 2007 contre 10 en 2008 soit une tendance à la baisse. Elle a mené au niveau national et régional, en présence de tous les acteurs économiques et sociaux, à des activités d'information et de sensibilisation.

Pour la gouvernance judiciaire, la principale limite est la faiblesse de la CNLCC, qui découle de son incapacité à s'auto saisir et en conséquence ne connaît donc que des réclamations qui lui sont soumises par les citoyens.

2.4.3. Gouvernance locale

Le cadre institutionnel et organisationnel est marquée par la réforme territoriale, avec la création de nouvelles collectivités locales : (i) 3 régions ; (ii) 49 communes (dont 3 communes d'arrondissement avec l'érection de Thiès en Ville) et ; (iii) 48 communautés rurales.

En application des recommandations des assises de la décentralisation de 2008, quatre (04) études portant sur le statut de l' élu local, le statut de la fonction publique locale, la réforme des communes d'arrondissement et l'étude sur la fiscalité propre des régions ont été finalisées. L'application des conclusions a permis d'élaborer les projets de textes législatifs et

déconcentration, de renforcer les compétences techniques et les ressources financières des Collectivités locales.

Pour le **Développement des pôles secondaires**, les actions immédiates prévues, ont trait à la sensibilisation des autorités et les PTF à consentir plus de moyens pour permettre l'élaboration des documents cadre d'urbanisme (PDU) mais aussi la planification d'un programme d'action et d'investissement dans les villes identifiées.

IV. Conclusion et recommandations

IV.1. Conclusion Générale

Globalement, il convient de noter que le processus de revue 2009 a enregistré des améliorations. La participation des différents services concernés de l'Etat avec la tenue des revues sectorielles qui ont marqué la qualité du processus.

Au terme de l'analyse des résultats de la mise en œuvre du DSRP pour l'année 2008, il apparaît des performances variables d'un secteur à un autre. Même si l'année 2008 a été une période de plein exercice de la crise financière, dont les effets négatifs n'ont pas encore fini d'affûter les résultats, un certain nombre de contraintes traînent encore et restent à être résolues.

Sur le plan macroéconomique, le Sénégal a connu en moyenne au cours des trois années de mise en œuvre du DSRP II (2006-2008), un ralentissement du rythme de sa croissance économique, ce qui compromet de plus en plus l'atteinte de certains objectifs fixés pour 2015, dans le cadre des OMD. Les résultats restent particulièrement insuffisants en 2008 et rendent encore plus difficile la poursuite des objectifs de croissance qui devraient faire du Sénégal, un pays émergent en 2015. A cela s'ajoute les lenteurs observées dans la mise en œuvre de la SCA.

En 2008, l'inflation a également dépassé les tendances antérieures et a sensiblement affecté la qualité de vie des populations urbaines et rurales. Pour atténuer les effets, d'importantes actions ont été menées dans le cadre du Programme social d'urgence. Pour renforcer l'impact des actions dans ce domaine, un ciblage efficace doit être effectué sur la base des choix de politique économique du gouvernement.

Cependant, certains secteurs continuent à faire porter de bons résultats. L'agriculture pour sa part a réalisé de grandes performances et son effet multiplicateur sur les autres secteurs de l'économie pourrait davantage être bénéfique à l'économie si sa période de rattrapage reste dans les délais requis.

Toujours au niveau sectoriel, d'importants résultats ont été enregistrés dans les secteurs sociaux de base notamment dans le domaine de l'éducation, de la santé, de l'accès à l'eau potable, l'assainissement, le cadre de vie et l'environnement. Les performances réalisées montrent une nette amélioration des indicateurs de la liste restreinte, ce qui permet de retenir un niveau satisfaisant de la mise en œuvre des actions prioritaires de l'axe 2 pour l'année 2008.

Des initiatives visant à soutenir les ménages les plus pauvres ont été entreprises en 2008, qu'il convient de noter. La baisse de croissance économique enregistrée en 2008, assortie d'une hausse des prix à la consommation, laisserait entrevoir un rythme de dégradation des conditions

de vie des populations difficile à contenir. A cet égard, plusieurs efforts ont été faits par l'Etat pour répondre aux impacts de la crise pour les populations pauvres et vulnérables.

Il apparaît de l'analyse des résultats atteints en 2008, que la Protection sociale et la gestion des risques et catastrophes, des efforts restent à faire. Malgré les efforts considérables qui ont été faits pour amorcer les actions prioritaires, les ressources allouées restent toujours faibles, avec de faibles taux d'exécutions.

Par rapport à ce secteur de protection sociale, un effort substantiel a été fait dans le cadre de la mobilisation des ressources destinées au financement des actions prioritaires. Toutefois, les niveaux d'exécution restent encore faibles pour entreprendre un véritable amorçage des actions prioritaires.

Dans le cadre de la gouvernance économique et financière, l'amélioration du dispositif de préparation du budget de l'Etat, s'est poursuivie en 2008. La programmation du BCI pour cette année couvre largement les prévisions du PAP/DSRP. Les procédures d'exécution de la dépense publique ont été améliorées par la consolidation des mesures de déconcentration de l'ordonnancement du budget et d'informatisation de la chaîne de la dépense ainsi que par le lancement ou la poursuite d'actions. Cependant, les coupes budgétaires, opérées en 2008, a certainement eu un impact qui a ralenti les performances sectorielles.

Dans le cadre de la transparence budgétaire, le Gouvernement a mis en œuvre le nouveau Code des Marchés Publics (CMP) en 2008 qui régit désormais la passation et l'exécution des marchés publics. Cependant, le Gouvernement a pris des engagements dans le sens d'accélérer la gestion des finances publiques et une application ferme du Code des Marchés Publics.

Le cadre de gestion de la politique économique s'est renforcé en 2008 avec la réalisation du premier exercice du DSRP_2, de la bonne mise en œuvre de l'ISPE et l'adoption d'un plan d'action de la Déclaration de Paris. Dans ce dernier cas, un accord cadre des appuis budgétaires a été mis en place, même s'il faut préciser le faible montant de l'aide publique au développement reçu par le Sénégal.

S'agissant de la gouvernance judiciaire, le Gouvernement poursuit la mise en œuvre du Programme Sectoriel Justice (PSJ) avec des résultats satisfaisants ont été au titre de l'accroissement de l'efficacité de la justice, de l'accélération des réformes pour l'amélioration de l'accessibilité de la justice.

Dans le cadre de la Gouvernance locale, le cadre institutionnel et organisationnel est marqué par la réforme territoriale, avec la création de nouvelles collectivités locales. D'autres mesures organisationnelles ont été prises en vue d'un pilotage stratégique et efficace du développement local. En termes d'accroissement des ressources des Collectivités, pour l'exercice budgétaire 2008, le Gouvernement a augmenté et respecté le critère de répartition des FECL et FDD dans le budget hors dette, mis à disposition par des actes de transfert signés le 25 mars 2008.

Pour le volet des pôles secondaires, un programme de promotion de villes secondaires stratégiques a été élaboré et la composante « identification sur l'ensemble du territoire national des localités susceptibles d'être érigées en villes secondaires stratégiques » a bénéficié d'un financement du BCI.

Dans la mise en œuvre de la Déclaration de Paris, le Gouvernement a adopté un plan d'actions (2008-2010) et signé avec sept (7) PTF un Arrangement Cadre relatif aux Appuis Budgétaires (ACAB).

Dans le cadre de l'**amélioration du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre de la SRP**, un Schéma Directeur de la Statistique (SDS) a été mis en place.

IV.2. Recommandations

Il importe, pour rattraper les retards observés et accélérer le processus pour l'atteinte des objectifs fixés de mettre en œuvre les recommandations suivantes.

Au niveau macroéconomique :

- Analyser à travers des études thématiques sur les causes du ralentissement de la croissance et sur les goulots d'étranglement quant à l'atteinte réelle de tous les OMD au Sénégal ;
- Prendre les mesures, réformes et actions nécessaires pour un processus de rattrapage du scénario tendanciel pour mieux s'inscrire dans l'atteinte des OMD ;

Au titre de la mise en œuvre des actions prioritaires

- Accélérer la mise en œuvre de la SCA en dégageant les ressources nécessaires à une prise en charge correcte des plans d'action des grappes et du programme des « Clusters locaux ».
- Respecter le plus possible la planification budgétaire du DSRP II lors des arbitrages annuels, pour les secteurs clés de création de richesses, tels que l'agriculture, les PME/PMI et l'Artisanat ;
- Retenir les actions qui ne figurent pas dans le PAP/DSRP-II et qui entrent dans la réalisation des différents objectifs stratégiques (Exemple : plan d'actions stratégique de l'ITA, Programme d'appui au secteur minier, etc.) ;
- Améliorer le suivi de la commercialisation des produits locaux notamment ceux de la GOANA, une structure comme l'ARM doit être dotée de locaux spatiaux de même que de matériels de bureau et de transport ;
- Assurer une plus grande disponibilité de ressources suffisantes, sécurisées et pérennes est pour une bonne maîtrise de la planification, de la programmation et de la mise en œuvre des programmes et projets extraits des lignes d'action de la matrice des mesures du DSRP-II ;
- Renforcer la coordination de la politique de l'emploi au Sénégal ;
- Prendre des réformes et mesures visant à renforcer les systèmes formels de Sécurité ;
- Adopter le système de transfert de ressources aux groupes vulnérables (le transfert de cash) à travers des expériences pilotes au niveau des secteurs sociaux comme l'éducation et la santé ;
- Prendre en compte le caractère transversal de la SNEEG dans les politiques sectorielles, dans les budgets des sectoriels et la lettre de cadrage budgétaire ;
- Adopter un plan global d'accélération des réformes budgétaires et financières en vue d'améliorer la gestion et l'efficacité des finances publiques ;

- Harmoniser les approches et les instruments de planification et du suivi du DSRP avec ceux du Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (UNDAF) notamment à travers l'application par les programmes nationaux de l'Approche Basée sur les Droits de l'Homme (ABDH) et de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) ;
- Accroître les budgets de mise en œuvre du programme de développement des villes secondaires.

Au titre du suivi de la mise en œuvre

- Accélérer l'élaboration du cadre stratégique de l'Agriculture pouvant faire office de politique sectorielle ;
- Mettre en place un système de suivi évaluation à la DAPS et réaliser les enquêtes agricoles étendues au secteur de l'élevage
- Favoriser une Gestion Axée sur les Résultats (GAR) dans les Ministères Techniques en vue d'une meilleure planification des projets ;
- Renforcer le processus d'amélioration du système de programmation, de budgétisation, d'exécution et de suivi-évaluation du DSRP_2 ;
- Renforcer les moyens de l'ANSD pour la production des statistiques nécessaires pour renseigner les indicateurs du DSRP et des autres politiques de développement par le financement du SDS ;
- Entamer la préparation de la formulation du DSRP_3, visant l'atteinte des OMD au Sénégal.

Eléments bibliographiques

- Rapports sectoriels
- CSPLP/MEF : DSRP II, 2006
- CSPLP/MEF : Mise en œuvre du DSRP, Revue annuelle conjointe 2009, Feuille de route ;
- CSPLP/MEF : TDR Groupe de travail revue 2009
- DPPE/ MEF : Rapport Economique et financier, Décembre 2009
- CSPLP/MEF : Exécution des projets et Programmes 2008 selon les objectifs du DSRP, 2009
- DCEF : BCI 2007-2009, revue DSRP II

ANNEXES

Tableau A1 : Liste restreinte des indicateurs du DSRP_2

AXES DU DSRP	Indicateurs retenus	Structures responsables	Référence	HISTORIQUE					CIBLES/OBJECTIFS				
				2004	2005	2006	2007	2008	2008	2009	2010	2011	2015
				CADRE MACROECONOMIQUE									
AXE I: CREATION DE RICHESSE ET CROISSANCE PRO PAUVRE	1. Taux de croissance réel	DPEE	2004	5,9%	5,6%	2,4%	4,7%	2,50%	2,5%	5,2%	5,0%	5,1%	7,0%
	2. Taux d'inflation	DPEE	2004	0,5%	1,7%	2,1%	5,9%	5,8%	5,8%	3,1%	2,0%	2,0%	2,0%
	3. Taux d'investissement	DPEE	2004	21,6%	24,5%	24,8%	26,4%	26,8%	27,6%	26,0%	26,0%	26,0%	30,0%
	4. Solde budgétaire global hors dons (base ordonnancement)/PIB (courant)	DPEE	2004	-5,2%	-4,6%	-7,3%	-5,9%	-6,8%	-5,6%	-5,4%	-4,0%	-4,0%	-3%
	PAUVRETE MONETAIRE												
	5. Pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté	ANSD/MEF	2005	ref 2005	50,80%	50,40%	48,40%	(*) Pas de données récentes		42,00%			<30%
		ANSD/MEF	2005	ref 2005	38,80%	38,00%	34,00%			<30%			<25%
		ANSD/MEF	2005	ref 2005	61,90%	56,00%	48,00%			<43%			<30%
	AGRICULTURE												
	6. Rapport entre production irriguée / production totale	DAPS	2004	13,10%	12,90%	16,70%	18,90%	21,30%	21%	24%	27,1%	30,6%	50%
	7. Production céréalière (en tonnes)	DAPS	2004	1094530	1432831	1010198	772 239	1 756 706	1722867	1352290	1374828	1394468	1454971
	ELEVAGE												
	8. Quantité de lait produit par an (millions de litres)	DIREL/MEF	2005	ref 2005	116	120	137	146	143	148	162	170	208
	9. Quantité de viande et d'abats produits par an (en milliers de tonnes)	DIREL/MEF	2005	ref 2005	131	140	133	152,255	161	180	198	217	291
	TOURISME												
	10. Nombre d'entrées de touristes par an	DEP/Tourisme	2004	666616	769489	866154	874 523	918 300	1 191 000	1300000	1500000	1 750 000	2 000 000
	TRANSPORT												
	11. Pourcentage de la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable en toute saison	DTT---ANSND	2000(enquête village)					(**)					
	12. Nombre de km de pistes de désenclavement construites en milieu rural par an	AATR	2006	313	320	640	373	277,483	303	590	250	200	600
	13. Nombre de km de route non revêtue classé récupéré par an	AATR	2005	435	736	356	373	277,483	337,53	350	400	430	460
	14. Nombre de km de route revêtue classé récupéré par an	AATR	2005	260	270	500	596	301,2	337,53	370	400	425	450
	ÉNERGIE												
	15. Nombre de MW mis en service (Puissance installée)	SENELEC	2004	514,5	562,5	632,9	641	701	700	700	825	950	950
	16. Nombre de milliers de MWh produits (Energie disponible)	SENELEC	2004	1952	2170	2192	2305,6	2401,4	2446	2737	3067	3262	4199
	17. Taux d'électrification rurale	DE/ME	2004	13,0%	14%	16%	17,2%	21%	22%	22%	37 %	47%	55%
	MICROFINANCE												
	18. Nombre de bénéficiaires	DRS/ISFD	2006			799 625	871035	914 597	923 882	1 000 656	1 077 629	1 142 647	1 426 629
SECTEUR PRIVÉ													

AXES DU DSRP					HISTORIQUE							CIBLES/OBJECTIFS				
	Indicateurs retenus		Structures responsables	Référence	2004	2005	2006	2007	2008	2008	2009	2010	2011	2015		
	délai	Coût			DGID/MEF	2005	118 jours en moy.	< 118 jours moy	114 jours	18 jours	20 jours	20 jours	20 jours	20 jours		
19. Délais et coût du transfert de propriété				2005	ref 2005	20,5% de la val de la propriété	< 20,5% de la val de la propriété	< 20,5% de la val de la propriété	18 jours	20 jours	< 20,5% de la val de la propriété	12% de la valeur	<12% de la valeur	<12% de la valeur		
				2005	ref 2005	20,5% de la val de la propriété	< 20,5% de la val de la propriété	< 20,5% de la val de la propriété			< 20,5% de la val de la propriété					
				2005	ref 2005	20,5% de la val de la propriété	< 20,5% de la val de la propriété	< 20,5% de la val de la propriété			< 20,5% de la val de la propriété					
EQUITÉ DE GENRE																
20. Pourcentage de femmes dans les instances de décision au niveau politique				2008	Indicateur nouveau				17,98%	10%	>10%	>10%	>10%	>10%		
EMPLOI																
21. Taux de sous emploi				2005	ref 2005	22,5% (ESPS)	20,90%	19,50%	18	18,20%	16,90%	15,70%	14,60%	11,00%		
22. Taux d'activité				2002	ref 2005	50,70%	50,70%	53,46%		56,37%	59,44%	62,68%	66,10%	81,73%		
EDUCATION																
23. Taux brut de scolarisation	National		DPRE / Education	2004	79,70%	81,90%	83,40%	87,60%	90,10%	89,60%	91,6%	93,7%	96%	105,0%		
	Filles			2004	78,0%	80,7%	83,3%	88,5%	92,40%	90,5%	92,5%	94,6%	97%	105,0%		
	Garçons			2004	81,4%	83,0%	83,4%	86,8%	88,00%	88,7%	90,7%	92,8%	95,0%	104,0%		
24. Taux d'achèvement	National		DPRE / Education	2004	48,8%	53,4%	49,7%	55,1%	58,40%	59,0%	62,3%	66,2%	70,5%	90,0%		
	Filles			2004	45,3%	49,8%	48,1%	52,9%	59,00%	57,0%	60,5%	64,5%	69,0%	90,0%		
	Garçons			2004	52,2%	56,9%	51,3%	57,3%	58,80%	61,0%	64,1%	67,8%	71,8%	90%		
25. Taux brut d'Admission au CI	National		DPRE / Education	2004	93,4%	95,4%	103,2%	110,4%	113,60%	110,3%	110,3%	110,3%	110,3%	110,2%		
	Filles			2004	95,1%	97,3%	106,4%	115,4%	119,10%	110,3%	109,7%	109,0%	108,5%	106,0%		
	Garçons			2004	91,8%	93,6%	100,1%	105,7%	108,50%	106,2%	106,8%	107,4%	108,0%	110,3,0%		
26. Taux d'accroissement des effectifs (public, privé, apprentissage) de la FPT				2008	Indicateur nouveau				6,00%	3,00%	4,00%	6,00%	8,00%	20,00%		
27. Effectifs enrôlés dans les programmes d'alphabétisation	National		Direction de l'Alphabétisation	2005			62223	62223	83529	92893	92893	92893	92893	92893		
	Femmes			2005			41044	489982	66208	57835	57835	57835	57835	57835		
	Hommes			2005			21179	13241	17321	35057	35057	35057	35057	35057		
SANTÉ																
28. Nombre de malades du SIDA pris en charge			SNIS	2004	1855	4407	5500	7325	7819	6900	7935	10493	11752	15000		
			SNIS	2005	ref 2005	40%	53%	61%	63%	65%	80%	80%	82%	85%		
			SNIS	2004	39%	51,90%	59%	62,50%	61%	60%	68%	70%	73%	≥90%		
29. Taux de couverture en TPI 2			SNIS	2004	40%	78%	ND	89%	80%	70%	80%	≥80%	≥80%	≥80%		
			SNIS	2004	40%	78%	ND	89%	80%	70%	80%	≥80%	≥80%	≥80%		
			SNIS	2004	40%	78%	ND	89%	80%	70%	80%	≥80%	≥80%	≥80%		
30. Proportion d'accouchements effectués dans les formations sanitaires (assistés par du personnel formé)			SNIS	2004	112 000	140 000	260 000	280 000	418 000	400 000	600 000	720 000	890 000	900 000		
			SNIS	2004	112 000	140 000	260 000	280 000	418 000	400 000	600 000	720 000	890 000	900 000		
			SNIS	2004	112 000	140 000	260 000	280 000	418 000	400 000	600 000	720 000	890 000	900 000		
31. Proportion d'enfants (0-11mois) complètement vaccinés			SNIS	2004	112 000	140 000	260 000	280 000	418 000	400 000	600 000	720 000	890 000	900 000		
			SNIS	2004	112 000	140 000	260 000	280 000	418 000	400 000	600 000	720 000	890 000	900 000		
			SNIS	2004	112 000	140 000	260 000	280 000	418 000	400 000	600 000	720 000	890 000	900 000		
32. Nombre d'enfants (0-5ans) bénéficiant d'une surveillance de l'état nutritionnel (poids/taille, poids/âge)			SNIS--CLMI	2004	112 000	140 000	260 000	280 000	418 000	400 000	600 000	720 000	890 000	900 000		
			SNIS--CLMI	2004	112 000	140 000	260 000	280 000	418 000	400 000	600 000	720 000	890 000	900 000		
			SNIS--CLMI	2004	112 000	140 000	260 000	280 000	418 000	400 000	600 000	720 000	890 000	900 000		

AXES DU DSRP	Indicateurs retenus	Structures responsables	HISTORIQUE					CIBLES/OBJECTIFS					
			Référence	2004	2005	2006	2007	2008	2008	2009	2010	2011	2015
au niveau communautaire													
Eau et assainissement													
33. Taux d'accès global à l'eau potable	urbain	UC-PEPAM ANSD	2004	91,0%	92,0%	93,0%	98,0%	98,0%	98,0%	98,0%	99,0%	99,0%	100,0%
	Rural	UC-PEPAM ANSD	2004	64%	66%	69,5%	72,4%	75,5%	73%	75%	77%	78,5%	82%
34. Taux d'accès à l'assainissement en milieu urbain		UC-PEPAM ANSD	2004	57,0%	59,0%	62,0%	63,9%	63,40%	65,9%	67,5%	71,0%	72,5%	78,0%
		UC-PEPAM ANSD	2005	ref 2005	20 500	33 100	29 700	74620	44 450	222 890	192 370	239 900	243 500
35. Nombre de personnes nouvellement desservies en assainissement en milieu rural													
Ressources naturelles et Environnement													
36. Ratio de reboisement et régénération sur le déboisement		Ministère de l'Environnement	2004	0,6	0,74	1,02	1,08	1,25	>Ratio 2007	≥ Ratio 2008	≥ Ratio 2009	≥ Ratio 2010	≥ Ratio 2014
	37. Quantité de biomasses végétales ravagées par les feux de brousse par an (en tonnes)	Ministère de l'Environnement	2006	Indicateur nouveau	1595147	753900	952900	952900	736496	569238	439964	157004	
38. Proportion de plans de gestion environnementale mis en œuvre et suivis (suivant EIE)		Ministère de l'Environnement	132 PGE	EIE	EIE	EIE	EIE	17%	17%	57%	60%	65%	85%
Habitat et cadre de vie													
39. Nombre de personnes sorties des habitats spontanés et relogés par an		Ministère de l'habitat	2005	ref 2005	180000	57000	5260	27750	57000	57000	57000	57000	750000
Protection sociale et suivi des groupes vulnérables													
42. Nombre de ménages vulnérables bénéficiaires d'allocation de ressources		Minist de la Famille	2005	ref 2005	1250	1250	1250	3745	1500	1500	2000	2500	5000
	43. Nombre de personnes handicapées appareillées	Dir action sociale, Prog PRBC	2006	ref 2005	ref 2005	1050	850	13108	850	1050	1050	1050	4200
44. Nombre d'enfants retirés des pires formes de travail et réintégrés dans le système socio éducatif		Minist de la Famille	2007	Indicateur nouveau		1462	1731	1731	1731	1817	1907	2002	2102
Bonne gouvernance et développement décentralisé													
46. Nombre de marchés gré à gré non conformes au code en vigueur		ARMP	2008	Indicateur nouveau				(***)	0	0	0	0	0
	47. Durée moyenne de la passation de marché	ARMP -- DCMP	2008	Indicateur nouveau				129	139,8 (2008)	<=150	<=150	<=150	<=150
48. Nombre de projets de lois de règlement reçus par la cour des comptes par rapport au retard cumulé		Cour des Comptes	2007	Indicateur nouveau			2	3 (2002, 2003 et 2004)	1 (proj loi 2004)	3 (proj loi 2005, 2006 et 2007)	1 (proj loi 2008)	1 (proj loi 2009)	1 (proj loi 2013)
49. Nombre de comptes de gestion (Etablissements publics, Etat, régions) reçus par la Cour des Comptes sur le nombre de comptes attendus (en %)		Cour des Comptes	2005	ref 2005	13,60%	19,20%	17,60%	14,40%	14,40%	25%	40%	50%	100%
50. Taux d'exécution du budget de la Santé	titre III	DB/DGF	98,23%	91,31%	68,95%	96,37%	100,26%	93,91%	95%	95%	95%	95%	95%
9,2													

AXES DU DSRP	Indicateurs retenus	Structures responsables	Référence	HISTORIQUE					CIBLES/OBJECTIFS				
				2004	2005	2006	2007	2008	2008	2009	2010	2011	2015
	titre V	DB/DGF	(2003)	95,30%	102,26%	90,48%	68,59%	104,60%	85%	85%	85%	85%	85%
	titre III	DB/DGF	(2003)	98,23%	98,84%	99,54%	92,78%	87,70%	90%	95%	95%	95%	95%
	titre V	DB/DGF	(2003)	85%	90,94%	85,89%	47,82%	60,08%	85%	85%	85%	85%	95%
	51. Taux d'exécution du budget de l'Education		(2003)	9,50%	10,46%	6,50%	6,90%	5,43%	< 7%	< 7%	< 7%	< 7%	< 7%
	52. Taux d'annualité budgétaire	DB/DGF--DCEF	2004	Indicateur nouveau	Indicateur nouveau			24 h	48 h	36 h	30 h	24 h	<24h
	53. Délai de délivrance du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM)	DACS	Indicateur nouveau					6 mois	6 mois	5 mois	5 mois	5 mois	5 mois
	53. Délai moyen de traitement des dossiers pénaux (délictuels et criminels)	DACG (Dir, Aff, Crim et de grâces)	Indicateur nouveau					3 ans	3 ans	2 ans	2 ans	2 ans	2 ans
			Indicateur nouveau					11,5 Mrds de FCFA	2% TVA de 2007	2% TVA de 2008	2% TVA de 2009	2% TVA de 2010	2% TVA de l'année N-1
	55. Part des FECL et FDD dans le budget hors dette (indexée sur la TVA)	DCL/MDCL DB/MEF	Indicateur nouveau					16 Mrds de FCFA	3,5% TVA de 2007	3,5% TVA de 2008	3,5% TVA de 2009	3,5% TVA de 2010	3,5% TVA de l'année N-1
	57. Délai de mise à disposition des actes de transfert du FECL et du FDD	DCL/MDCL DB/MEF F	Indicateur nouveau					2,83 mois	< 3 mois	< 3 mois	< 3 mois	< 3 mois	< 3 mois
		DB/DGCT/MEF	2007										

(*) Il n'y a pas de données récentes sur la pauvreté

(**) Cet indicateur ne pourra être renseigné qu'avec les données de l'Enquête Village 2009 (Septembre 2009)

(***) Cet indicateur ne pourra être renseigné qu'avec les informations de l'audit des marchés publics passés en 2008 (à partir de Septembre 2009). Le taux de marchés publics passés de gré à gré est ressorti à 6% en 2008.

Programmation et exécution financières des programmes et projets en 2008 (BCI et PAP 2008).

Objectifs DSRP	PAP-DSRP (en millions)			BCI (en millions)			Ratio BCI/PAP			Taux d'exécution du BCI (Ordonnancements/BCI, en %)		
	Etat	Bailleurs	Total	Etat	Bailleurs	Total	Etat	Bailleurs	Total	Etat	Bailleurs	Total
1 Réduire la vulnérabilité des activités agricoles	9 142	1 500	10 642	30 970	2 673	33 643	3,39	1,78	3,16	38,89%	124,16%	45,66%
2 Intensifier et moderniser la production agricole	17 635	21 843	39 478	18 125	17 979	36 104	1,03	0,82	0,91	104,30%	72,72%	88,58%
3 Favoriser le développement du foncier et les investissements productifs.	0	0	0	0	0	0						
4 Promouvoir l'agro-industrie.	0	0	0	0	0	0						
5 Diversifier les augmenter revenus agricoles	4 575	5 640	10 215	1 889	9 000	10 889	0,41	1,6	1,07	85,40%	96,19%	94,32%
6 Renforcer la sécurité alimentaire	3 800	2 500	6 300	2 768	2 014	4 782	0,73	0,81	0,76	120,28%	0,71%	69,92%
7 Renforcer le rôle des organisations paysannes	500	1 000	1 500	500	0	500	1	0	0,33	100,00%		100,00%
Agriculture	35 052	32 483	67 535	54 272	31 676	85 948	1,52	0,97	1,25	67,08%	79,11%	71,41%
8 Améliorer l'environnement de la production	200	0	200	866	463	1 329	4,33		6,65	30,10%	104,98%	56,19%
9 Sécuriser l'élevage pastoral et agropastoral	250	900	1 150	345	1 730	2 075	1,38	1,92	1,8	89,44%	49,33%	56,00%
10 Accroître la productivité du sous-secteur en vue de garantir la sécurité alimentaire et améliorer les revenus	2 350	500	2 850	3 328	1 911	5 239	1,42	3,82	1,84	50,75%	296,97%	140,55%
11 Améliorer les conditions de mise en marché des produits animaux	450	0	450	685	0	685	1,52		1,52	46,08%		46,08%
12 Renforcer le système d'information et de gestion du sous secteur	100	0	100	0	0	0	0		0			
Elevage	3 050	1 400	4 450	5 221	4 104	9 325	1,66	2,93	1,86	46,27%	170,91%	102,79%
13 Promouvoir les micro entreprises ou les petites entreprises rurales	100	1 355	1 455	75	1 542	1 617	0,75	1,14	1,11	23,00%	80,78%	78,10%
Promotion du secteur agro-pastoral	100	1 355	1 455	75	1 542	1 617	0,75	1,14	1,11	23,00%	80,78%	78,10%
14 Assurer la gestion durable et la restauration des ressources halieutiques	1 245	0	1 245	826	718	1 544	0,66		1,24	39,07%	27,61%	33,74%
15 Satisfaire la demande nationale en produits halieutiques et aquacoles	5 750	0	5 750	2 770	0	2 770	0,48		0,48	38,53%		38,53%
16 Valoriser les ressources halieutiques et moderniser la pêche artisanale	2 000	4 500	6 500	1 645	2 000	3 645	0,82	0,44	0,56	16,59%	21,98%	19,55%
17 Promouvoir la professionnalisation et la qualification accrue des acteurs du secteur de la pêche et de la transformation	550	0	550	748	0	748	1,36		1,36	23,88%		23,88%
Pêche	6 545	4 500	11 045	5 989	2 718	8 707	0,92	0,6	0,82	20,76%	22,47%	23,48%
18 Moderniser les circuits de productions et de commercialisation,	50	0	50	300	0	300	6		6	26,12%		26,12%
19 Améliorer le système de Formation, d'apprentissage et de perfectionnement	0	0	0	227	0	227				96,09%		96,09%
20 Renforcer l'organisation des acteurs de l'artisanat	40	0	40	25	0	25	0,63		0,63	20,89%		20,89%
Promotion artisanale	90	0	90	552	0	552	6,13		6,13	54,65%		54,65%
21 Poursuivre la restructuration de l'appareil industriel	300	1 040	1 340	300	1 287	1 587	1	1,24	1,18	50,00%	100,00%	90,55%
22 Appuyer et accompagner les PME dans leur développement	2 160	6 850	9 010	100	0	100	0,05	0	0,01	0,00%		0,00%
23 Favoriser un développement industriel endogène	500	0	500	867	0	867	1,73		1,73	26,14%		26,14%
Développement du tissu industriel et développement des PME	2 960	7 890	10 850	1 267	1 287	2 554	0,43	0,16	0,24	29,73%	100,00%	55,14%
24 Assurer la gestion de l'environnement et la réhabilitation des mines et carrières	0	1 000	1 000	347	1 100	1 447		1,1	1,45	657,28%	180,90%	295,14%
25 Améliorer les retombées financières des collectivités locales dans le cadre de la gestion et de l'exploitation des ressources	700	0	700	0	0	0	0		0			
Mines	700	1 000	1 700	347	1 100	1 447	0,5	1,1	0,85	657,28%	180,90%	295,14%
26 Favoriser un environnement attractif et promouvoir les investissements	0	420	420	3 960	7 678	11 638		18,28	27,71	28,75%	45,83%	40,02%
27 Intensifier l'ajustement interne des entreprises	0	0	0	0	0	0						
28 Poursuivre et approfondir les processus de privatisations	0	0	0	295	0	295				0,00%		0,00%

29	Rendre les organisations patronales et professionnelles plus représentatives, fortes et tournées vers les besoins des entreprises	0	0	0	0	0	0						
30	Simplifier et rationaliser le système d'information fiscale à l'investissement	0	0	0	0	0	0						
Promotion du secteur privé		0	420	420	4250	7878	11933		18,28	28,41	26,76%	45,63%	39,03%
31	Promouvoir l'équité et l'égalité de genre	181	100	281	0	0	0	0	0	0			
32	Renforcer les capacités des femmes en leadership	0	0	0	178	100	278				63,08%	64,40%	63,55%
Equité de Genre		181	100	281	178	100	278	0,98	1	0,99	63,08%	64,40%	63,55%
33	Accroître le contenu en emploi de la croissance	0	0	0	0	0	0						
34	Renforcer et intensifier la contribution des secteurs productifs à la création d'emploi et à la réduction de la pauvreté	0	0	0	581	0	581				21,12%		21,12%
35	Promouvoir l'emploi indépendant en milieux rural et périurbain	0	0	0	0	0	0						
36	Renforcer l'efficacité et la transparence du marché de l'emploi	0	0	0	666	4 034	4 700				37,55%	56,74%	54,02%
37	Développer et moderniser le système de l'emploi public	80	0	80	0	0	0	0		0			
371	Promouvoir une meilleure organisation de la participation des travailleurs émigrés à l'effort de développement national	0	0	0	0	0	0						
Promouvoir l'emploi		80	0	80	1247	4034	5281	15,59		16,01	28,85%	56,74%	54,02%
38	Promouvoir le dialogue social	0	0	0	0	0	0						
Dialogue Social		0	0	0	0	0	0						
39	Mettre en place un système performant de gestion et de suivi de la population sénégalaise vivant à l'étranger	154	0	154	9 913	0	9 913	64,37		64,37	30,63%		30,63%
40	Asseoir une politique d'implication des SE dans les efforts de développement	0	0	0	31	0	31				80,73%		80,73%
Séniégaise à l'étranger		154	0	154	9913	0	9913	64,37		64,37	30,63%		30,63%
41	Augmenter l'offre des biens et services exportables	150	0	150	500	511	1 011	3,33		6,74	46,54%	742,50%	398,31%
42	Améliorer l'accès aux marchés	100	950	1 050	240	0	240	2,4	0	0,23	84,38%		84,38%
Commerce		250	950	1200	740	511	1251	2,68	0,54	1,04	58,81%	742,50%	338,08%
43	Améliorer les retombées du tourisme au niveau local	75	0	75	155	60	215	2,07		2,87	71,79%	295,64%	134,26%
44	valoriser le sauvegarder et potentiel touristique national	285	0	285	2 120	107	2 227	7,44		7,81	63,06%	0,00%	60,03%
Tourisme		360	0	360	2275	167	2442	8,32		6,78	63,68%	106,22%	66,57%
45	Accélérer le développement des télé services en milieux urbain et rural	200	0	200	3 035	1 000	4 035	15,18		20,18	84,20%	1500,00%	435,08%
Télécommunications et médias		200	0	200	3035	1000	4035	15,18		20,18	84,20%	1500,00%	435,08%
46	Favoriser l'emploi le par sport	1 600	2 600	4 200	2 027	2 000	4 027	1,27	0,77	0,96	25,90%	13,13%	19,56%
Sport		1600	2600	4200	2027	2000	4027	1,27	0,77	0,96	25,90%	13,13%	19,56%
47	Promouvoir les entrepreneurs, acteurs et agents culturels	1 415	600	2 015	7 415	514	7 929	5,24	0,86	3,93	57,97%	54,11%	57,72%
Culture		1415	600	2015	7415	514	7929	5,24	0,86	3,93	57,97%	54,11%	57,72%
48	Améliorer la mobilité et l'accessibilité en milieu rural	6 430	20 430	26 860	37 628	38 980	76 608	5,85	1,91	2,85	58,51%	79,75%	69,32%
49	Développer les infrastructures	23 900	12 000	35 900	25 483	7 089	32 572	1,07	0,59	0,91	97,33%	2,67%	76,73%
50	Améliorer la mobilité urbaine	17 250	17 030	34 280	23 545	25 884	49 429	1,36	1,52	1,44	85,84%	90,83%	88,45%
Transport et mobilité		47680	49460	97040	86568	71963	158531	1,82	1,45	1,63	77,38%	78,14%	76,80%
51	Renforcer les infrastructures de soutien en milieu rural et périurbain	40	850	890	665	0	665	16,63	0	0,75	0,00%		0,00%
Rural		40	850	890	665	0	665	16,63	0	0,75	0,00%		0,00%
52	Améliorer l'accès aux services énergétiques	999	3 000	3 999	1 259	32 849	34 108	1,26	10,95	8,53	98,37%	65,98%	67,18%
53	Renforcer l'électrification dans les zones rurales et périurbaines	8 000	0	8 000	6 150	10 000	16 150	0,77		2,02	100,00%	58,48%	74,29%
54	Diversifier les sources d'énergie et les technologies	25	0	25	558	9 828	10 386	22,32		415,44	3,91%	11,67%	11,25%

55	Améliorer et sécuriser l'accès durable des populations et notamment des femmes aux services énergétiques	0	0	0	0	0	0						
56	Améliorer l'accès aux hydrocarbures	1 000	0	1 000	3 350	0	3 350	3,35		3,35	72,66%		72,66%
Energie		1000	0	1000	1137	0	1137	1,13	1,13	4,81	86,98%	64,42%	60,18%
57	Renforcer les capacités des acteurs du secteur de la micro finance	201	5 535	5 736	289	0	289	1,44	0	0,05	27,63%		27,63%
58	Favoriser l'accès à des services financiers viables et durables à une majorité de ménages à faibles revenus et des micro-entrepreneurs,	757	3 062	3 819	2 386	2 547	4 933	3,15	0,83	1,29	126,82%	36,69%	80,29%
Micro-finance		958	8597	9566	2676	2547	5222	2,73	0,9	0,66	116,11%	36,69%	77,38%
Axe 1: Création de richesses et croissance pro pauvre		115 239	115 205	230 444	200 135	185 598	385 733	1,74	1,61	1,67	68,81%	79,21%	73,81%
59	Développer l'enseignement préscolaire et promouvoir l'achèvement du cycle élémentaire et du cycle fondamental	35 931	3 057	38 988	24 384	8 210	32 594	0,68	2,69	0,84	28,68%	124,73%	52,88%
60	Promouvoir une éducation de qualité à tous les niveaux d'enseignement et de formation	364	5 900	6 264	14 096	12 716	26 812	38,73	2,16	4,28	12,02%	37,04%	23,88%
61	Eradiquer l'analphabétisme et promouvoir les langues nationales	6 024	0	6 024	2 894	903	3 797	0,48		0,63	9,51%	100,00%	31,03%
62	Promouvoir et orienter la formation professionnelle vers le marché du travail	4 377	0	4 377	2 032	5 555	7 587	0,46		1,73	6,73%	36,10%	28,24%
63	Eliminer les disparités entre groupes économiques (riches/pauvres), entre sexes, inter et intra régionales, entre milieux (urbain/rural), à tous les niveaux d'enseignement	350	0	350	0	0	0	0		0			
Education		47048	8957	56005	41406	27384	70790	0,82	3,66	1,26	20,38%	81,22%	38,08%
64	Améliorer la qualité, l'accès et l'offre de services de santé dans les régions les plus pauvres	7 959	6 500	14 459	14 465	12 249	26 714	1,82	1,88	1,85	45,00%	80,91%	61,46%
65	Promouvoir chez les populations des attitudes et des comportements de prévention des maladies	300	8 692	8 992	509	800	1 309	1,7	0,09	0,15	29,68%	32,85%	31,61%
66	Améliorer la prévention et la prise en charge du VIH/SIDA	1 415	4 000	5 415	583	6 546	7 129	0,41	1,64	1,32	159,52%	32,42%	42,81%
67	Améliorer la prévention et la lutte contre le paludisme	357	6 261	6 618	975	4 830	5 805	2,73	0,77	0,88	11,15%	83,73%	71,54%
68	Améliorer la santé maternelle et infantile	1 200	3 500	4 700	1 439	2 817	4 256	1,2	0,8	0,91	52,31%	457,28%	320,36%
69	Améliorer la prise en charge des maladies non transmissibles et chroniques	300	0	300	0	0	0	0		0			
70	Améliorer la situation des femmes	1 172	1 900	3 072	1 172	2 300	3 472	1	1,21	1,13	100,00%	129,03%	119,23%
71	Promouvoir le contrôle citoyen des services sociaux et sanitaires	525	0	525	585	525	1 110	1,11		2,11	72,62%	0,00%	38,27%
Santé et Nutrition		13228	30353	44081	16728	30067	45786	1,49	0,67	1,18	50,93%	107,06%	84,82%
72	Accroître le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural et urbain	6 455	23 925	30 380	6 533	17 358	23 891	1,01	0,73	0,79	35,49%	126,74%	101,79%
73	Promouvoir une gestion durable des ouvrages (maintenance)	0	0	0	500	0	500				38,53%		38,53%
Accès à l'eau potable		6455	23925	30380	7033	17358	24391	1,09	0,73	0,8	35,71%	127,74%	100,49%
74	Améliorer l'accès à des systèmes adéquats de gestion des déchets solides	500	0	500	0	0	0	0		0			
75	Changer positivement les attitudes et comportements des populations	0	0	0	0	0	0						
76	Améliorer l'accès des ménages ruraux à un système d'évacuation des excréta et des eaux usées en milieu rural et urbain	5 073	12 832	17 905	4 253	12 144	16 397	0,84	0,95	0,92	86,91%	82,57%	83,70%
Gestion des ressources naturelles et de l'environnement		5073	12832	17905	4253	12144	16397	0,78	0,95	0,89	86,91%	82,57%	83,70%
77	Lutter contre la désertification et sauvegarder la faune et la flore	1 064	4 768	5 832	1 526	7 566	9 092	1,43	1,59	1,56	89,84%	94,49%	93,71%
78	Lutter contre les pollutions nuisance et risques	0	0	0	0	0	0						
79	Valoriser les ressources sauvages	0	400	400	0	0	0		0	0			
80	Promouvoir une gestion rationnelle des ressources naturelles et conserver la biodiversité	579	836	1 415	3 944	3 759	7 703	6,81	4,5	5,44	24,49%	27,31%	25,87%
81	Sauvegarder l'environnement marin et côtier	1 190	6 000	7 190	1 350	6 000	7 350	1,13	1	1,02	41,79%	15,47%	20,30%
82	Promouvoir les modes de productions et de consommation durables dans tous les secteurs de développement	2 800	0	2 800	115	50	165	0,04		0,06	49,62%	100,00%	64,79%
Gestion des ressources naturelles et de l'environnement		5033	12004	17637	6835	17375	24310	1,23	1,45	1,38	42,66%	52,18%	49,62%
83	Assurer un meilleur accès aux parcelles viabilisées, décentes et appropriées,	0	0	0	2 800	0	2 800				12,95%		12,95%

84	Améliorer le cadre de vie en milieu urbain et rural	25 500	1 200	26 700	30 564	16	30 580	1,2	0,01	1,15	49,52%	100,00%	49,54%
85	Eradiquer les bidonvilles et les habitats précaires, dans les zones inondables	0	0	0	5 100	0	5 100				137,86%		137,86%
Cadre de vie et habitat		25 500	1 200	26 700	30 564	16	30 580	1,2	0,01	1,15	58,57%	100,00%	58,58%
Axe 2 : Accélération la promotion de l'accès aux services sociaux de base		90 207	58 918	149 125	100 091	74 277	174 368	1,11	1,26	1,17	40,76%	79,51%	57,26%
86	Lutter contre l'évasion sociale et promouvoir la prévention des risques sociaux	0	0	0	2 150	0	2 150				34,36%		34,36%
87	Elargir le champ d'application des services de sécurité sociale	0	0	0	32	0	32				0,00%		0,00%
88	Renforcer les capacités des professionnels de la sécurité sociale et des acteurs sociaux.	0	0	0	0	0	0						
89	Réformer les textes législatifs et réglementaires et consolider le dispositif de régulation	0	600	600	0	0	0		0	0			
Réforme et renforcement des systèmes formels de sécurité sociale		0	600	600	2 182	0	2 182		0	3,64	33,86%		33,86%
90	Renforcer les mutuelles de santé et améliorer le système assurance - maladie	0	0	0	0	600	600					42,96%	42,96%
91	Mettre en place des systèmes de prévoyance pour les risques agricoles et autres risques auxquels sont confrontés les acteurs économiques du secteur l'informel, de l'artisanat, etc.	0	0	0	310	3 000	3 310				0,00%	74,45%	67,48%
92	Mettre place des en mécanismes de prise en charge des maladies pour les personnes vulnérables	0	0	0	0	0	0						
Extension de la protection sociale		0	0	0	310	3 600	3 910				0,00%	69,20%	63,72%
93	Assurer la coordination et la promotion de la culture de prévention et de gestion des risques et catastrophes	0	0	0	0	0	0						
94	Promouvoir des stratégies et mécanismes de prévention et de gestion des risques et catastrophes en appui aux plans nationaux	315	0	315	21 840	0	21 840	69,33		69,33	40,79%		40,79%
95	Maîtriser les accidents industriels majeurs et les inondations	0	0	0	0	0	0						
96	Promouvoir la recherche et la formation sur le concept de risques et catastrophes	0	0	0	0	0	0						
97	Réduire les facteurs de vulnérabilité dans les secteurs et renforcer l'assistance sociale aux groupes vulnérables	30	327	357	225	0	225	7,5	0	0,63	102,76%		102,76%
Prévention et gestion des risques majeurs et catastrophes		345	327	672	225	0	225	63,96	0	32,83	41,42%		41,42%
98	Améliorer le ciblage, le suivi et l'évaluation des actions dirigées vers les groupes vulnérables	1 230	500	1 730	142	0	142	0,12	0	0,08	18,31%		18,31%
99	Améliorer l'accès aux Services sociaux pour les groupes vulnérables et assurés l'accès aux actifs et à la pleine jouissance de leurs droits	0	0	0	900	700	1 600				97,08%	78,12%	88,79%
Protection et suivi des groupes vulnérables		1 230	500	1 730	1 042	700	1 742	0,65	1,4	1,01	86,38%	78,12%	83,04%
100	Améliorer l'état sanitaire et la mobilité des personnes handicapées	0	0	0	0	0	0						
101	Promouvoir l'éducation et la formation des personnes handicapées	300	0	300	0	0	0	0		0			
Personnes handicapées		300	0	300	0	0	0	0		0			
102	Améliorer l'insertion économique et sociale des personnes handicapées	0	0	0	500	0	500				42,21%		42,21%
103	Promouvoir les droits des femmes	1 300	0	1 300	0	0	0	0		0			
104	Améliorer la situation économique et sociale des femmes	800	0	800	2 241	0	2 241	2,8		2,8	91,73%		91,73%
105	Améliorer l'accès et le séjour des filles dans tous les niveaux d'enseignement et promouvoir l'enseignement professionnel pour les femmes	1 170	0	1 170	0	0	0	0		0			
Femmes en situation de vulnérabilité		3 270	0	3 270	2 741	0	2 741	0,64		0,64	82,69%		82,69%
106	Développer une stratégie de prise en charge et de réinsertion sociale des enfants en conflit avec la loi	410	795	1 205	1 081	380	1 461	2,64	0,48	1,21	38,07%	0,00%	28,17%
107	Renforcer les capacités des institutions spécialisées de prise en charge des enfants en situation de vulnérabilité (enfants de femmes mendiante, enfants guide des handicapés, enfants des	0	0	0	418	100	518				78,49%	0,00%	63,34%
Enfants en situation de vulnérabilité		410	795	1 205	1 499	480	1 979	3,66	0,6	1,64	49,34%	0,00%	37,38%

108	Améliorer les conditions de prise en charge des aînés	100	0	100	0	0	0	0	0	0			
109	Garantir l'épanouissement physique et moral des aînés	1 631	0	1 631	108	0	108	0,07		0,07	109,93%		109,93%
Personnes âgées ou Aînés		1 731	0	1 731	108	0	108	0,06		0,06	109,93%		109,93%
110	renforcer les programmes insertion sociale et économique des jeunes	156	0	156	942	0	942	6,04		6,04	30,69%		30,69%
111	améliorer les conditions de vies jeunes et des adolescents	200	3 750	3 950	200	50	250	1	0,01	0,06	0,00%	100,00%	20,00%
Jeunes		356	3 750	4 106	1 442	50	1 492	3,21	0,01	0,29	25,32%	100,00%	28,45%
112	Promouvoir l'insertion économique et sociale des personnes déplacées et des réfugiés	0	0	0	100	0	100				71,82%		71,82%
113	Améliorer les stratégies de gestion des réfugiés	259	1 100	1 359	0	0	0	0	0	0			
Pers déplacées et Réfugiés		259	1 100	1 359	100	0	100	0,39	0	0,07	71,82%		71,82%
114	Assurer une meilleure maîtrise des tendances démographiques défavorables, conformément à la Déclaration de Politique de Population renouvelée en juillet 2002	20	270	290	0	0	0	0	0	0			
Population		20	270	290	0	0	0	0	0	0			
Axe 3 : Protection sociale, Prévention et gestion des risques et catastrophes		7 921	7 342	15 263	31 189	4 830	36 019	3,94	0,66	2,36	45,73%	63,94%	48,17%
115	Renforcer les capacités de contrôle citoyen	0	0	0	3 260	331	3 591				28,06%	63,79%	31,36%
116	Réduire le déficit de communication interne et externe de l'Administration	0	0	0	24 622	0	24 622				71,47%		71,47%
117	Améliorer la gestion des finances publiques et les procédures de passation et d'exécution des marchés publics	150	3 000	3 150	25 351	419	25 770	169,01	0,14	8,18	72,61%	287,04%	76,10%
Amélioration de la qualité du service public et gouvernance économique		150	3 000	3 150	55 233	741	55 974	354,85	0,25	17,14	69,35%	193,48%	71,01%
118	Approfondir la réforme de la justice et améliorer le climat des affaires	0	0	0	5 725	3 000	8 725				75,38%	182,57%	112,24%
119	Lutter contre la corruption et renforcer la capacité d'analyse du pouvoir judiciaire.	12 473	10 183	22 656	3 500	0	3 500	0,28	0	0,15	40,00%		40,00%
Gouvernance judiciaire		12 473	10 183	22 656	3 500	0	3 500	0,74	0,29	0,54	61,95%	182,57%	91,55%
120	Accroître les ressources et poursuivre les réformes budgétaires et financières des collectivités locales	709	10 000	10 709	13 579	9 833	23 412	19,15	0,98	2,19	95,91%	98,31%	96,92%
121	Renforcer les capacités des collectivités locales	0	0	0	850	595	1 445				12,60%	100,00%	48,59%
Gouvernance locale et décentralisation		709	10 000	10 709	14 429	10 428	24 857	20,35	1,04	2,92	91,01%	98,41%	94,11%
122	Redynamiser les villes secondaires et frontalières	0	0	0	1 752	4 958	6 710				5,71%	12,25%	10,54%
123	Relever le niveau d'urbanisation	0	0	0	0	0	0						
Développement des pôles secondaires		0	0	0	1 752	4 958	6 710				5,71%	12,25%	10,54%
124	Améliorer le pilotage et le suivi évaluation de la mise en œuvre de la SRP	0	0	0	5 731	1 095	6 826				72,30%	100,00%	76,74%
Mise en œuvre et suivi évaluation de la SRP		0	0	0	5 731	1 095	6 826				72,30%	100,00%	76,74%
Axe 4: Bonne gouvernance et développement décentralisé et participatif		13 332	23 183	36 515	84 370	20 232	104 602	6,33	0,87	2,86	71,13%	93,20%	75,40%
Total Général		226 699	204 648	431 347	415 785	284 937	700 722	1,83	1,39	1,62	60,79%	80,02%	68,61%

Sources : DDI, DCEF et CSPLP

Tableau : Taux d'exécution du budget sectoriel (ressources internes, en million de FCFA) de 2008 par titre (fonctionnement et investissement)

Ministères	Dotation finale	Ordonnancement	Taux d'exécution
Ministère de la justice (Fonctionnement + Investissement)	4 080 454 615	4 017 230 417	98,45%
Dépenses de fonctionnement	4 056 406 000	2 605 143 862	64,22%
Investissements exécutés par l'Etat	24 048 615	1 412 056 555	5871,68%
Ministère de l'Economie maritime, des transports maritimes de la pêche et de la pisciculture (Fonctionnement + Investissement)	1 707 827 424	2 164 826 271	126,76%
Dépenses de fonctionnement	440 811 264	252 788 150	57,35%
Investissements exécutés par l'Etat	1 267 016 160	1 912 038 121	150,91%
Ministère des infrastructures, des transports terrestres et aériens (Fonctionnement + Investissement)	675 458 453	593 231 782	87,83%
Dépenses de fonctionnement	585 746 593	479 104 393	81,79%
Investissements exécutés par l'Etat	89 711 860	114 127 389	127,22%
Ministère agriculture et hydraulique rurale et de la sécurité alimentaire (Fonctionnement + Investissement)	2 757 195 180	3 131 745 861	113,58%
Dépenses de fonctionnement	950 621 500	634 788 795	66,78%
Investissements exécutés par l'Etat	1 806 573 680	2 496 957 066	138,22%
Ministère de l'artisanat et des transports aériens	69 218 707	389 787 263	563,12%
Dépenses de fonctionnement	69 218 707	29 957 333	43,28%
Ministères en charge de l'éducation nationale (les crédits délégués ont été comptabilisés) (Fonctionnement + Investissement)	130 855 150 786	105 819 483 255	80,87%
Dépenses de fonctionnement	98 501 150 786	86 381 337 309	87,70%
Investissements exécutés par l'Etat	32 354 000 000	19 438 145 946	60,08%
Ministère de la culture, du patrimoine historique classé, des langues nationales et de la francophonie (Fonctionnement + Investissement)	491 905 822	814 078 722	165,49%
Dépenses de fonctionnement	340 678 000	273 103 383	80,16%
Investissements exécutés par l'Etat	151 227 822	540 975 339	357,72%
Ministère de la santé et de la prévention (les crédits délégués ont été comptabilisés) (Fonctionnement + Investissement)	15 704 431 527	13 853 267 486	88,21%
Dépenses de fonctionnement	13 162 025 700	12 360 072 516	93,91%
Investissements exécutés par l'Etat	3 969 689 827	4 152 470 533	104,60%
Ministère de l'environnement, de la protection de la nature, des bassins de rétention et des lacs artificiels (Fonctionnement + Investissement)	5 743 104 401	4 982 368 593	86,75%
Dépenses de fonctionnement	3 045 713 926	1 958 863 282	64,32%
Investissements exécutés par l'Etat	2 697 390 475	3 023 505 311	112,09%
Ministère de la femme, de la famille et du développement social (Fonctionnement + Investissement)	3 302 117 845	3 423 528 797	103,68%
Dépenses de fonctionnement	1 159 866 600	651 667 030	56,18%
Investissements exécutés par l'Etat	2 142 251 245	2 771 861 767	129,39%
Ministère de l'élevage (Fonctionnement + Investissement)	2 006 242 946	2 619 712 656	130,58%
Dépenses de fonctionnement	440 593 000	243 116 921	55,18%
Investissements exécutés par l'Etat	1 565 649 946	2 376 595 735	151,80%

Sources : SIGFIP, lettre N°00624/MEF/DGF/SP du 23 avril 2009.